



MEMOIRE DU MASTER II
OPTION : ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

**LE BÂTI PÉNITENTIAIRE : RECONNAISSANCE D'UN
PATRIMOINE**

**CAS D'étude : Lecture typologique et évolution historique de la
prison Serkadji - Alger -**

Présenté par :

Mme Benhadj Djilali Magraoua Amel

Composition du jury :

Dr. Mahindad

Mme Khalef Naima.

Encadré par : Dr. Messikh Safia

Soutenu le : 13 octobre 2019

Année Universitaire : 2018_2019

Remerciements :

Je remercie tout d'abord Dieu tout puissant de m'avoir donné le courage, la force et la patience pour achever ce modeste travail.

Un grand merci à mes chers parents, mes frères et sœurs, qui m'ont toujours soutenue, merci à ma petite famille pour son soutien moral et physique durant tout mon cursus de ce travail.

*Je tiens à remercier mon encadreur, Dr **MESSIKH SAFIA** qui a généreusement accepté de me diriger, de nourrir ce travail de son savoir avec beaucoup de patience et de rigueur.*

Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude aux membres de jury pour avoir accepté de se pencher sur mon travail et de contribuer à améliorer cette réflexion.

Merci à tous les organismes qui m'ont accueillie. Merci au chef service de l'archive de la wilaya d'Alger, ainsi au chef service de l'agence national du cadastre.

J'adresse également mes sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide précieuse sous forme de conseils ou de documentation pour mener à terme ce mémoire, merci à Mme Foufa Amina et Mme Mahindad, ainsi qu'au BET Sahli.

Résumé

L'architecture carcérale n'est née ni par hasard, ni d'un seul coup de crayon. Elle s'enracine dans les traditions punitives millénaires de l'Occident. Entre 1500 et 1800, diverses expériences et formes d'enfermement donneront progressivement naissance à l'idée de l'enfermement comme mesure pénale spécifique. Mais c'est à partir du XIX^e siècle que la prison s'est inscrite dans le paysage des villes et des campagnes occidentales comme un édifice fonctionnel, représentatif du monopole du droit de punir.

En Algérie et suite à l'état des conditions de détention dans les prisons, l'État procède depuis 2005 à la modernisation de son parc pénitentiaire. Une politique de constructions nouvelles a été lancée, entraînant le déclassement accéléré de nombreuses prisons du XIX^e siècle, aujourd'hui inadaptées, comme la prison Serkadji qui en 2018, est classée au titre de monument historique.

Cette actualité interroge la capacité de notre société à intégrer l'architecture carcérale à son patrimoine, pour cela on a essayé de montrer avec une étude monographique de l'établissement Serkadji les différentes valeurs que porte ce patrimoine singulier plus que sa valeur historique liée à la guerre d'Algérie.

Table des matières

Remerciements	i
Résumé	ii
Table des matières	iii
INTRODUCTION GENERALE	
Introduction	1
Les objectifs de la recherche.....	2
La Structure du mémoire.....	2
CHAPITRE I : L'établissement pénitentiaire " Évolution d'un concept "	
Introduction.....	4
I.1 L'évolution du concept du châtime	4
I.1.1 L'antiquité égyptienne et babylonienne.....	4
I.1.2 L'antiquité hébraïque.....	5
I.1.3 L'antiquité grecque	5
I.1.4 L'antiquité romaine.....	6
I.2.Du châtime antique à la prison médiévale	8
I.2.1 Les formes d'emprisonnement dans la période médiévale.....	8
A- La prison préventive.....	8
B- Les cellules pénitentiaires dans les abbayes.....	9
C- La prison inquisitoriale.....	9
D- La prison pour les nobles.....	9
I.2.2 Les lieux d'emprisonnements au Moyen Âge	10
I.3 Vers la prison moderne (XVI-XVII et XVIII) siècle	13
I.3.1 Les workhouses Anglaises.....	13
I.3.2 L'équipement carcéral en XVIII siècle	14
A - L'Europe et les mouvements de réforme carcérale.....	14
B - Le plan panoptique de Bentham.....	15
I.4 Prison et architecture carcérale au XIX siècle	17
I.4.1 L'influence des réformateurs sur les prisons des États-Unis et d'Angleterre.....	17
A- Les systèmes pénitentiaires aux États-Unis.....	17
• Le système Pennsylvanien ou de Philadelphie.....	17
• Le système Auburnien ou système de New-York.....	18
B - La prison Anglaise.....	20
I.4.2 Les prisons françaises au 19 ^{ème} siècle.....	22
A- Les idées de la réforme carcérale	22
B- Vers les principes de la prison contemporaine	23
I.5 Les différents types d'architecture carcérale existants	28
I.5.1 Le type Citadelle	28
I.5.2 Le type panoptique.....	29

I.5.3 Le type radial	30
I.5.4 Le type carré ou quadrillé	31
I.5.5 Le type linéaire.....	32
I.5.6 Le type radioconcentrique.....	33
I.5.7 Le type parallèle.....	34
I.5.8 Le type ouvert ou groupement d'unités.....	35
Conclusion	36

CHAPITRE II : Le système pénitentiaire en Algérie « cas de la prison

Serkadji » historique et évolution

Introduction	38
II .1- Serkadji dans l'histoire	39
II.1.1- Les premiers établissements pénitentiaires d'envergure.....	39
II.1.2- Serkadji : la prison Ottomane.....	40
1-Dar Serkadji el kedima.....	40
2-Dar Serkadji.....	40
3-Dar Serkadji el Djedida.....	40
II.1.3- Serkadji, la prison civile d'Alger (projet de Guiauchain).....	45
II .2 - Transformation et évolution de la prison Serkadji, de celle du 19ème siècle à celle classé patrimoine national	51
II.2.1-La prison du XIXe siècle.....	51
II.2.2- La première extension de 1856.....	53
II.2.3- La 2ème extension de 1937.....	53
II.2.4- La 3ème extension de 1942.....	56
II.2.5- La prison après 1962.....	56
Conclusion	62

CHAPITRE III : L'ETUDE ARCHITECTURAL DE LA PRISON

SERKADJI

Introduction.....	64
III .1 - Situation topographique	64
III .2 – Le relevé architectural	66
III. 3- Configuration générale	72
III .4 - l'organisation spatiale et fonctionnelle	75
III.4.1- La zone hors détention.....	75
III.4.2- La zone détention.....	75
III .5 - Description architecturale	79
III.5.1- Zone hors détention.....	79
• L'entrée de l'établissement.....	79
• La cour d'honneur.....	79
• L'administration générale.....	80
• L'administration pénitentiaire.....	81
• Forge.....	81
• Les services du personnel.....	81

• La chapelle.....	83
III.5.2- La zone détention.....	83
A-La nouvelle prison (la prison du droit commun)	84
B- L'ancienne prison.....	85
B-1- Le bloc cellulaire.....	95
B-2- Le bloc médical.....	108
B-3- L'infirmierie.....	112
C- Les cours.....	115
D- Le mur extérieur de chemin de ronde et les guérites.....	117
III .6 - Description des éléments architecturaux.....	119
III.6.1- Portes et grilles.....	119
III.6.2-Les fenêtres.....	120
III.6.3- Le barreaudage des fenêtres.....	120
III.6.4- L'éclairage zénithal.....	121
III .7 – Étude des matériaux et du systèmes constructif.....	123
III.7.1- Les matériaux de construction.....	123
• La brique.....	123
• La pierre.....	123
• Le béton armé.....	123
• Le bois.....	123
III.7.2- Le système constructif.....	125
• La prison des moudjahidin.....	125
• La prison des droits communs.....	125
• L'extension algérienne.....	126
Conclusion.....	128
Conclusion générale.....	129
Bibliographie	131
Table des figures	135

Introduction générale :

L'héritage du XIX^e / XX^e siècle constitue un patrimoine important indissociable du paysage urbain de nos villes en Algérie. Il contribue fortement à la structuration et à l'enrichissement des typologies architecturales de ces villes. Celles-ci constituent aujourd'hui un répertoire riche et varié exprimant les tendances qui ont prévalu à cette époque, parmi lesquelles on peut citer les établissements pénitentiaires.

Avec le décret exécutif N° 18-102 du 29 mars 2018 portant création d'un musée public national « prison Serkadji » paru au dernier numéro du journal officiel datant du 04 avril 2018, on connaît pour la première fois en Algérie un nouveau concept ou action concernant la sauvegarde du patrimoine pénitentiaire. Cette prison présente une certaine qualité architecturale par sa conception et son système constructif.

Le présent travail se veut une tentative de lecture, de connaissance et d'identification de ce lieu carcéral historique d'Alger.

En général l'établissement pénitentiaire se présente à première vue très particulier.

Une prison est un édifice « spécial », immédiatement reconnaissable, possédant un certain nombre d'éléments qui le distinguent des autres édifices (murs, barreaux aux fenêtres, etc.). Mais cette singularité se retrouve également une fois que l'on déplace notre réflexion de l'aspect à la fonction, comme il le présentent François Dieu et Paul Mbanzoulou, un plan symbolique et dynamique par l'aménagement et l'organisation des espaces qui donne une vie à cette prison, qui détermine une hétérogénéité de lieu entre l'enfermement et la discipline, une contradiction dans la jonction entre des espaces d'hébergement, de restauration, de soins, de travail, d'accueil et de visites qui montre une architecture très particulière.¹

¹ François Dieu et Paul Mbanzoulou, école nationale d'administration pénitentiaire « l'architecture carcérale –des mots et des murs ». Edition privé. Toulouse. 2011. p 9.

Les objectifs de recherche

Cette recherche se propose :

- D'étudier la genèse de la prison et de retracer le parcours de l'architecture carcérale à travers l'évolution du châtement jusqu'à l'apparition de la prison comme une peine en soit et d'étudier l'évolution de cette institution jusqu'au XIX^e siècle.
- De valoriser le premier établissement pénitentiaire algérien classé patrimoine carcéral (la prison Serkadji) à travers son identification et sa lecture architecturale pour sa réintégration dans la ville.

La structure du mémoire

Notre travail s'organise en trois chapitres :

- Un premier chapitre exposant une vue d'ensemble sur l'évolution de l'établissement pénitentiaire à travers l'histoire jusqu'au XIX^e siècle. Cette étude est mise en relation avec l'évolution d'autre part du concept du châtement, jusqu'à l'apparition de la conception de la prison comme une peine et l'influence des réformateurs sur la naissance des systèmes pénitentiaires américains. Puis le rôle des français dans le développement de ces systèmes et de créer les principes de la prison contemporaine des différents types d'architectures carcérales au XIX^e siècle.
- Un deuxième chapitre abordant l'étude du système pénitentiaire en Algérie à travers l'analyse historique et les transformations d'un équipement patrimonial en matière d'architecture carcérale « la prison Serkadji » comme un établissement du XIX^e siècle, dans l'objectif de comprendre le changement du système carcéral de cette prison suivant les besoins fonctionnels.
- Un troisième chapitre effleurant l'étude architecturale de la prison Serkadji, pour montrer d'une part les normes sécuritaires de base utilisées dans les établissements pénitentiaires, du point de vue espace et fonctionnement. D'autre part d'étudier les différents systèmes constructifs et les matériaux utilisés dans cette prison suivant la période de réalisation de chaque extension par les français dans la période de colonisation ou bien par les algériens après l'indépendance.

CHAPITRE I

L'ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE : ÉVOLUTION D'UN CONCEPT

"L'architecture ne devrait être qu'un art de nécessité et de logique."

Emile Zola.

Introduction :

L'utilisation de l'enfermement comme peine sanctionnant la criminalité est un phénomène récent qui s'est réellement institué spécialement en Europe, quelque part entre le XVIII^e et le XIX^e e siècles² précisément. La prison comme reproduction nouvelle de la condamnation est née réellement avec la révolution française.³

Mais la prison a en aucun cas été conçue en dehors d'un cadre de réflexion plus vaste, qui tienne compte de son enracinement dans l'histoire de la punition ou de la peine. À travers cette dernière on va tenter d'étudier les peines généralement adoptées dans le passé, jusqu'à l'apparition d'un châtement qui ressemble à un enfermement physique. Il s'agit de répondre à la question ; quand, pourquoi et comment naît et se développe la peine de prison ?

Donc nous abordons le sujet par une approche historique de l'apparition de la peine de la peine de détention pénitentiaire en lien avec des lieux d'incarcération.

I.1 - L'évolution du concept du châtement :

L'emprisonnement entendu comme peine en soi est une conception moderne de la sanction, pour montrer son apparition pour le 1^{ère} fois, il nous faut remonter le temps jusqu'à l'antiquité.

Selon Luca Rodriguez et Joé Pereira Da Costa⁴, les sources parlant de l'apparition de la prison étant rares ,on a essayé de remonter l'histoire depuis l'antiquité pour retrouver les traces de l'équipement carcéral.

I.1.1 -L'antiquité égyptienne et babylonienne :

- Selon Luca Rodriguez et Joé Pereira Da Costa, dans la civilisation égyptienne on ne trouve pas de lieu d'enfermement. La seule peine appliquée ne pouvait être que la condamnation aux travaux forcés dans le désert.

- Il est de même pour la civilisation babélonienne, visible dans l'un des plus vieux code de la loi écrite(le code du roi Hammourabi), dont les sanctions prévues sont : peine de mort (noyades, peine de feu) ; le talion ; les mutilations (main, langue, oreille coupée, œil crevé) et enfin les peines pécuniaires, donc il n'est pas question d'un emprisonnement dans un lieu fermé.⁵

² Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa. Peine prison et architecture. École Polytechnique Fédérale de Lausanne 2015, p5

³ La fondation de service politique-La prison, petite histoire d'un enfermement, la revue liberté politique, <http://libertepolitique.com>.p1.

⁴ Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa-peine prison et architecture, p6

⁵ La fondation de service politique-La prison, petite histoire d'un enfermement, la revue liberté politique, <http://libertepolitique.com>. P1.

I.1.2 - L'antiquité hébraïque :

- Selon M. Jules Loiseleur, la justice des hébreux fut exercée suivant les lois pénales de Moïse, ces lois dépassent toutes les autres législations de l'antiquité malgré leur dureté au point de vue de la saine distribution de la justice et du respect des droits de l'homme.⁶

En cas de conflit entre deux personnes, l'idée de la justice n'est pas loin de celle de la vengeance. Les prescriptions de la loi sont ; vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.⁷

Mais pour les autres crimes, les peines les plus courantes chez les hébreux, sont les amendes, les sacrifices, l'exil et la peine de mort.⁸

- Lorsque la loi n'exprime pas le genre de la peine pour le coupable, un lieu d'emprisonnement est apparu, qui est la détention préventive dans l'attente du procès⁹. Ce lieu est considéré comme une sanction dans le royaume de Juda (VIII siècle AV-J.C) dans un espace d'incarcération qui est la tour de garde. Son utilisation est apparue comme l'un des symboles de l'injustice.¹⁰

I.1.3 - L'antiquité grec :

Au VIII^e siècle AV.J.C le monde grec assiste au classement des différents crimes et leurs peines, on distingue deux peines majeures ; la 1^{ère} est corporelle (lapidation, précipitation, crucifixion, etc.), et la 2^{ème} est pécuniaire qui mène à l'esclavage lorsque les gens ne peuvent pas se permettre de payer¹¹. Autrement dit dans l'attente du paiement d'une amende ou l'exécution d'une peine, il existait une institution similaire à la prison des hébreux, c'est la place des chaînes.¹²

Au IV^e siècle AV.J.C, le philosophe Platon a imaginé le premier enfermement exemplaire dont le but de la peine est la correction et cela suivant trois modèles de prison¹³ qui sont :

- La prison près de l'agora pour la sécurité générale.
- La prison au milieu du territoire pour les châtiments.
- Et enfin, la " maison de repentir " pour rééduquer le prisonnier.

Mais Malheureusement les idées de Platon ne trouvent pas d'application pratique dans l'antiquité grecque.

⁶ M. Jules Loiseleur. Les crimes et les peines dans l'antiquité et dans les temps modernes. Étude historique. Paris 1863.p 11.

⁷ Idem.

⁸ Idem.

⁹ La fondation de service politique-La prison, petite histoire d'un enfermement, la revue liberté politique, <http://libertepolitique.com.p1>.

¹⁰ Idem

¹¹ Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa-peine prison et architecture, p7.

¹² La fondation de service politique-La prison, petite histoire d'un enfermement, la revue liberté politique, <http://libertepolitique.com.p10>.

¹³ Idem.

Le principe de La place des chaines comme lieu d'emprisonnement est vu également chez les romains mais sous d'autres formes.

I.1.4 - L'antiquité romaine :

Aux premiers temps de l'Empire, les romains ont utilisé la torture et les exécutions capitales violentes. Par la suite et dans la période républicaine (451 av. J.-C) le droit romain prévoyait pour la première fois la formulation des lois écrites des Douze Tables, spécialement pour la gestion des disputes privées avec deux peines principales ; amendes pour les fautes « légères » et la peine capitale dans le cas des crimes majeurs.¹⁴

L'exécution de la sentence de mort ou attendre une autre peine se font dans un lieu d'emprisonnement appelé le Carcer. Le Carcer le plus célèbre est le Tullianum, plus connu sous le nom de prison Mamertine¹⁵, Une ancienne prison située de nos jours sous l'église San Giuseppe dei Falegnami.

Suivant les archéologues , cette institution était une prison souterraine à deux étages: Elle contenait une salle basse, nommée Tullianum, qui s'enfonçait à douze pieds sous terre faite de blocs de pépérin, circulaire, en forme de coupole tronquée, un escalier conduit à la salle supérieure, trapézoïdale qui est entourée de murs épais et couverte d'une voûte de pierre. Elle est datable du IIe siècle av. J.-C et construite en blocs de tuf .C'était un cachot malpropre, obscur, infect, dont l'aspect avait quelque chose d'effrayant et d'horrible¹⁶.

La plupart des prisonniers ne restaient pas longtemps dans cette institution. Ce lieu ne servait que d'endroit de détention dans l'attente d'un châtement ou d'exécution. Le système pénal romain ne connaissait pas le principe de condamnation à la détention dans une prison. Le Carcer n'était utilisé que dans un but préventif ou coercitif.

- À la fin de la période antique on peut conclure que la prison dans l'antiquité n'adoptait pas ou peu de place et n'existait pas en tant que punition de privation de liberté, la détention ne s'effectuait qu'à titre accessoire, c'est-à-dire en l'attente d'un jugement ou d'une exécution, l'emprisonnement était de courte durée, de quelques jours à quelques mois.

¹⁴ Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa-peine prison et architecture, p8.

¹⁵ <https://www.rome-roma.net/prison-romaine-carcer-tullianum.php>.

¹⁶ Idem.

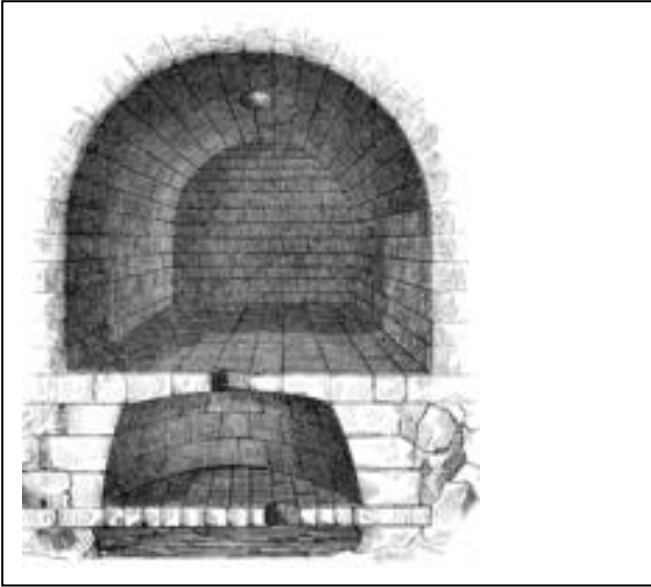


Fig 1: Coupe schématique du Tullianum, le cachot inférieur est traditionnellement celui des condamnés à mort.

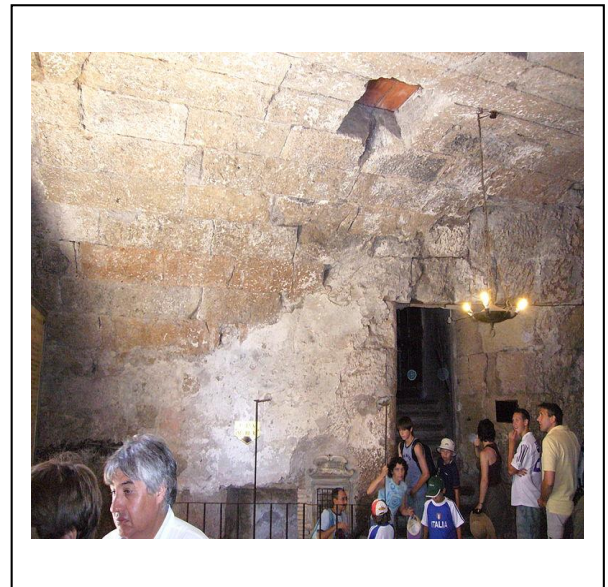


Fig 2 : La chambre supérieure, voûtée, avec escalier d'accès à la chambre basse.



Fig 3 : Une vue sur la chambre inférieure

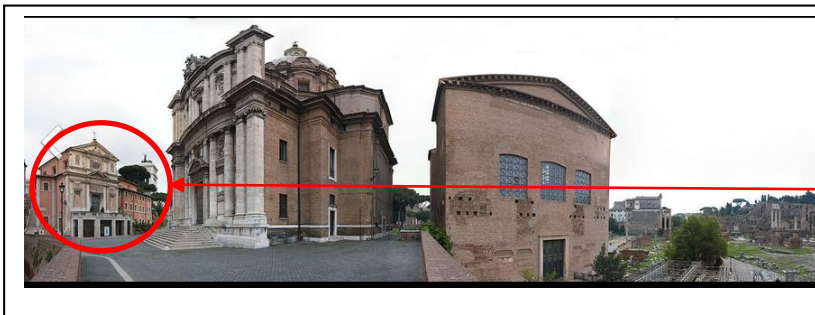


Fig 4 : Situation du Tullianum, à l'extrême gauche, sous l'église San Giuseppe dei Falegnami.



I.2 - Du châtement antique à la prison de la période médiévale :

Les premiers siècles de notre ère voient avec l'affranchissement et la diffusion du christianisme. L'apparition d'un système de lois très inspiré par la loi romaine. Les peines les plus courantes sont le bannissement, le châtement corporel (la mutilation de langue et l'aveuglement), la peine capitale (la pendaison, la noyade et la mort par le feu), la peine des galères pour les travaux forcés et les peines pécuniaires (les amendes) ¹⁷. Pour cette dernière, lorsque les débiteurs ne peuvent pas payer, un lieu de contrainte était créé « la prison ». Dans l'attente de la satisfaction de leurs créanciers, ce dernier était utilisé pour diminuer la peine capitale et pour donner une chance au fautif pour réparer sa faute.

I.2.1- Les formes d'emprisonnement dans la période médiévale :

La prison est apparue au début du moyen âge comme un espace d'attente chez les hébreux et les romains, mais elle évolua par la suite suivant les principes d'emprisonnement, dont on peut distinguer dans cette période deux types ; à caractère pénal et à caractère religieux (cloître, claustrum), on voit apparaître quatre formes d'utilisation de la prison :

A- La prison préventive :

La prison pour dette est devenu ainsi un espace pour les prévenus dans l'attente d'un jugement ou pour les condamnés dans l'attente de leurs châtements¹⁸, donc l'emprisonnement dans cette première période n'est pas loin de celui de l'antiquité, préventif et de court délais.

Selon Martin Blais, il existe dans cette période deux régimes principaux d'emprisonnement préventif ; la prison fermée et la prison ouverte. La première correspond à ce que nous appelons l'incarcération dans un local destiné à cet effet et désigné par les termes de carcer, prisio, chartre, geôle et prison (dans un bâtiment fermé). Pour la seconde « prison faible », c'est une mise aux arrêts, une assignation à résidence dans une zone définie par le juge, éventuellement sous caution où le prisonnier est libre mais doit répondre aux convocations de l'autorité judiciaire¹⁹. Il y a aussi les prisons courtoises qui se considèrent comme une prison ouverte aussi (le prisonnier est libre dans la journée).²⁰

¹⁷ Julie Claustre, Remarques sur la prison et la peine à la fin du Moyen Age. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00925772/document> La prison de "déconfort".

¹⁸ Idem.

¹⁹ La fondation de service politique-La prison, petite histoire d'un enfermement, la revue liberté politique, <http://libertepolitique.com.p3>.

²⁰ Idem.

B- Les cellules pénitentielles dans les abbayes :

La période qui va du V^e siècle au XII^e siècle n'a pas vu de changement ou de développement en terme de sanctions et cela jusqu'au le XIII^e siècle avec les lois canonique de l'église qui se base sur l'idée de la correction du criminel anticipé par Platon ,qu'elle a induit une logique de la peine ou la prison occupe une place centrale mais comme une disposition interne de l'église pour les seuls clercs comme (privilégié de recueillement)²¹, les ordres religieux aménagent dans tous les monastères des prisons qui sont des cellules pénitentielles dans les abbayes²².

C- La prison inquisitoriale :

À partir du XIII^e siècle la lutte de l'église contre le problème de l'hétérodoxie, à travers des tribunaux spécifiques désignés pour des enquêtes sur le champ voit la naissance d'un autre système : la prison inquisitoriale²³, l'utilisation de la prison par les inquisiteurs faisait partie intégrante de leur stratégie d'interrogatoire.

Les périodes prolongées de détention et la manipulation psychologique des suspects étaient l'un des moyens les plus efficaces pour extraire des aveux.

Ces prisons offraient une importance pour les inquisiteurs même avec la possibilité de libération conditionnelle éventuelle pour les détenus coopératifs.²⁴

D- La prison des nobles :

La prison concerne parfois aussi, les grands personnages politiques. Elle est utilisée pour punir les gens qui s'opposaient au le pouvoir royal. Ils peuvent être enfermés en attente de jugement ou subir un exil forcé dans une forteresse lointaine. Le rôle de la prison ici est d'écarter temporairement de la cour les personnes devenues gênantes : roi, prince ou un simple aristocrate peuvent être retenus contre leur gré dans un château. À côté de ces cas, apparait un autre motif d'enfermement, celui de la guerre. La capture des nobles et mise en prison où ils patientent jusqu'au paiement de leurs rançon.²⁵

²¹Julie Claustre- Remarques sur la prison et la peine à la fin du Moyen Age. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00925772/document> La prison de " déconfort ". p8.

²²Élisabeth Lusset- Entre les murs. L'enfermement punitif des religieux criminels au sein du cloître (XIIe-XVe siècles)- http://enfermements.fr/wp-content/uploads/2012/09/enfermements_colloque2009_resumes.pdf

²³ Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa-peine prison et architecture, p10

²⁴ James B. Given- In the Shadow of the Prison : Inquisitors, Heretics and Others in Medieval Languedoc- http://enfermements.fr/wp-content/uploads/2012/09/enfermements_colloque2009_resumes.pdf.

²⁵Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. Edition Dessain et Tolra/Larousse 2014-p198.

I.2.2 Les lieux d'emprisonnements Au Moyen Âge :

Selon Luca Rodriguez et Joé Pereira Da Costa, la prison au Moyen Âge comme lieu de détention, ne présentait que peu de bâtiments. En revanche suivant Julie Claustre, une multiplicité de lieux de détention sont aménagés dans des bâtiments à vocation militaire et défensive, forteresses, châteaux, portes ou tours d'enceintes, châtelets. Mais la prison n'était souvent au début en particulier au village, qu'une pièce de la maison de celui que le seigneur désignait comme son geôlier.²⁶

D'autre part Malcom Hislop a présenté les prisons comme un élément constructif des châteaux forts médiévaux, d'où les donjons qui symbolisent l'autorité du seigneur sont souvent associés à des caves profondes (des oubliettes) à un ou deux niveaux, dont l'accès se faisait par une ouverture dans la voûte, une ouverture qui se fermait, au moyen d'une trappe en bois ou d'une grille, dans le sol de l'étage supérieur.²⁷

Alors que R. Teilliez décrit les lieux de détention en France à la fin du Moyen Âge (geôles, fosses, cachots), comme les oubliettes obscures et glacées des châteaux forts, pour lui : « la geôle ordinaire (plus souvent collective que de dimensions réduites voire cellulaires), la fosse (généralement maçonnée à la base d'une tour et partiellement en sous-sol) munie d'une ouverture sommitale par laquelle on descend le prisonnier au moyen d'une corde ».²⁸

Mais ces endroits ne servaient dans la majorité des cas, que d'entrepôt à vivres occasionnellement. Selon Malcom Hislop, elles ont été utilisées comme cachots, qui n'étaient pas leur destination première. Les oubliettes étaient les fosses des latrines ou bien des celliers, caves, réserves, entrepôts servant notamment à garder la nourriture au frais²⁹. D'autre part ces caves ont été apparentées à des fosses où le seigneur entreposait ses trésors, mais la présence des latrines assure qu'il s'agissait bien de prisons.³⁰

Les véritables oubliettes sont rares. En France, il existe quelques rares exemples : forteresse de la Bastille (détruite) , le château de Pierrefonds, de l'Herm à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, la citadelle de Blaye, le Fort La Latte³¹ et quelques autres en Angleterre : la tour de Londres, le château de Pontefract, la tour de César du château de Warwick et la tour de Dürntein dans le sud-

²⁶ Julie CLAUSTRE- <http://www.menestrel.fr/?De-l-usage-des-prisons-medievales-en-Histoire-medievale>.

²⁷ Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales-p198.

²⁸ Romain Telliez- Geôles, fosses, cachots : lieux carcéraux et conditions matérielles de l'emprisonnement en France à la fin du Moyen Âge- http://enfermements.fr/wp-content/uploads/2012/09/enfermements_colloque2009_resumes.pdf.

²⁹ Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. P 198.

³⁰ Idem p 200.

³¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubliette>

ouest de l'Allemagne,³² par la suite la majorité de ces châteaux forts ont été transformés en prisons (châteaux de Vincennes, d'Anger, la Bastille, le château d'If et la Conciergerie,....etc)³³.

- En générale la prison médiévale était un lieu de garde et non pas un lieu de punition. Ces prisons qui sont loin d'être des espaces clos, n'étaient pas dotées d'une architecture spécialisée répondant à un usage particulier. Mais en comparaison avec les peines et les lieux d'emprisonnement de l'antiquité, elle peut être considérée comme une première expérience carcérale institutionnalisée fondée sur l'idée de la correction.

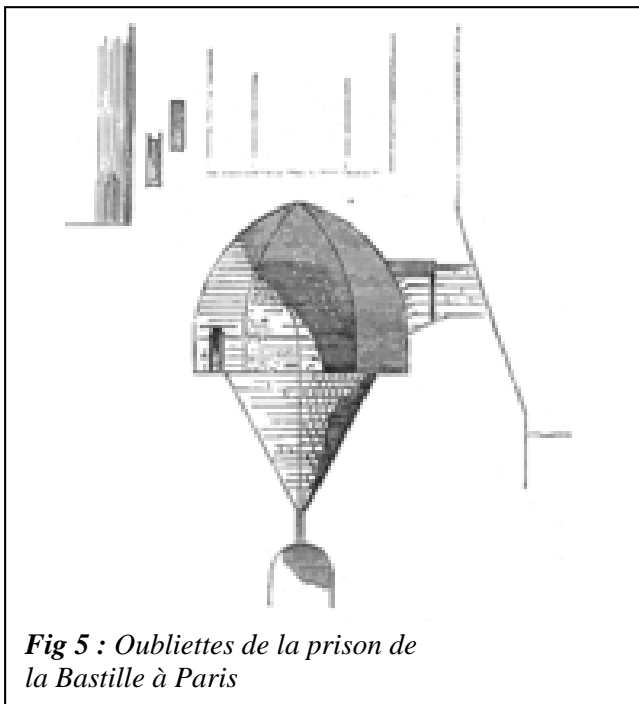


Fig 5 : Oubliettes de la prison de la Bastille à Paris



Fig 6 : Oubliettes du château de Penzlin (cachot dit des « sorcières »).

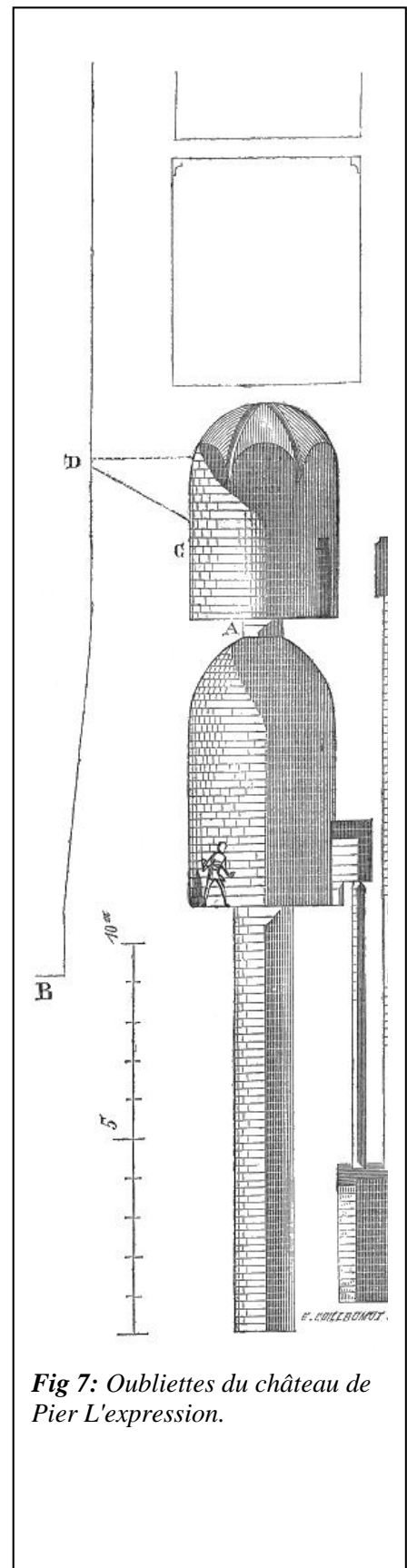


Fig 7 : Oubliettes du château de Pier L'expression.

³² Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. P198.

³³ Sophie Victorien / Jean Lucien Sanchez. France métropolitaine –revue histoire pénitentiaire-volume 11-patrimoine et architecture carcérale (2016)- <https://criminocorpus.hypotheses.org/18809>.

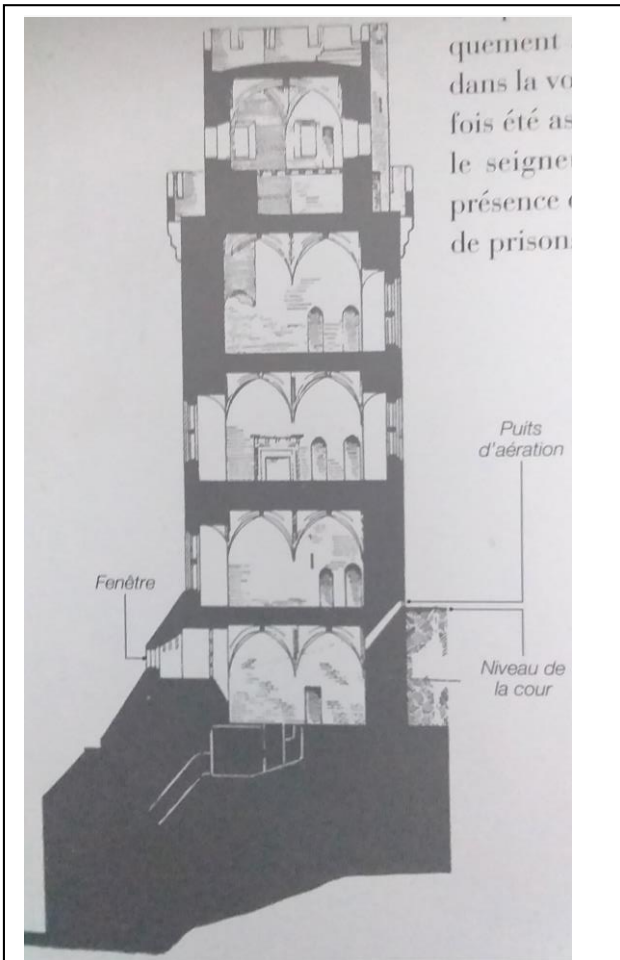


Fig 8: Coupe sur la Tour de César(XIV).

Présence d'une cellule de prison voûté située au-dessous de la cour, dispose d'un puits d'aération sur un côté et une fenêtre percée en hauteur sur le mur opposé et des latrines murales.

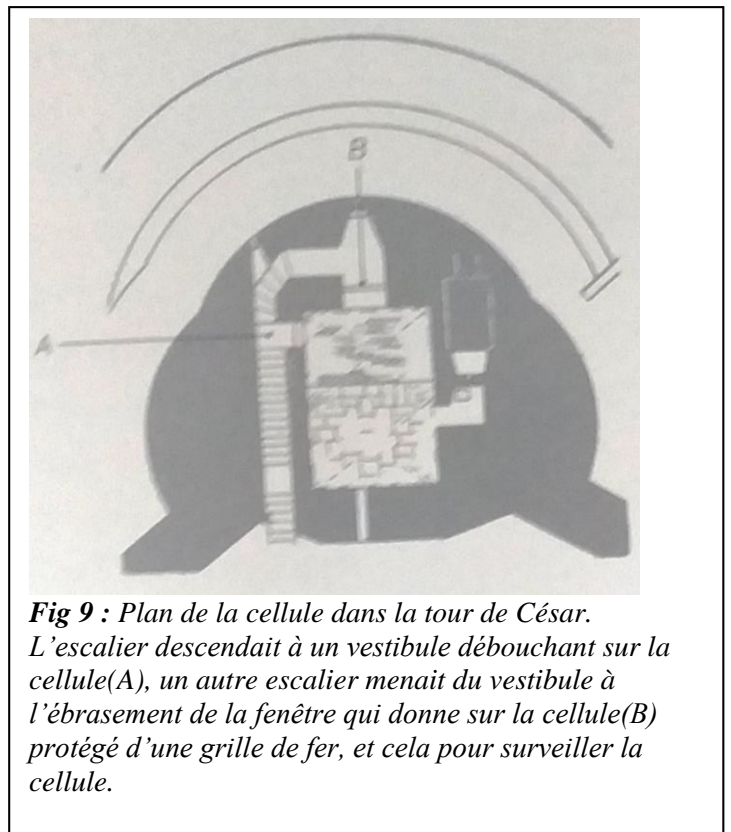


Fig 9 : Plan de la cellule dans la tour de César. L'escalier descendait à un vestibule débouchant sur la cellule(A), un autre escalier menait du vestibule à l'ébrasement de la fenêtre qui donne sur la cellule(B) protégé d'une grille de fer, et cela pour surveiller la cellule.

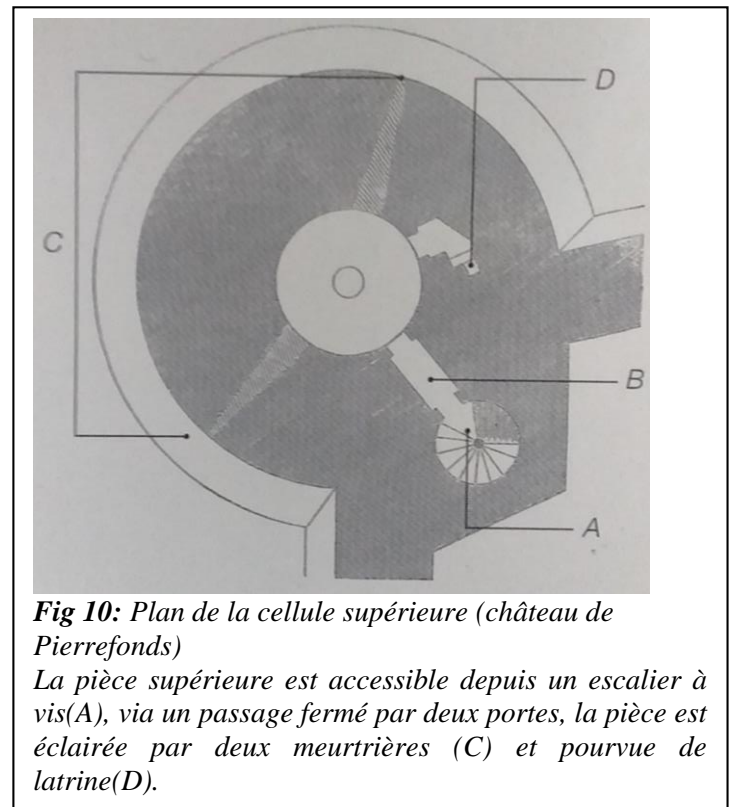


Fig 10: Plan de la cellule supérieure (château de Pierrefonds) La pièce supérieure est accessible depuis un escalier à vis(A), via un passage fermé par deux portes, la pièce est éclairée par deux meurtrières (C) et pourvue de latrine(D).

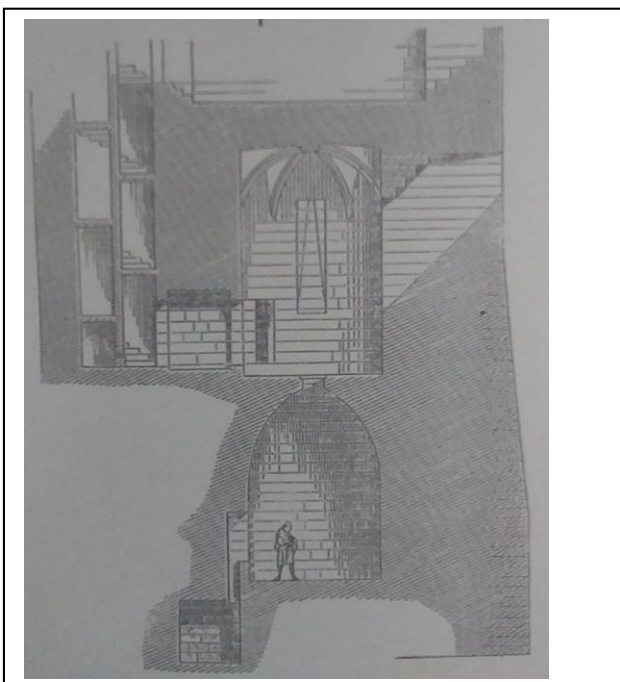


Fig 11: Coupe sur la cellule du château de Pierrefonds. La cellule inférieure est accessible par une ouverture au niveau du sol de la cellule supérieure, cette espace voûté sans lumière ni aération, était doté de latrines.

I.3- Vers la prison moderne (XVI-XVII et XVIII) siècle :

Selon L. Rodriguez et J. P. Da Costa, dans la période médiévale on peut voir en Europe deux tendances majoritaires en termes d'application de la peine. La première est la punition capitale, corporelle et publique, la deuxième est l'apparition des premières punitions impliquant des restrictions massives à la liberté individuelle³⁴. Le passage progressif de l'annulation de la punition corporelle vers l'acceptation progressive des lieux de détention a commencé au XVI siècle par les workhouse.

I.3.1 - Les workhouses Anglaises :

L'histoire des workhouse commence au XVI^e siècle en Angleterre comme institution symbolique destinée à la prise en charge des pauvres, mais en réalité elle refléta le pouvoir des Anglais qui porte des jugements sévères sur les pauvres, ces personnes qui se distinguent moins par leurs ressources, donc ils les obligent au travail³⁵. Cette idée de résoudre le problème de la pauvreté ne serait rien d'autre qu'une punition pour les pauvres pour améliorer leur travail (le travail non qualifié est incapable de le préparer à un retour à la vie normale)³⁶. Le but est de punir les pauvres par le travail (ils devaient travailler la laine, le coton et le chanvre.... etc.).

Ces maisons assistent à une contradiction dans leur première conception de l'assistance publique par ce qu'elle maintient par la suite un régime disciplinaire punitif et par l'obligation au même type de travail attribué en prison aux détenus (casser des cailloux, broyer des os,.....etc.)³⁷, d'où les workhouse prennent le nom de prison. Cela représente un tournant de rôle punitif dans l'histoire du workhouse. Elle est devenue ainsi signe de sanction avec une période d'enfermement employée généralement dans le cadre de crimes mineurs.

Les Anglais proposent de construire des maisons d'industrie dont l'architecture spectaculaire donne aux workhouses des allures de (palais des pauvres). Elles sont composées de plusieurs bâtiments de différents ateliers avec des aménagements sanitaires, J. Carré nous explique que le XVIII^e a connu le développement d'une attitude réformatrice avec la création d'un nouveau type de workhouse suivant les idées des deux réformateurs John Howard et Jeremy Bentham. Le premier proposa un nouveau type de maison de correction, bien organisée et aérée, qui va permettre de régénérer les délinquants. D'autre part le modèle Panoptique de Jeremy Bentham permet une surveillance parfaite des internés³⁸, qu'ils soient des délinquants, des indigents, des chômeurs, des vieillards ou des enfants.

³⁴ Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa-peine prison et architecture, p 13.

³⁵ Jacques Carré, La Prison des pauvres/L'Expérience des workhouses en Angleterre Éditions Vendémiaire, 2016 (au début dans son ouvrage).

³⁶Neil Davier. Pauvre et coupable. Paris, Édition Vendémiaire, 2016.P 03.

³⁷ Idem.

³⁸ Jacques Carré, La Prison des pauvres/L'Expérience des workhouses en Angleterre. P192.

Ces maisons de travail se développent en premier temps en Angleterre et elles ont été exportées par la suite en Hollande et en Allemagne.

En parallèle, l'Europe connaît une deuxième forme d'emprisonnement qu'il s'agisse d'enfermer un membre d'une famille de classe moyenne ou supérieure. Cet enfermement est plus une forme d'éloignement que de punition. La personne ne doit ni travailler ni se mélanger aux autres, et comme les workhouses recevaient de plus en plus de criminels de droit commun. Les familles réclamaient des prisons privées en dehors des workhouses. Suite à ça la fin du XVII^e siècle a connu l'application de l'enfermement comme punition qui remplace toutes les autres formes de sanctions³⁹.

En conséquence les workhouses deviennent l'une des dynamiques principales qui constitue une étape décisive dans le passage de la peine traditionnelle à la peine d'enfermement à proprement parler.

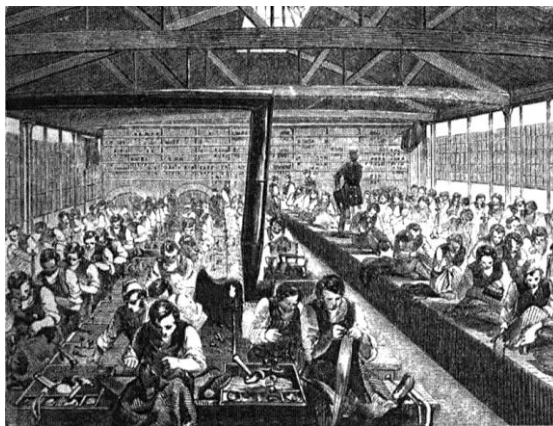


Fig12: Prison pour hommes - Tailleurs et cordonniers (workhouse).



Fig13: Prison victorien workhouse .

I.3.2 - L'équipement carcéral en XVIII^e siècle :

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les prisons ont occupé de vieilles constructions féodales disqualifiées, mal placées, mal bâties, humides et malsaines⁴⁰. La prison comme peine et édifice autonome est lié à l'évolution des droits et à la grande dynamique de réforme de la peine dans l'Europe à la fin du XVIII^e siècle.

A - L'Europe et les mouvements de réforme carcérale :

Les mouvements de réforme ont conduit la réflexion à un système pénitentiaire et à des expressions architecturales sous l'influence de plusieurs réformateurs (des philosophes, des savants et des artistes....)⁴¹, notamment le théoricien César Beccaria et le philanthrope John Howard.

L'italien César Beccaria, fondateur du droit pénal moderne, se base sur l'idée de l'annulation de la peine de mort et la torture (vestiges de barbarie) par la peine de détention⁴².

³⁹ Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa-peine prison et architecture, p 14.

⁴⁰ Le Traité des délits et des peines de Beccaria, nouvelle traduction française avec introductions de M. Ancel et G. Stefani. In : *Revue internationale de droit comparé*. Vol. 21 N°3, Juillet-septembre 1969. pp. 682-683.

⁴¹ Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa-peine prison et architecture, p 15.

⁴² Cesare Bonesana Beccaria -Des délits et des peines (1764) - Traduit par M. Chaillou de Lisy, à Paris en 1773.p44-45

D'autre part l'anglais J. Howard, suite à une enquête sur les prisons anglaises et européennes, conclut dans ses deux rapports d'inspection « le pénitentiaire acte de 1779 » et « the state of prison in england, and an accunt of the principale lazarottos of europ en 1789 » que la peine carcérale est la peine la plus neutre et la plus naturelle ⁴³.

Sur les principes de Howard, W. Blackburn fut le principal architecte des prisons de l'époque géorgienne avec l'idée de fournir aux détenus des cellules sèches et aérées⁴⁴, mais ses dessins n'ont jamais été réalisés.⁴⁵

B- Le plan panoptique de Bentham :

Dans ce cadre de renouvellement de pensée concernant le droit pénal, le philosophe britannique Jeremy Bentham apporte la rigueur scientifique avec l'idée du panoptique comme un type d'architecture carcérale. L'objectif de cette conception est de permettre à un gardien, logé dans une tour centrale, d'observer tous les prisonniers, enfermés dans des cellules individuelles dans un bâtiment en anneau encerclant la tour sur plusieurs étages, sans que ceux-ci puissent savoir s'ils sont observés, selon Bentham, la tour centrale devait se transformer en chapelle le dimanche, afin de moraliser les criminels.⁴⁶



L'idée de Bentham est inspirée par des plans d'usine de son frère l'ingénieur Samuel, une mise au point pour une surveillance et une coordination efficace des ouvriers.

Pour des raisons liées aux coûts trop élevés et une mauvaise fiabilité le panoptique ne vit pas le jour du vivant de Bentham, plusieurs prisons ont néanmoins adopté ce modèle, cependant transformé l'idée originale de l'aspect de visibilité⁴⁷ (La construction du premier pénitencier anglais inauguré à Millbank en 1816).

⁴³<https://www.croirepublications.com/blog/un-jour-dans-l-histoire/20-janvier-1790-john-howard-et-les-prisons-brest-morlaix-carhaix#.XMK0-egzbiU>

⁴⁴<http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/William%20Blackburn/en-en/>

⁴⁵ Idem.

⁴⁶ L'Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol. 80, N° 4, décembre 2004- Jeremy BENTHAM Le Panoptique. Édition Mille et une nuits, Paris, 2002.p 671-672.

⁴⁷<https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/06/05/prisons-du-panoptique-de-bentham-a-michel-foucault>.

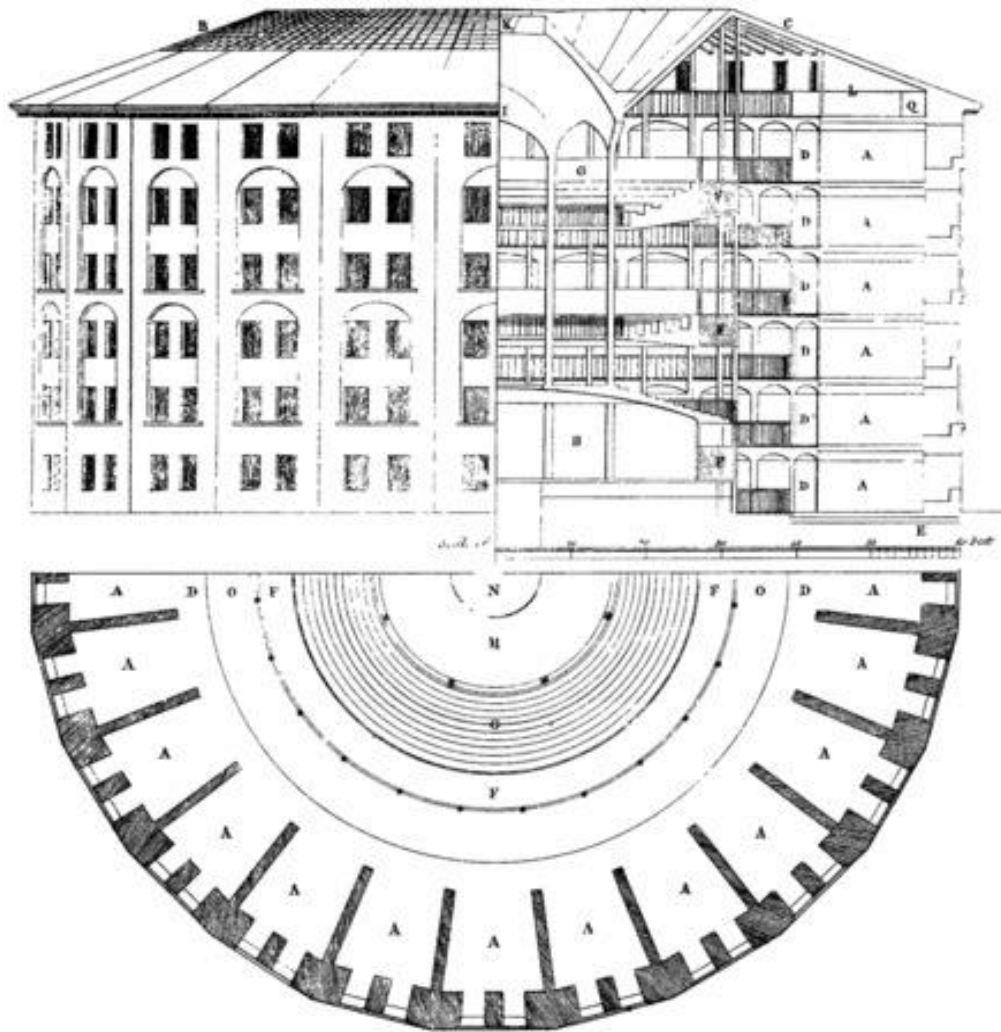


Fig 14 : Le dispositif panoptique de Bentham.



Fig 15: L'effet majeur du Panoptique : induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir.

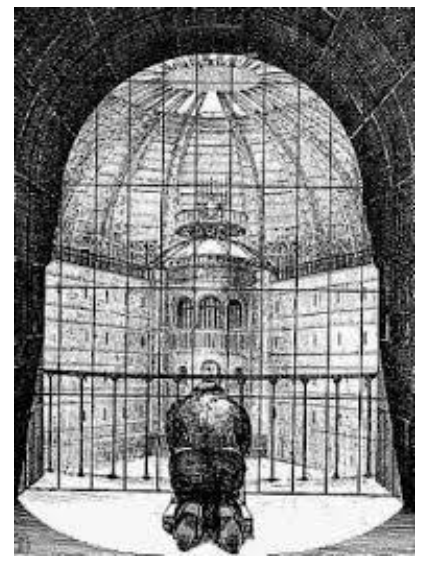


Fig 16 : Un détenu face à la tour centrale lors de la prière. Projet de pénitencier de N. Harou-Romain, 1840.

- Après toute cette réforme de la prison, des principes essentiels devaient s'ordonner aux bâtisseurs des centres pénitentiaires⁴⁸, à savoir :
 - Leur emplacement doit se situer loin de la ville.
 - L'hygiène et la propreté doivent être adaptées.
 - Les bâtiments rectangulaires doivent surmonter des arcades abritant les cours d'exercices physiques.
 - Une séparation des prisonniers par sexe, âge et nature du crime doit être effectuée.
 - La ventilation et le chauffage des bâtiments doivent être prévus.
 - Des champs de vision dégagés, permettant une meilleure surveillance et donc une meilleure sécurité, doivent être intégrés.

I.4 - Prison et architecture carcérale au XIXe siècle :

La peine privative de liberté consiste de placer et d'enfermer un coupable dans un établissement clos, la considération de la peine de détention comme une peine en soit par les réformateurs a conduit plusieurs réflexions sur les systèmes pénitentiaires et sur ses expressions.

I.4.1-L'influence des réformateurs sur les prisons des États-Unis et d'Angleterre :

Les États-Unis à la fin du XVIII^e sont aussi influencés par les idées de réforme carcérale. Cette influence présente l'histoire clé vers l'architecture carcérale moderne avec la réflexion sur les deux systèmes auburnien et pennsylvanien, ce dernier qui a inspiré par la suite les prisons de l'Angleterre.

A- Les systèmes pénitentiaires aux États-Unis :

L'idée des architectes dans les deux systèmes auburnien et pennsylvanien est de trouver un type de construction permettant d'assembler le plus de cellules possibles dans un espace restreint avec une surveillance limitée par l'adoption du concept de Bentham, qui dans son Panoptique (1791) a formulé le prototype de la prison du XIXe siècle.

• Le système Pennsylvanien ou de Philadelphie :

Le système Pennsylvanien représente un principe unique et rigoureux, Il exige l'isolement total du prisonnier de jour et de nuit, dans une cellule spacieuse mais individuelle avec travail obligatoire au sein de la cellule, il s'agit d'imposer au détenu une introspection morale et lui permettrait de s'amender de sa faute. ⁴⁹

⁴⁸ Rapport pour la mise en place des recommandations du séminaire international sur l'architecture carcérale –Alger les 10 et 11 déc. 2005-p15-16.

⁴⁹ Kenneth Poortvliet .The Pennsylvania prison system. <https://study.com/academy/lesson/auburn-vs-pennsylvania-prison-systems.html>

Appliqué pour la première fois par Franklin, dans la prison de l'Etat de Pennsylvanie " l'Eastern Penitentiary à Philadelphie en 1829", ce système nécessitait une architecture spécifique, souvent jugée coûteuse puisque les cellules doivent être suffisamment grandes pour permettre au détenu de travailler, mais aussi posséder un ensemble d'équipements spécifique : fontaine, siège d'aisance, conduits de chaleur et de circulation d'air.⁵⁰

Beaucoup appliqué aux États-Unis et en Europe et aujourd'hui complètement abandonné, ce système reste encore en vigueur en tant que sanction temporaire sous forme d'isolement du détenu.

- **Le système Auburnien ou système de New-York**

Amélioré par rapport au premier, il organise la vie des prisonniers entre les cellules individuelles de nuit et les ateliers en commun pour le travail de jour, l'isolement a pour but une sanction moralisatrice et les ateliers ont une valeur correctrice, l'équipement et la construction de telles prisons étaient encore très coûteux.⁵¹

C'est l'exemple de la prison d'Auburn (1816-1826), qui était composée de 770 cellules, de plusieurs ateliers, de réfectoires et d'une chapelle. Les prisonniers étaient répartis par classe de criminalité dans différentes sections. Une multitude d'établissements auburniens ont été exécutés dans toute l'Europe durant le XIX^e siècle.⁵²

Il est évident que dans ce type de système, l'architecture n'a que peu d'impact, la cellule est restreinte à sa plus petite unité, l'espace du lit. Elle est établie sur le principe de mesure : 2.10m x 1m x 2m, ceci afin de consacrer un maximum de surface aux ateliers et donc au rendement.⁵³ Parmi les édifices pénitentiaires construits sur ce système on peut citer la prison d'Auburn et de Sing-Sing à New-York ou de Columbus en Ohio.

Par la suite une amélioration de l'espace carcéral a été créé par l'agrandissement de la cellule et l'abandon du travail carcéral efférent par l'adoption du système progressif anglais.

⁵⁰ Marc Renneville .<https://criminocorpus.hypotheses.org/4424>

⁵¹ <https://ong.asd.blogspot.com/lorigine-des-prisons-pour-solidarite-en-faveur-des-detenus.html>.

⁵² Claire Illi. <https://journals.openedition.org/criminocorpus/2840>

⁵³Rapport à M. le comte de Montalivet sur les pénitenciers des États-Unis- F. Demetz et G. Blouet, 1837 p97- Tiré de, "Architecture pénitentiaires de l'ancien régime à nos jours". F. Doulat, p 27.

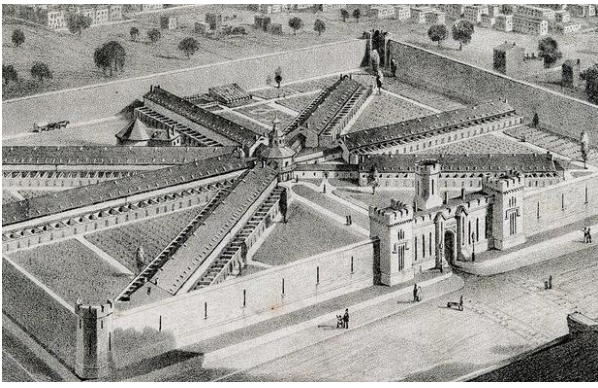


Fig 17: The Eastern Penitentiary, Philadelphia, 1823-1829.

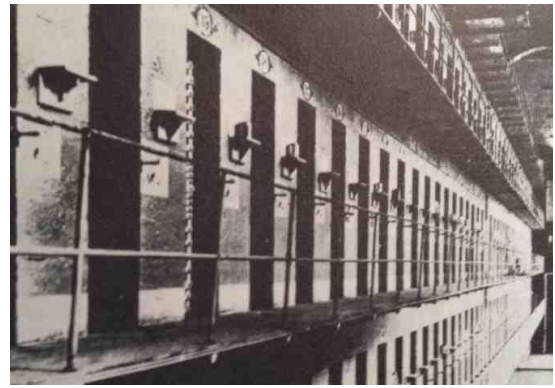


Fig 18: Prison d'Auburn, New York, 1816-1825.

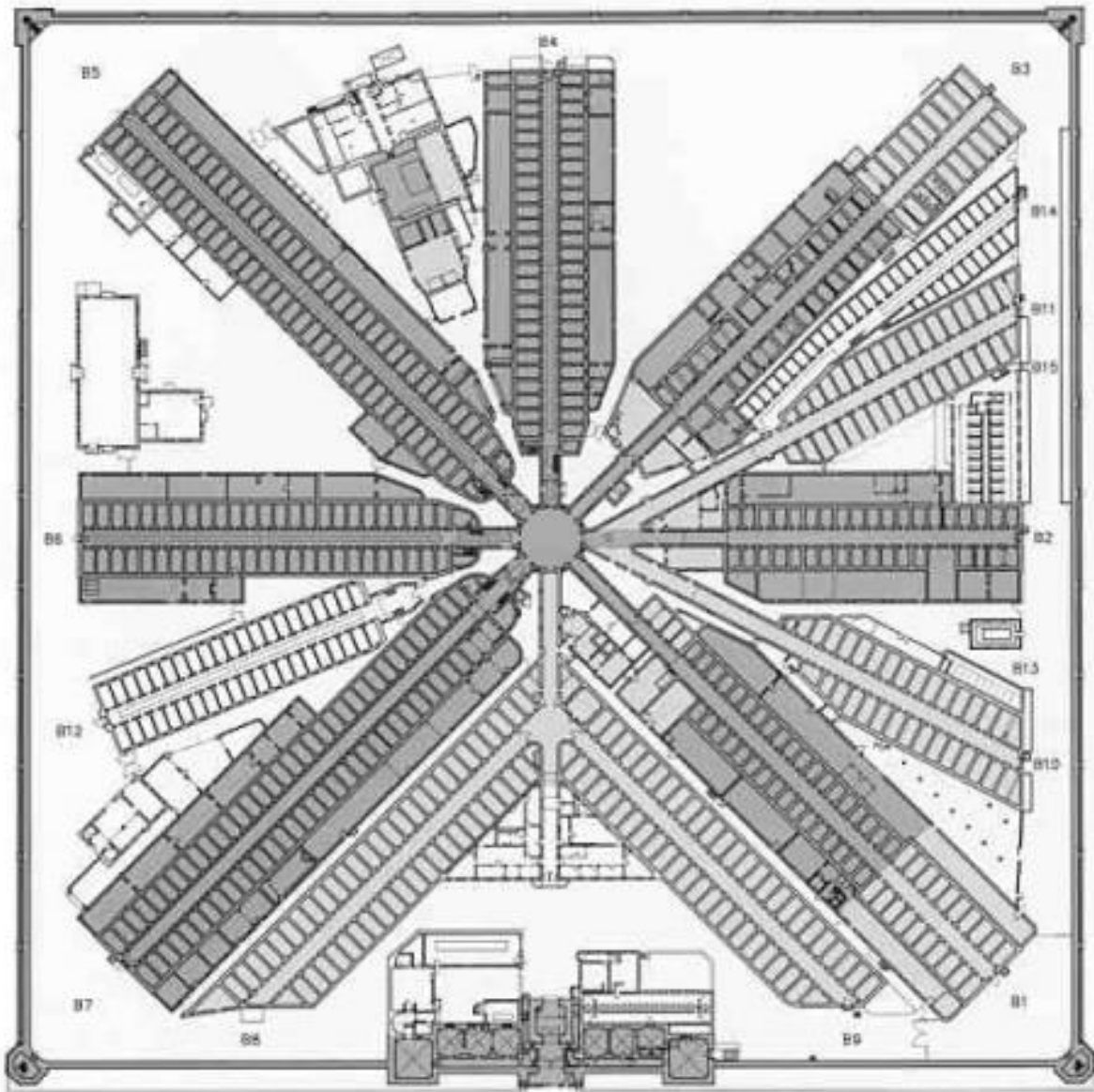


Fig 19: Le plan de la prison Eastern Penitentiary, avant et après l'extension.

B - La prison Anglaise :

L'Angleterre a connu la présence de plusieurs différents établissements pénitentiaires et des lieux de détention primitifs du moyen âge et les workhouses du XVI^e siècle.

Au milieu du XIX^e siècle, l'Angleterre a connu deux formes d'emprisonnement, les prisons locales sous la responsabilité des magistrats et la prison de détention gérée par l'administration centrale de l'État comme un asile pour criminels psychologiquement troublés, et un refuge pour femmes. Pour la gestion de ces deux modèles, les Anglais préconisaient le système progressif de la division de la peine en plusieurs étapes, dont l'emprisonnement cellulaire comme aux Etats-Unis.⁵⁴

L'idée de l'emprisonnement cellulaire, plus les idées de réforme pénitentiaire d'Howard vont influencer Joshua Jebb, ingénieur militaire et architecte en charge de la construction de la prison de Pentonville. Celle-ci fut posée comme modèle. Elle est spécifiquement conçue afin d'empêcher radicalement toute forme de communication entre les détenus (en se fondant sur le modèle Pennsylvanien), ainsi les détenus travaillent, prennent leur repas et dorment dans leurs cellules, sur une rotonde centrale formant le noyau intérieur de la prison, autour duquel s'ouvrent en éventail quatre arcades d'une hauteur égale à celle du bâtiment. C'est sur ces arcades que donnent les cellules de même dimension. Elles servent trois étages superposés sous forme de galeries auxquelles on arrive par de petits escaliers en spirale conduisant aux étages supérieurs. Les cours sont des préaux aboutissant vers un seul gardien qui peut observer tous les prisonniers⁵⁵.

Le principe de cette prison a influé sur toutes les conceptions contemporaines.



Fig 20 : La prison pentenville à l'Ondre 1842.



Fig 21 : La rotonde centrale.

⁵⁴Alexandre Ribot -Mondes. Exporté de Wikisource le 14/07/2019 T.103, 1873 -Le système pénitentiaire en Angleterre.

⁵⁵ <https://prisons-cherche-midi-mauzac.com/des-prisons/la-prison-de-pentonville-par-joshua-jebb-1842-prison-modele-16756>.

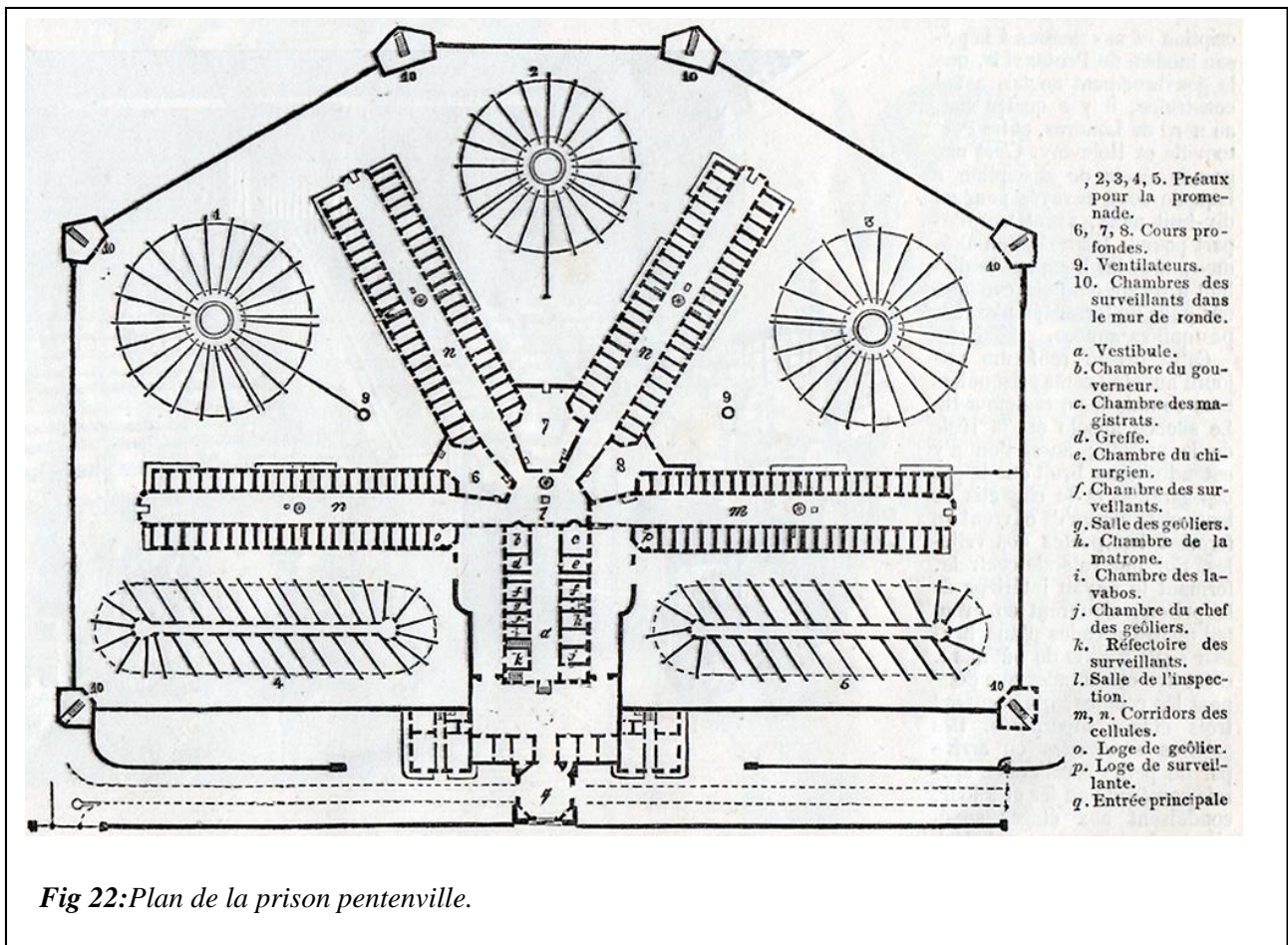


Fig 22: Plan de la prison pentenville.

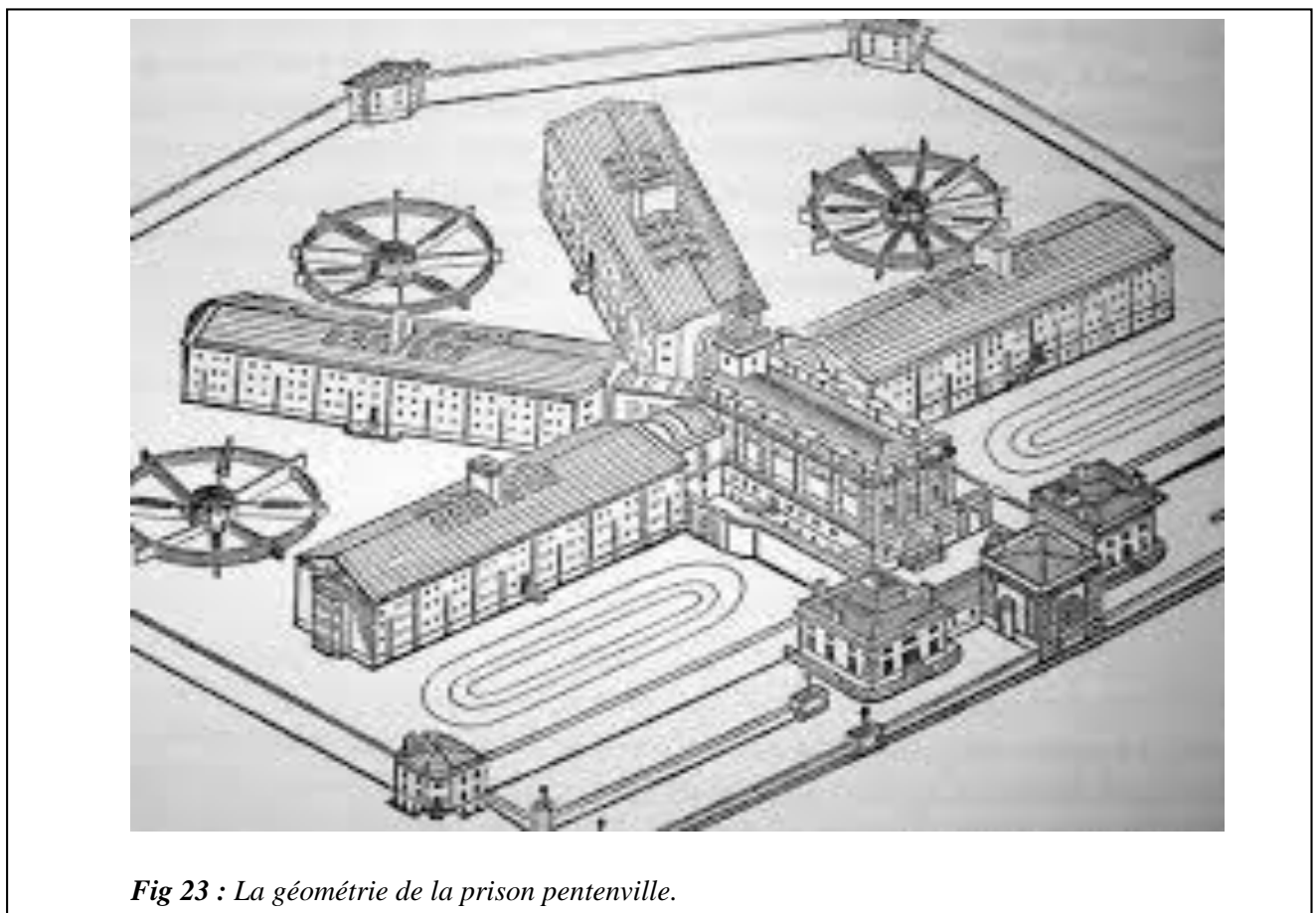


Fig 23 : La géométrie de la prison pentenville.

I.4.2- Les prisons françaises au XIX^e siècle :

Jusqu'en 1750 les constructions dominantes en Europe sont les églises, les châteaux et les palais. Au XIX^e siècle, l'architecture s'oriente vers la construction des hôtels, des librairies publiques, des écoles, des universités, des théâtres..., et la prison qui représente un thème majeur. L'architecture carcérale s'exprime en ce moment de manière particulièrement, surtout du point de vue de la sécurité et de l'amélioration des conditions sanitaires.

A-Les idées de la réforme carcérale :

C'est durant le XIX^e siècle que se confirme définitivement la peine de l'incarcération et le code pénal va continuer à renforcer l'importance de la prison et de supprimer l'ensemble des peines infamantes qui étaient encore en application.⁵⁶

Entre 1830 et 1848, en France les discours théoriques de la doctrine française aboutissent à la réforme des prisons par l'adoption du principe cellulaire⁵⁷,

Afin d'octroyer le meilleur modèle pénitentiaire à son pays, le gouvernement français se réfère aux modèles américains (Abel Blouet, l'un des fondateurs de la prison Serkadji a été envoyé aux États Unis pour faire le relevé de toutes les prisons américaines)⁵⁸.

Les juristes, architectes, administrateurs et politiques développent une architecture carcérale européenne basée sur la combinaison des deux modèles, américain pennsylvanien et le panoptique de Bentham avec une touche européenne⁵⁹, afin de se détacher de l'empreinte américaine et de trouver une solution française. C'est l'emprisonnement individuel dans le concept du plan radial. Celui-là constitue le point de départ pour tous les architectes qui proposent des différentes solutions.

À partir de ce modèle de combinaison, plusieurs variantes de plans pour les prisons cellulaires sont exposées : panoptique complet (plan circulaire parfait), panoptique en demi-cercle, plan rayonnant en étoile, le plan en croix et plan en Y⁶⁰. Mais le principe est de toujours regrouper les prisonniers dans un même lieu, tout en assurant leur séparation et en leur permettant de résider dans des cellules individuelles suffisamment grandes, d'assurer une surveillance et une sécurité plus efficaces discrètes et économiques, le tout en permettant autant que possible une vie physique et active dans des lieux de travail et de promenade⁶¹.

⁵⁶ Christian Carlier. Revue hypermédia : Histoire de la justice, des crimes et des peines- Histoire des prisons et de l'administration pénitentiaire française de l'Ancien Régime à nos jours.

⁵⁷ Hinda hedhili-l'architecte carcérales des mots et des murs-p40.

⁵⁸ <https://journals.openedition.org/criminocorpus/2840#ftn45>

⁵⁹ Hinda hedhili-l'architecte carcérales des mots et des murs-p35.

⁶⁰ <https://www.enap.justice.fr/histoire/regards-sur-larchitecture-carcerale-19eme-20eme-siecles>

⁶¹ Philippe Silvin, Mémoires de fin d'étude : École d'architecture de Lille et des régions Nord : 1990. L'architecture des prisons. P105.

Le plan rayonnant, entre 1850-1860 devient le schéma fondamental de toutes les conceptions carcérales avec quelques principes de base : les perspectives des couloirs, les coursives en surplomb, le volume de la rotonde (tour centrale), l'ampleur des arches liant les ailes à la rotonde⁶².

Par la suite, le modèle cellulaire est jugé trop coûteux et pour des raisons économiques imposent qu'on nuance les idéaux de réforme prévoyant la ségrégation cellulaire individuelle. On recommande ainsi de ne plus construire de prisons de type cellulaire, beaucoup de prisons sont construites avec des dortoirs communs, seule la maison d'arrêt de la Santé est construite en 1867 avec un quartier cellulaire pour les prévenus⁶³.

B- Vers les principes de la prison contemporaine :

Entre 1872 et 1875 et à la Troisième République, le régime cellulaire est réintroduit dans toutes les prisons départementales françaises et une loi votée juin 1875 pour l'amélioration des conditions de vie des détenus. Celle-ci applicable jusqu'à aujourd'hui comprend un certain nombre de principes⁶⁴ :

- 1-Un espace de détention individuel jour et nuit pour les prévenus de courtes peines.
- 2-Une prison départementale pour les détentions de un à cinq ans.
- 3-Des maisons centrales (système auburnien) pour les droits communs, condamnés de 5 à 10 ans.
- 4- Les colonies françaises pour les criminels de peine plus de 10 ans.

Par la suite en juillet 1877, un programme détaillé relatif à la construction individuelle est déterminé⁶⁵.

Il concerne :

- L'aménagement du plan de masse : les blocs ou bien les ailes sont aménagées autour d'un point central, le nombre des ailes est défini par le nombre des détenus (un seul bloc pour 100 prisonniers, lorsque le nombre des détenus dépasse les 100 l'aménagement se fait dans des ailes). Les cellules sont aménagées le long d'un couloir sans obstacle visuel.
- Les parloirs : ce sont des cases séparées et placées à l'entrée de chaque galerie ou de la porte centrale.
- Les lieux de culte : ce sont des stalles en menuiserie de 2m de hauteur et 60cm de largeur groupées.
- Les équipements : les conduites pour le chauffage et la ventilation sont séparées et l'éclairage est par gaz ou d'essence.
- L'aménagement des cellules : ce programme précise l'aménagement exact des cellules, avec des dimensions de 4 m de longueur ,2.5m de largeur et 3 m de hauteur, ventilées, chauffées, éclairées,

⁶²L'école française de l'administration pénitentiaire. <https://www.enap.justice.fr/histoire/regards-sur-larchitecture-carcerale-19eme-20eme-siecles>.

⁶³ Le ministère de la justice français. <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/histoire-des-prisons-12128/visite-historique-du-xixe-au-xxe-siecle-21200.html>

⁶⁴ Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines. <https://criminocorpus.org/fr/reperes/legislation/textes-juridiques-lois-decre/textes-relatifs-aux-p/de-la-monarchie-de-juillet-a-1/loi-du-5-juin-1875/>

⁶⁵ Extrait de l'instruction du 10 août 1875.

dotées d'un appareil d'aisance et pourvues en quantité d'eau pour les besoins de propreté, la porte de la cellule est de 2 m de hauteur et 75 cm de large et la fenêtre est de 1m20 de large et de 70cm de hauteur et placé de 2m du sol.

La première guerre mondiale marque l'arrêt de cette politique de construction et de la réflexion sur le monde carcéral. De plus, la diminution de la population pénale rend la construction de nouvelles prisons moins importante. Les bâtiments vont peu à peu se dégrader par manque d'entretien et d'effectifs. Et il faudra attendre les lendemains de la deuxième guerre mondiale pour que la question des prisons ressurgisse sur la scène sociale.

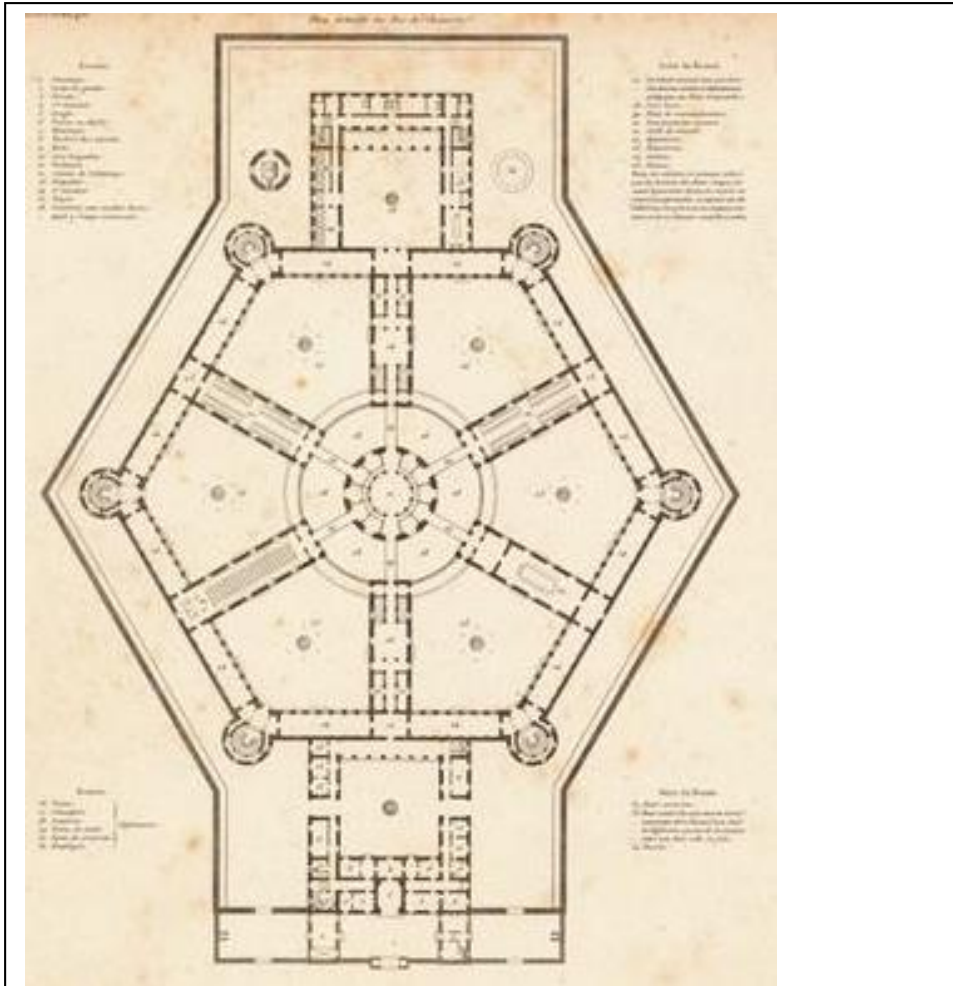


Fig 24 : Maison des jeunes détenus de la petite Roquette (paris 1826-1836)
 Une prison de type auburnien avec la forme d'une forteresse hexagonale composé de 06 blocs(elle comprenait environ 500 cellules avec un réfectoire et une classe commune) séparées entre eux par 06 bâtiments disposés en rayon autour d'une tour centrale quelle reprend l'idée du panoptique .

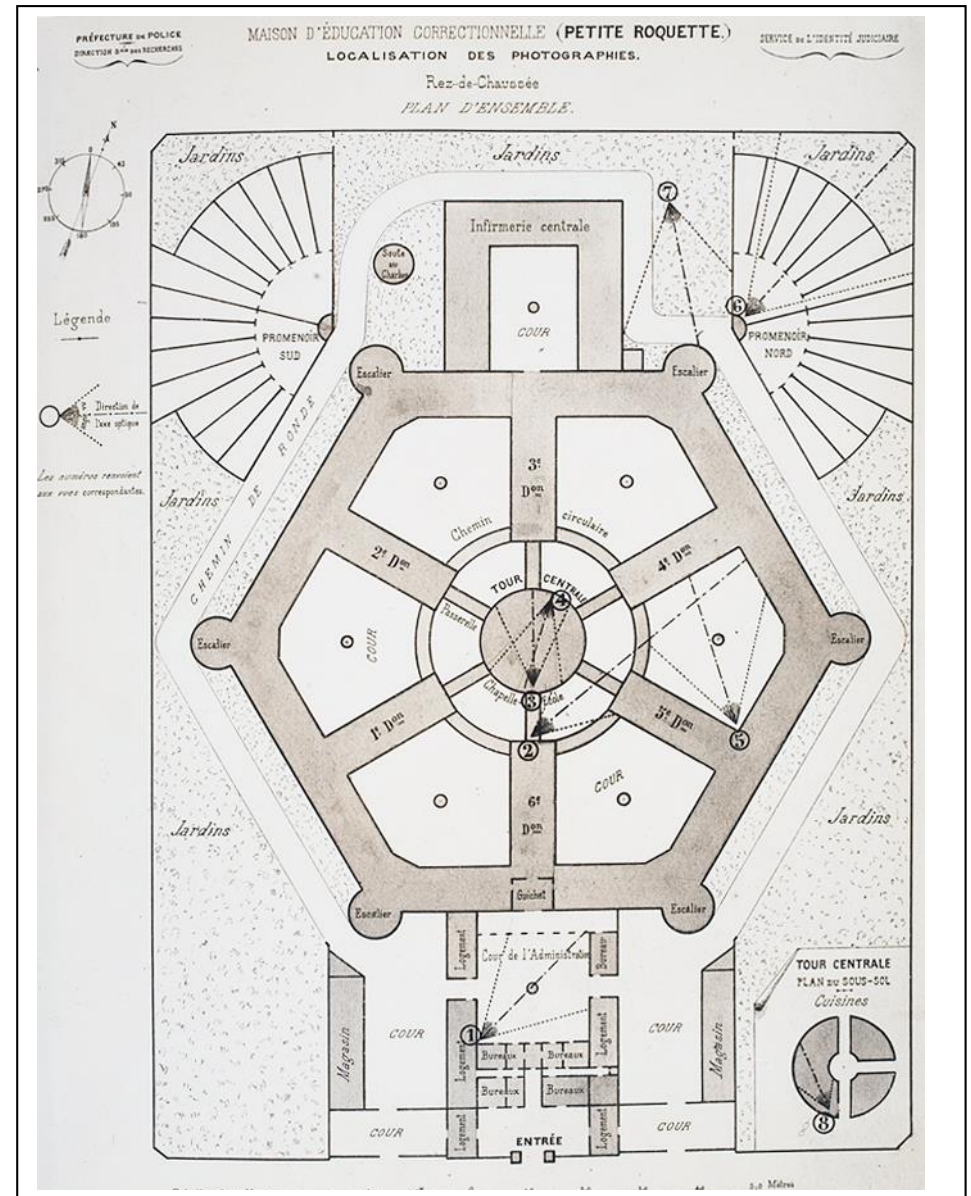


Fig 25 : La Petite-Roquette, organisée à l'origine en dortoirs.

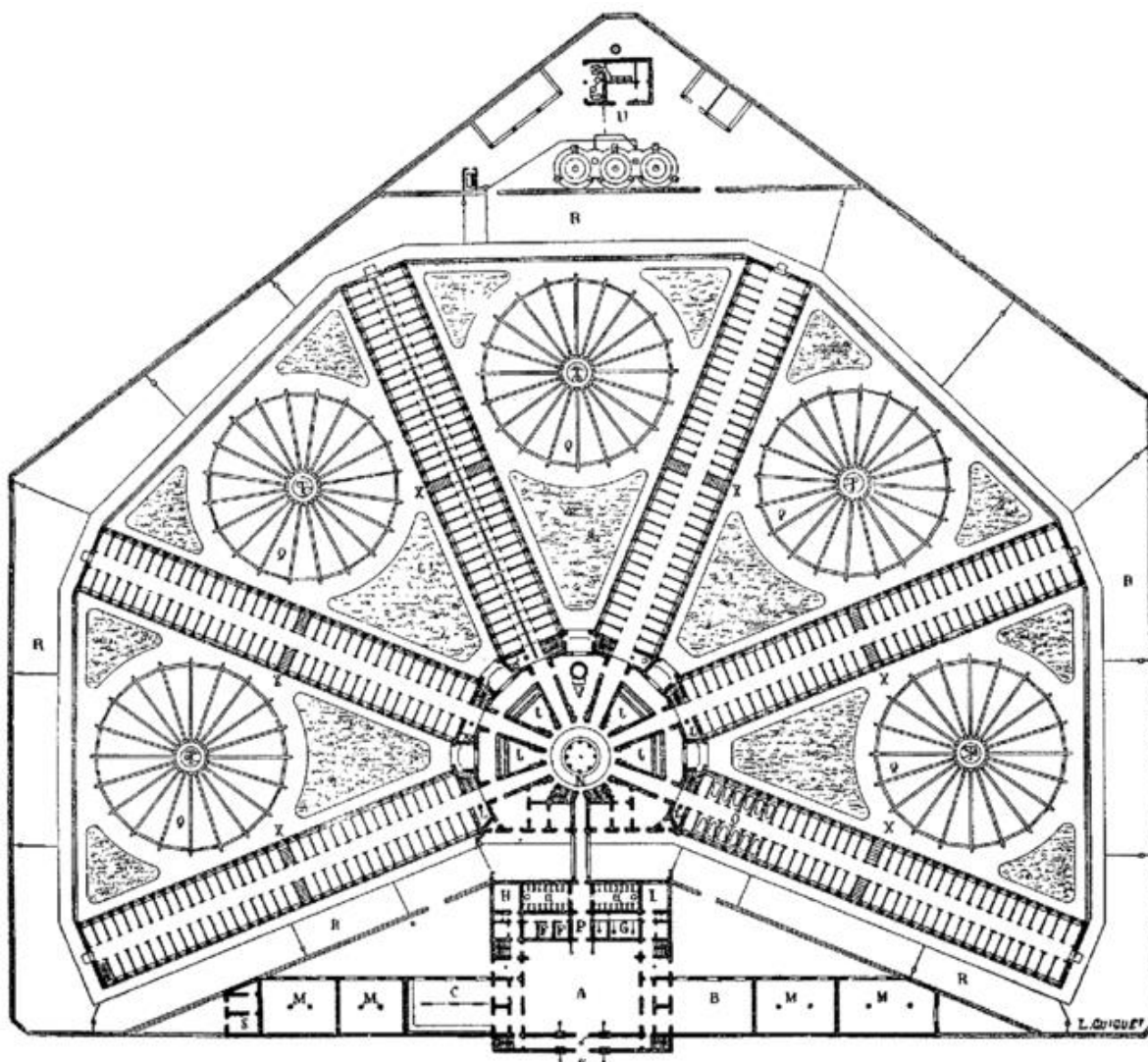


Figure 26 : Plan de Mazas (Lyon 1843-1850), des architectes ; Gilbert et Lecoq, Prison modèle suivant le modèle radial avec le principe de la prison pennsylvanien.



Fig 27 et 28 : La prison au système panoptique de Bentham avec surveillance des couloirs et des cours.

Fig 29 : Une ligne de vis à vis des cellules le long du couloir.



Fig 30 : Vue aérienne de La maison d'arrêt de la santé à Paris (l'architecte Emil vandremer 1868).

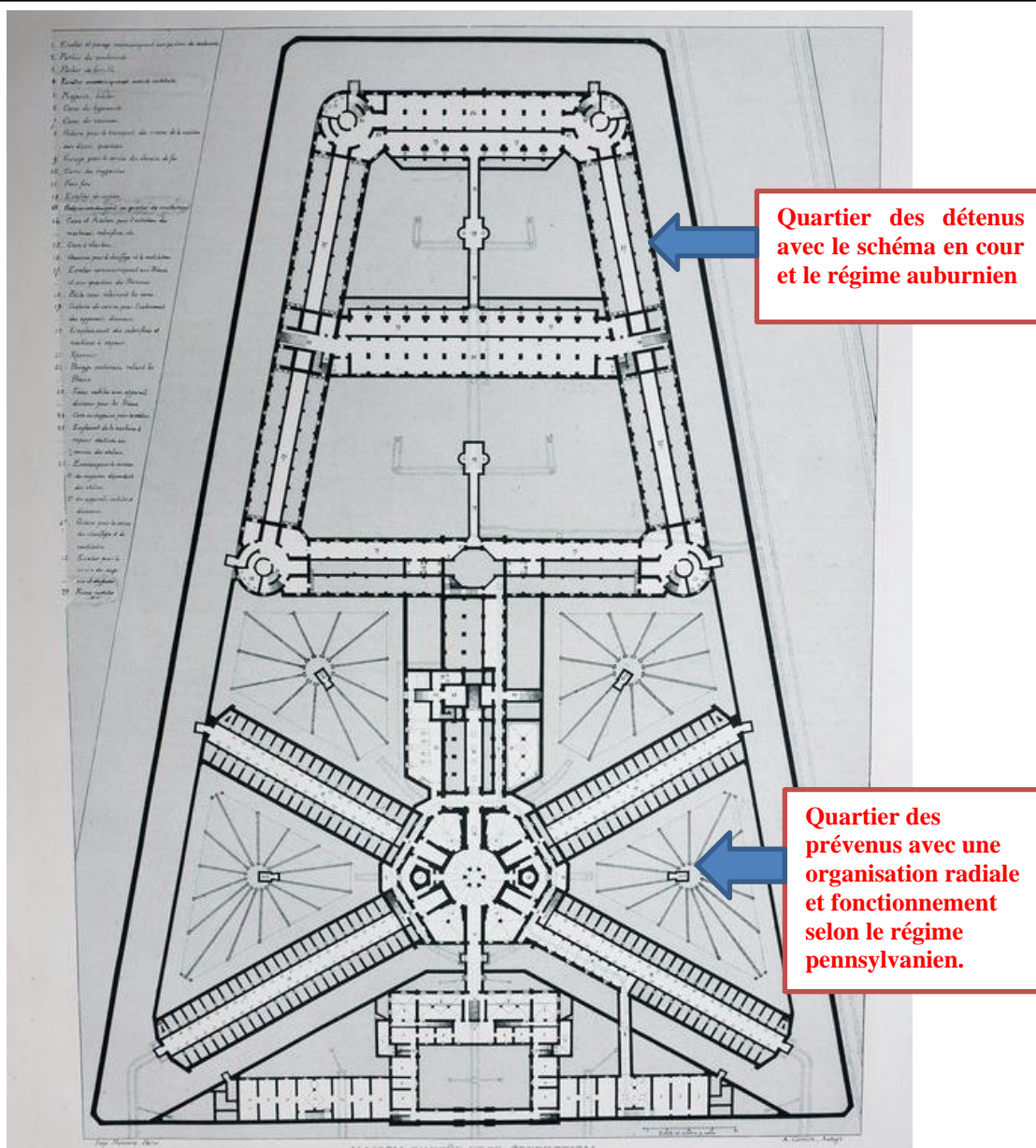


Fig 31 : Plan de la maison d'arrêt de la santé.

Elle abrite l'infirmerie des prisons de Paris, et elle dispose un système de chauffage, de ventilation, d'éclairage et en plus un système d'égout comme innovation de l'époque.

I.5 - Les différents types d'architecture carcérale existants :

Les différentes typologies architecturales ont été le fruit de systèmes pénitentiaires classiques. Tous les architectes s'inspirent des systèmes expliqués précédemment. Suite à ces réflexions, les architectes ont essayé de donner un aspect bâti à ce concept qu'est l'incarcération.

I.5.1- Le type Citadelle :

C'est la reconversion des anciennes bâtisses en prisons. Ces établissements du moyen âge, abordent la prison comme un lieu d'attente de procès. Il s'agit d'enfermer quelqu'un dans un bastion militaire, des châteaux forts, des donjons ou des oubliettes.

La plupart des châteaux forts et des citadelles comme le château d'if, la conciergerie, le château de Vincennes et là plus célèbre la Bastille sont utilisés comme prison. Certains de ces bâtiments sont toujours eu vocation de prison (le château de Nantes) mais la plupart ont été reconvertis sinon détruits



Fig 32 : Château de Vincennes.



Fig33 : Prise de la bastille 1789.

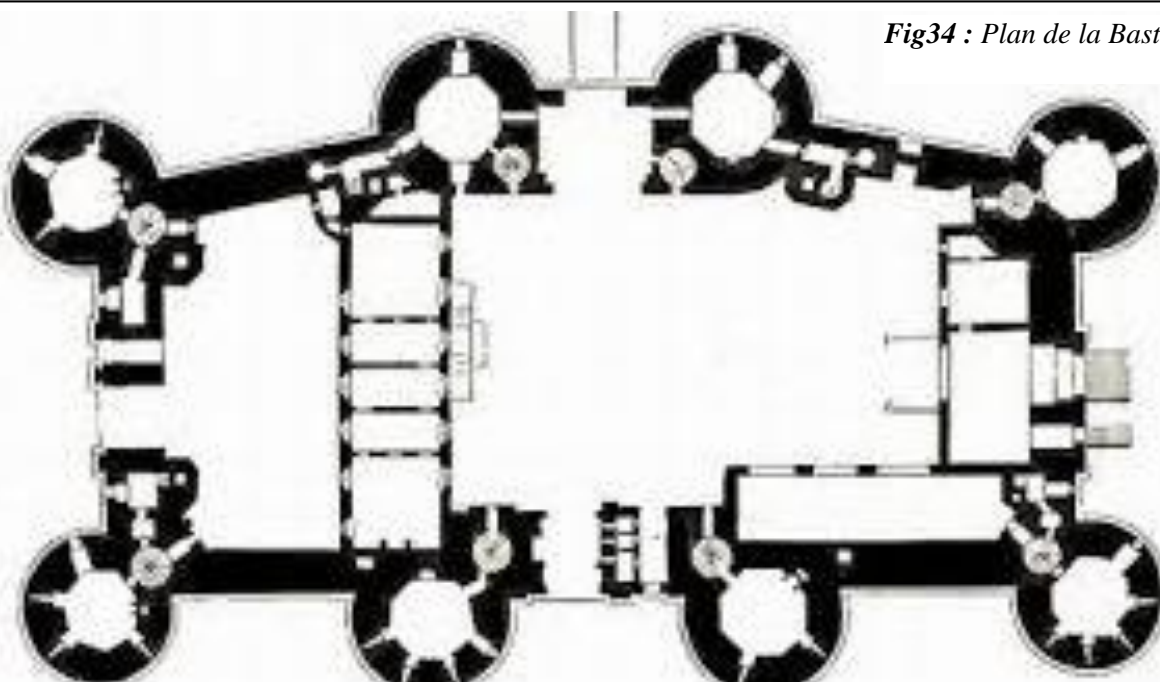


Fig34 : Plan de la Bastille.

I.5.2- Le type panoptique :

C'est l'application du panoptique de Bentham, qu'il a été l'inspiration de plusieurs établissements. On peut citer quelques exemples. Comme le Western Penitentiary à Pittsburgh en 1826 et le Eastern Penitentiary à Philadelphie bâti par Haviland en 1829. Les deux édifices s'inspirent du système avec une tour centrale de surveillance et des cellules avec cours individuelles. La prison d'Autun (1854-1856) comme une tour cylindrique évidée et la prison de Stateville aux USA en 1919.

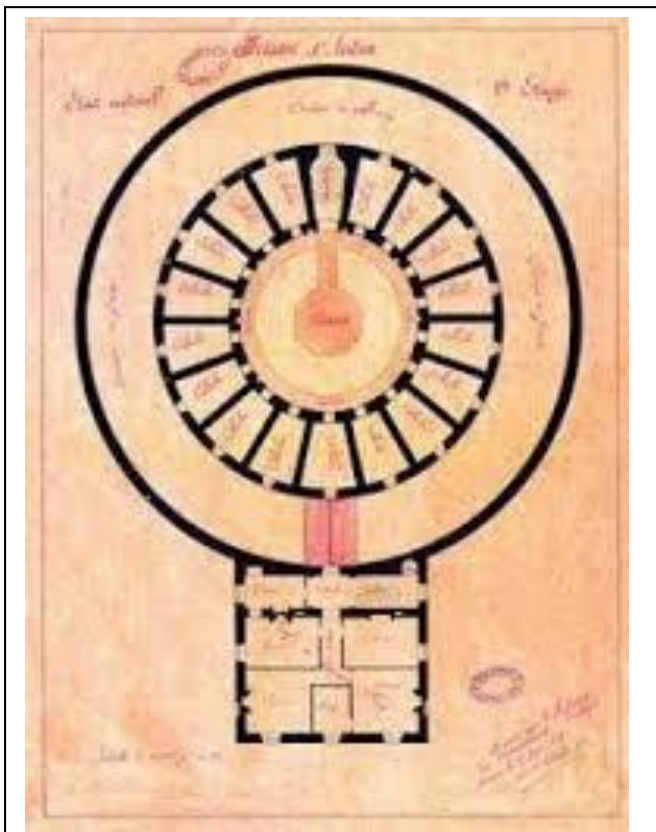


Fig 35 : Le plan de la prison d'Autun.

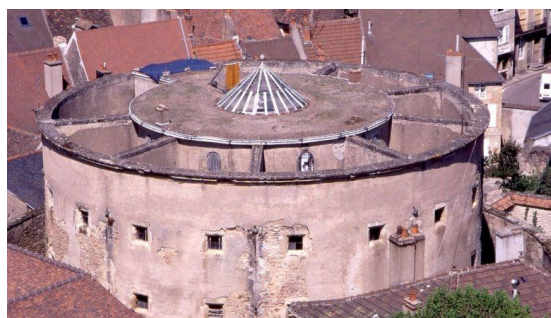


Fig 36 :Le volume cylindrique de la prison d'Autun.



Fig37 : Les portes des cellules qui s'orientent vers le point central.



Fig 38 : La prison de Stateville.



Fig 39 : la surveillance centrale avec le concept de Bentham.

I.5.3- Le type radial :

Ce type d'architecture carcérale est très connu à la fin du XIX siècle, c'est la combinaison entre le système pennsylvanien et le panoptique, il est composé d'ailes liées au service de la surveillance.

Le premier modèle est l'exemple de Gand en Belgique-1773, la prison d'Anvers-1840, la prison de la Santé -1867 et le pénitencier de Pentonville GB-1842. Ce type d'architecture est aussi connu sous le nom de « téléphone pôle », agglomération de petites unités, toutes isolables ou condamnables. Il a été appliqué à de grandes dimensions à Fleury-Mérogis-1969 en France. Actuellement c'est encore le modèle le plus commun avec plus ou moins de bâtiments concourants.

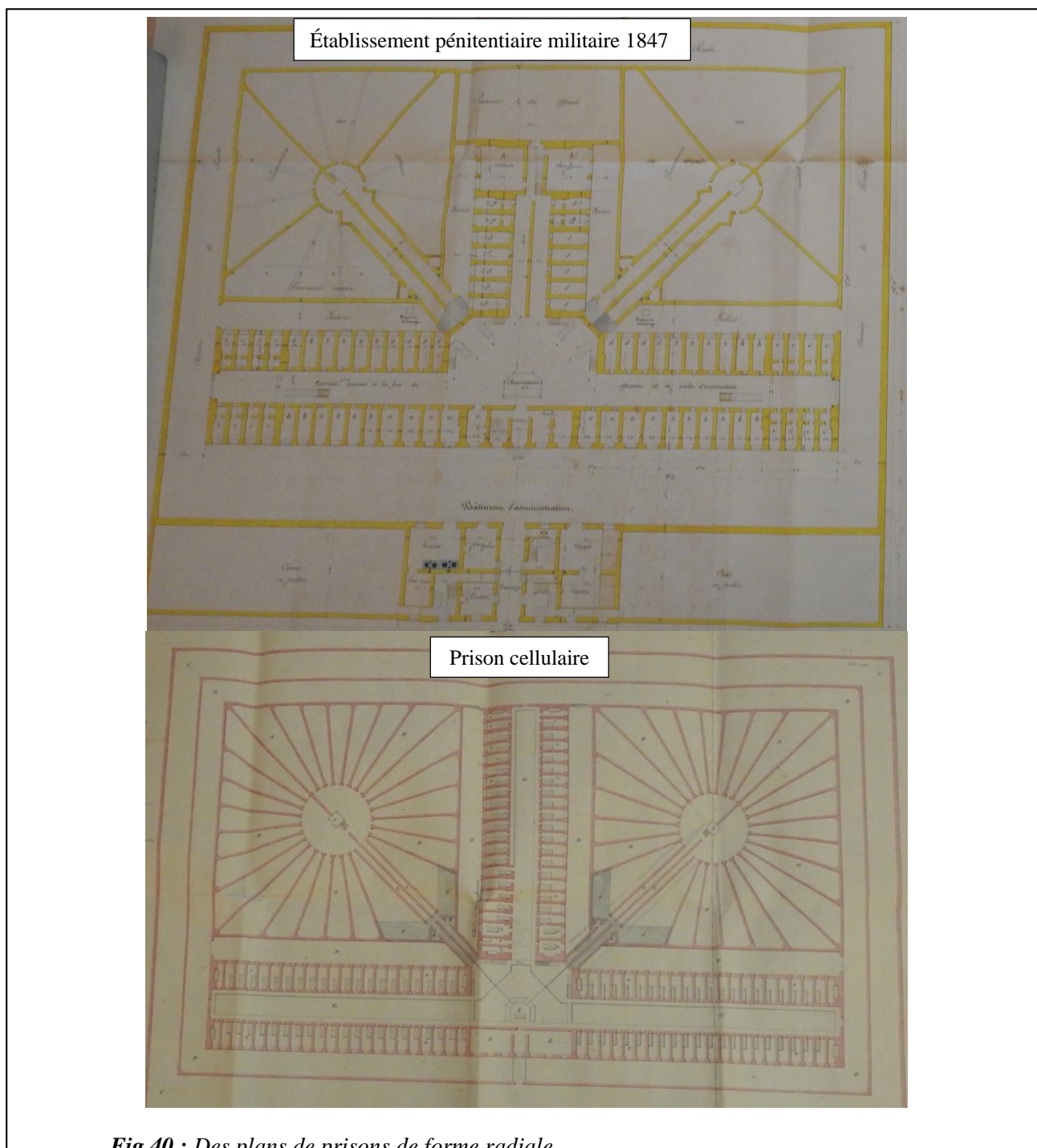


Fig 40 : Des plans de prisons de forme radiale.

I.5.4 - Le type carré ou quadrillé :

Ce type est composé de bâtiments orthogonaux entourent des cours intérieures. Dans ces bâtiments se répartissent les cellules et les ateliers où la surveillance est très difficile mais il permet la séparation des détenus par catégories en quartiers. On peut citer ; la prison d'Attica à new York, Lees Burg à New Jersey, Newgâte de London et la prison Muret en France.

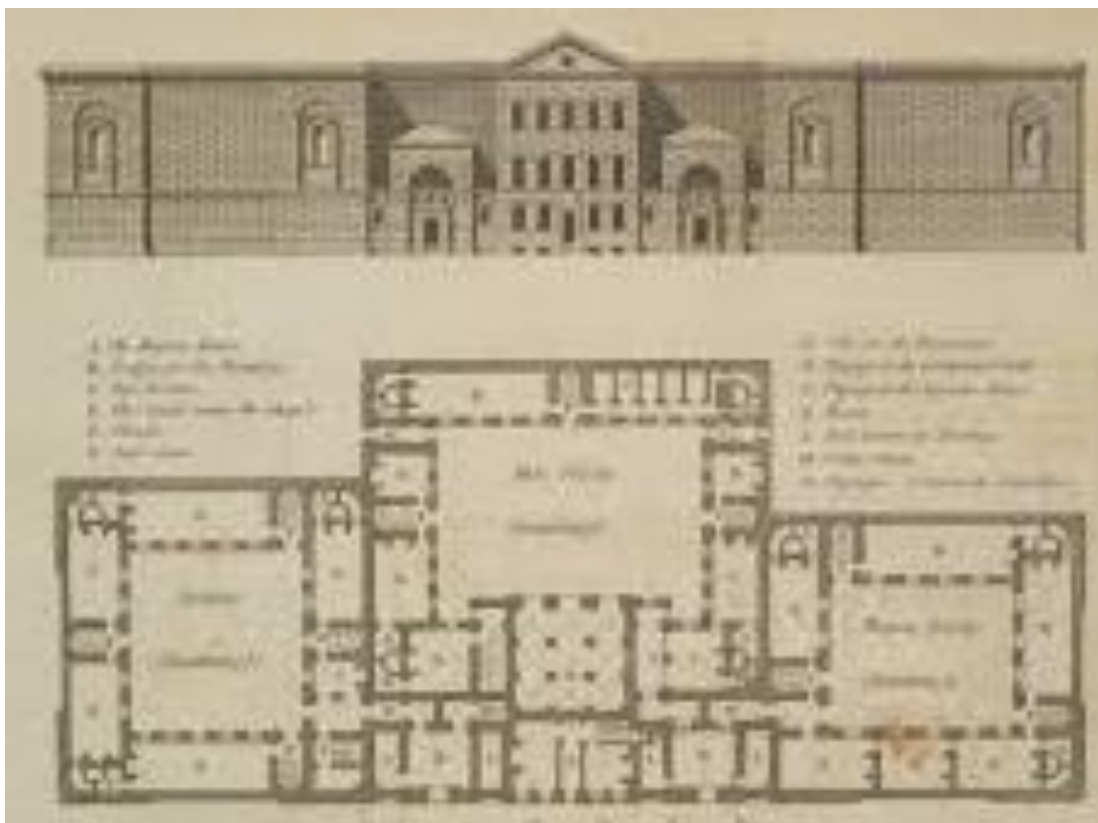


Fig 41 : Plan et façade –prison Newgate /LONDON.



Figure 42 : Vue aérienne sur la prison de Muret.

I.5.5 - Le type linéaire :

Par adaptation du système auburnien, c'est une prison tout en longueur avec des conditions de sécurité maximales et une circulation très pratique avec l'organisation des cellules en vis-à-vis. L'isolement est maximum avec le traitement des fenêtres qui coupe la vue directe, c'est un type de plans très austères comme la prison de Sing-Sing de 1819 aux États Unis, la plus connue pour son faible taux d'évasions et pour son nombre élevé de suicides.



Figure 43 : Prison de Sing-Sing.

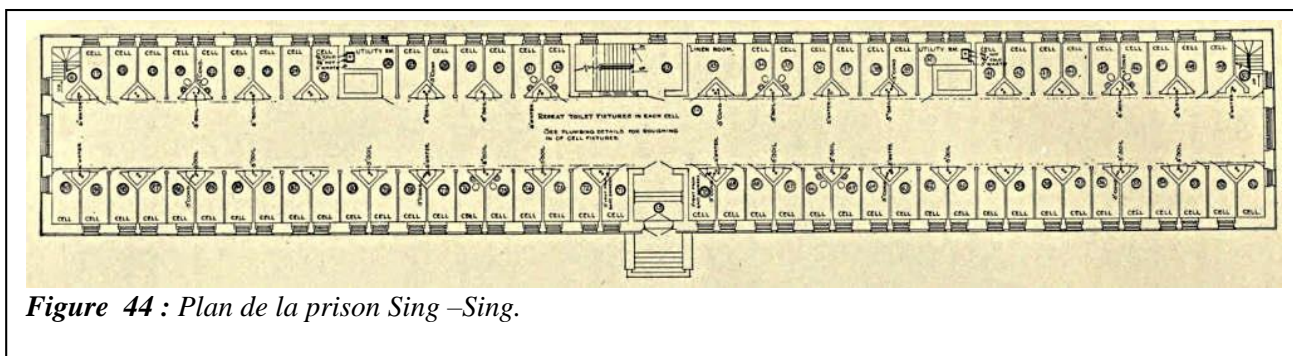


Figure 44 : Plan de la prison Sing –Sing.

I.5.6 - Le type radioconcentrique :

Il est de forme hexagonal ou octogonal composés de bâtiments qui sont reliés avec le centre suite à une autre série de bâtiments ou de passerelles. Le centre est un édifice qui occupe la fonction d'une chapelle et un réfectoire plus la surveillance avec trois tours qui montre une orientation vers le système auburnien. Ce type comme le carré permet d'entourer les cours à l'intérieur des blocs. La prison belge de Ghent du 1773 peut être citée comme exemple et la française la Petite Roquette et le Western Pénitenciaire de Strickland.

I.5.7 - Le type Parallèle :

Cette forme est conçue sous forme d'une série de bâtiments parallèles reliés avec un couloir central. Ces bâtiments de blocs cellulaires sont séparés par les cours de promenade, cette aménagement permet de classer les détenus par catégories, il fut appliqué a la prison de Fresnes (Poussin, 1898), à celle des Baumettes à Marseille, la prison de New County à Philadelphie.

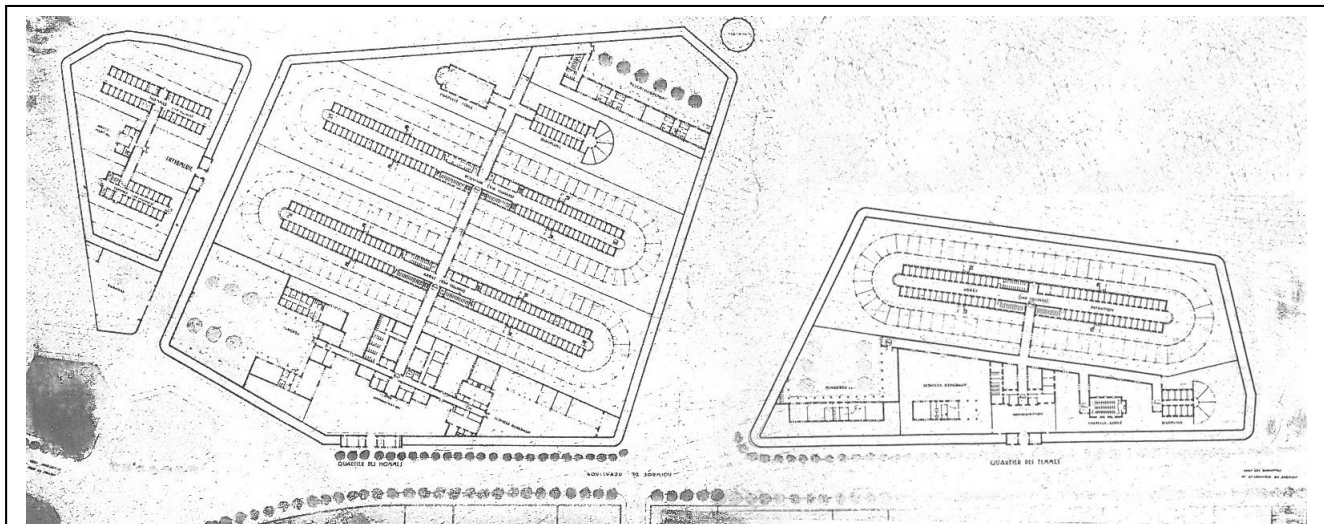


Fig 47 : Plan de la prison des Baumettes à Marseille.



Fig 48 : La prison des Baumettes à Marseille.

I.5.8 - Le type ouvert ou groupement d'unités :

Il s'agit d'une architecture éclatée sous forme d'un petit village dans lequel les bâtiments sont distants les uns des autres, recréant des unités de vie souvent rassemblées autour de bâtiments d'activités, comme la colonie pénitentiaire de Mettray (Lyon 1839).

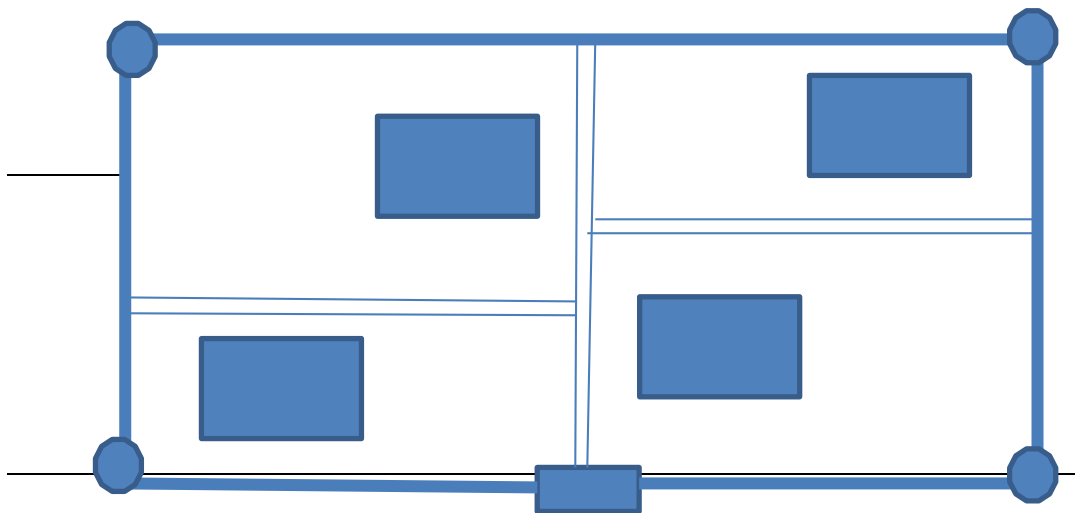


Fig 49 : Le type groupement d'unités.

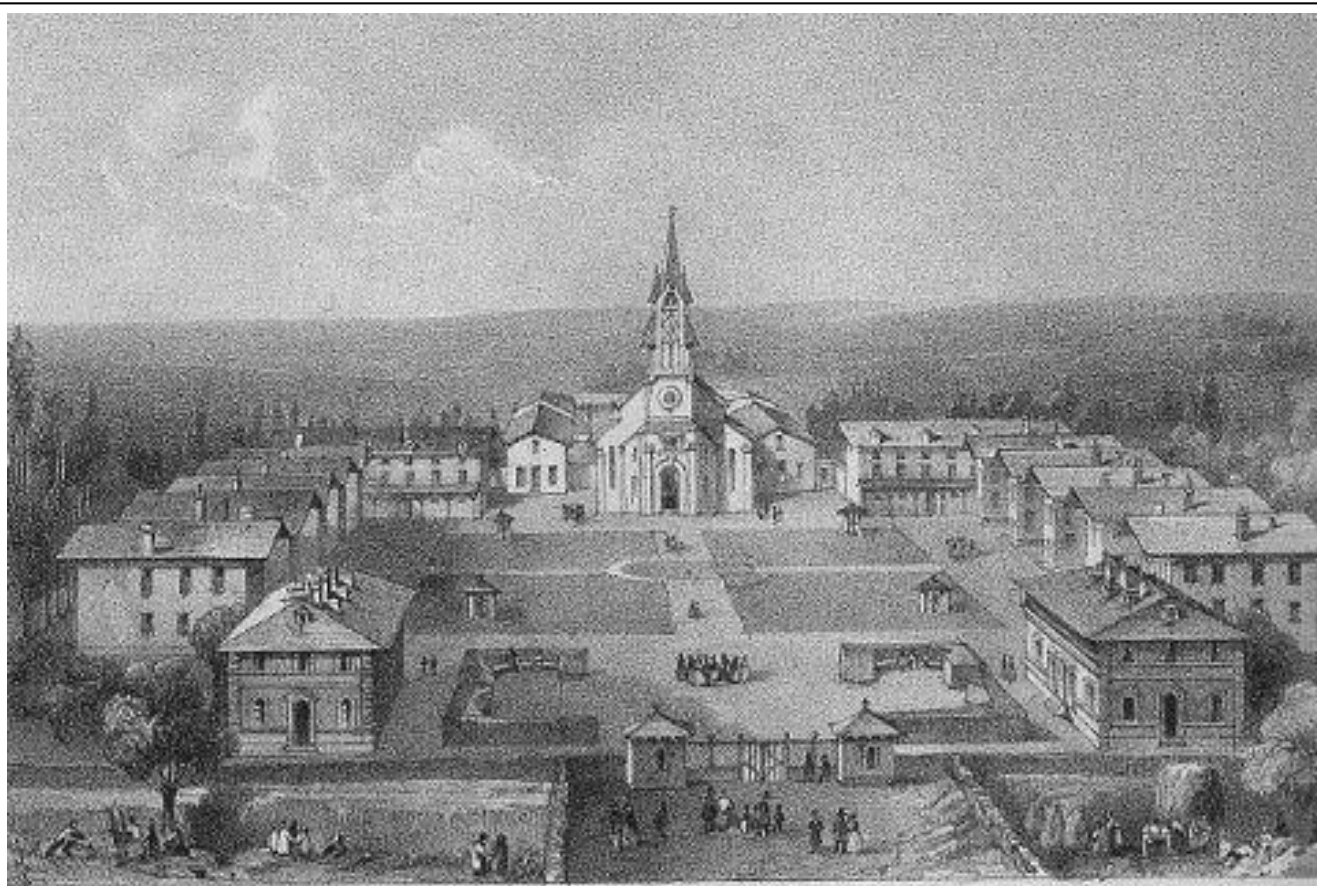


Fig 50 : La colonie pénitentiaire de Mettray.

Conclusion :

La prison dans sa conception actuelle est née au XIX^e siècle. Depuis elle est considérée comme le meilleur moyen d'amendement et comme le résultat des débats des réflexions qui ont conduit à la mise en place de programmes et de plans.

Cependant la pratique de l'enfermement à des origines lointaines avec des principes d'utilisation différentes. Avant le XVI^e siècle, la prison sous la seule forme de cachots, n'est qu'un moyen de déposer le corps du condamné avant la sentence. Entre le XVI^e et le XVII^e siècle, l'institution pénitentiaire est utilisée comme une maison de main-d'œuvre ou les gens sont reclus uniquement pour travailler. L'évolution du droit au XVIII^e siècle, définit la prison comme un édifice autonome.

À la fin du XVIII^e siècle, les idées des réformateurs donnent à la peine privative de liberté la place principale et mènent à une réflexion sur le système pénitentiaire et sur ses expressions architecturales avec les deux systèmes majeurs américains : pennsylvanien avec l'isolement cellulaire et le système mixte entre l'isolement dans les cellules et le travail en commun d'auburnien. Ces deux systèmes qui s'inspirent du modèle archétype de Bentham ont influencé la formation des établissements pénitentiaires au XIX^e siècle. Par la suite un plan radial est conçu de la combinaison du système américain et le plan panoptique et qui se considère comme le principe de toutes les conceptions carcérales qui suivent.

La prison à travers l'histoire a dépendu d'orientations politiques, idéologiques, de contextes économiques, sociaux et philosophiques où la conception de cet édifice a toujours reposé sur la recherche d'un système optimum de la gestion des individus. Ce qui a entraîné le plus souvent une réflexion sur le plan masse basé sur la surveillance.

CHAPITRE II

LE SYSTEME PENITENTIAIRE ALGERIEN « CAS DE LA PRISON SERKADJI » Historique et évolution

Introduction :

Avant le programme de soutien du développement économique pour la période allant de 2005 à 2009, le système pénitentiaire algérien est hérité en grande partie de l'époque coloniale⁶⁶.

La situation des établissements pénitentiaires en Algérie, du point de vue de leurs capacités, leurs formes et leurs architectures, ne répondent pas d'une manière générale aux normes établies dans l'architecture pénitentiaire récente qui s'adapte dans ses conceptions et la nature de ses structures avec les particularités des fonctions qu'elles doivent accomplir⁶⁷, parce qu'elle répond à des besoins et des conditions pénitentiaires d'une période liée au colonialisme français.

Avant le programme de 2005-2009, le parc national comptait 127 établissements pénitentiaires classés selon l'article 28 du code de l'organisation pénitentiaire en établissements de prévention, de rééducation, de réadaptation, en centres spécialisés pour femmes et centres spécialisés pour mineurs. Il porte 10 établissements de réadaptation, 35 établissements de rééducation, 80 établissements de prévention, 02 centres pour mineurs.

Quant aux périodes de construction de ces établissements, il est noté que 76 établissements pénitentiaires ont été construits avant 1962, dont 59 avant 1900 et 51 établissements ont été réalisés après 1962. C'est-à-dire que plus que la moitié de ces établissements ont été construits avant l'indépendance. Il y a lieu aussi de signaler que 29 établissements pénitentiaires ont été conçus initialement à d'autres fins (prison militaire, prison d'agriculture.....)

⁶⁶ Architecture carcérale humanisation, sécurisation, économie (EPAU ,DGAPR,PNUD) p :62.

⁶⁷ Séminaire international sur l'architecture carcérale Mr le ministre cadre des sceaux.

II .1 – Serkadji dans l’histoire :

En 2005 L’Algérie a commencé la restructuration du système pénitentiaire algérien avec la réalisation de plusieurs établissements, basé sur le principe de la séparation des détenus et toutes les grandes fonctions par l’utilisation du système quartier, qui nécessite des surfaces très importantes, l’un des buts de ce programme est de diminuer la surcharge sur les anciennes prisons. Parmi ces institutions est l’établissement de rééducation et réadaptation Bab Djdid connu par les appellations Serkadji et Barberousse.

II.1.1- Les premiers établissements pénitentiaires d’envergure :

Avant la colonisation, les prisons qui se trouve en Algérie et spécialement à Alger (la Casbah) étaient appelées bagnes parce que les prisonniers ont été placés dans des bains pendant la nuit, l’architecture de ces édifices ressemble beaucoup dans son organisation aux maisons de la période ottomane, avec des pièces qui s’aménagent autour d’un patio central.⁶⁸

L’entrée de la France en Algérie coïncide avec les mouvements de réforme de l’architecture carcérale en France, qui exprime la variété et le nombre assez grand des prisons en Algérie qui ont été réalisées dans cette période.

Les établissements qui remontent à l’époque coloniale, ont été bâtis en suivant un style architectural pénal, pour des raisons purement sécuritaires et pour faire face à toute tentative d’évasion probable, sans tenir compte des valeurs humaines des prisonniers⁶⁹.

Parmi ces établissements, on peut citer ; la maison d’arrêt de Blida daté de 1836, la maison d’arrêt de Ténès de 1845, les maisons d’arrêts de Tazoult et Berouaghia datant respectivement de 1852 et 1857, celui d’el Harrach de 1910. Plusieurs prisons de cette période sont encore en activité à ce jour⁷⁰ et d’autres ont étaient fermées comme la prison Serkadji(Barberousse) qui a été classée patrimoine national d’architecture du 19^{ème} siècle, elle est notre cas d’étude choisi comme exemple de l’architecture carcérale historique algérienne.

⁶⁸ P 418 جامعة الجزائر / د. سعيود ابراهيم (مقاربة تاريخية) / العهد العثماني (مقاربة تاريخية) في تحرير الأسرى الأوروبيين في الجزائر خلال العهد العثماني (مقاربة تاريخية) / د. سعيود ابراهيم جامعة الجزائر 418 P

⁶⁹ Mr le ministre de la justice. Séminaire international sur l’architecture carcérale. L’Office national des travaux éducatif. 2006. p 14et 15.

⁷⁰ Architecture carcérale humanisation, sécurisation, économie (EPEAU, DGAPR, PNUD). EPAU. Alger. 2007. p 64.

II.1.2- Serkadji la prison Ottomane :

Historiquement il y avait trois maisons de vinaigre ou dar Serkadji, qui existaient avant la prison civile réalisée par les français.

1-Dar Serkadji el kedima :

En période ottomane et Selon Albert Devoulx, la première prison connue par le nom Serkadji est celle à l'usage des soldats turcs. Elle était dans la rue Boutin dont elle porte le lot N° 03 sur les anciennes cartes. Lieu de torture et de pendaison des janissaires. Ce supplice n'étant pas pratiqué dans les lieux publics⁷¹. Cette maison s'appela dar Serkadji kedima (ancienne maison de vinaigrier).

2-Dar Serkadji :

Se trouvant dans la rue Salluste, cette prison militaire et civile à la fois était consacrée aux turcs. Son nom vient d'un édifice limitrophe ou se trouve un dépôt de vinaigre⁷², ce dépôt appartenant au beylik son autre nom est Dar el Khal ⁷³. Après 1830, elle fut érigée par les français en prison militaire. ⁷⁴

La construction existe jusqu'à aujourd'hui, occupée par l'école Tarik Ibn Ziad.

Selon Devoulx, la maison de la vinaigrerie (dar el khal) du beylik n'a à aucune époque, servi prison aux janissaires⁷⁵. Elle lui était mitoyenne.

3-Dar Serkadji el Djedida :

Plus tard, quand le siège du gouvernement fut transporté à la casbah, on choisit une autre maison pour servir de prison militaire. Ce furent les turcs qui l'appelèrent dar Serkadji el Djedida (la nouvelle maison du vinaigre). Le nom de dar Serkadji fut reporté sur cette nouvelle prison à l'usage exclusif janissaires⁷⁶ et que les Européens nommèrent Barberousse après 1830 à cause de la rue où elle était située. Elle est devenue une prison civile, par la suite et en 1858, elle est démolie après réalisation d'une nouvelle prison civile française⁷⁷.

Enfin, lorsque la prison civile s'édifia, ces noms la suivirent et elle dénommée Serkadji par les Algériens et Barberousse par les Européens.

⁷¹ Albert Devoulx, El Djazair, histoire d'une cité D'icosium à Alger .ENAG édition.p217.

⁷² .Sakina Missoum .Alger à l'époque ottoman la médina et la maison traditionnelle. INAS Alger .2003. p 99.

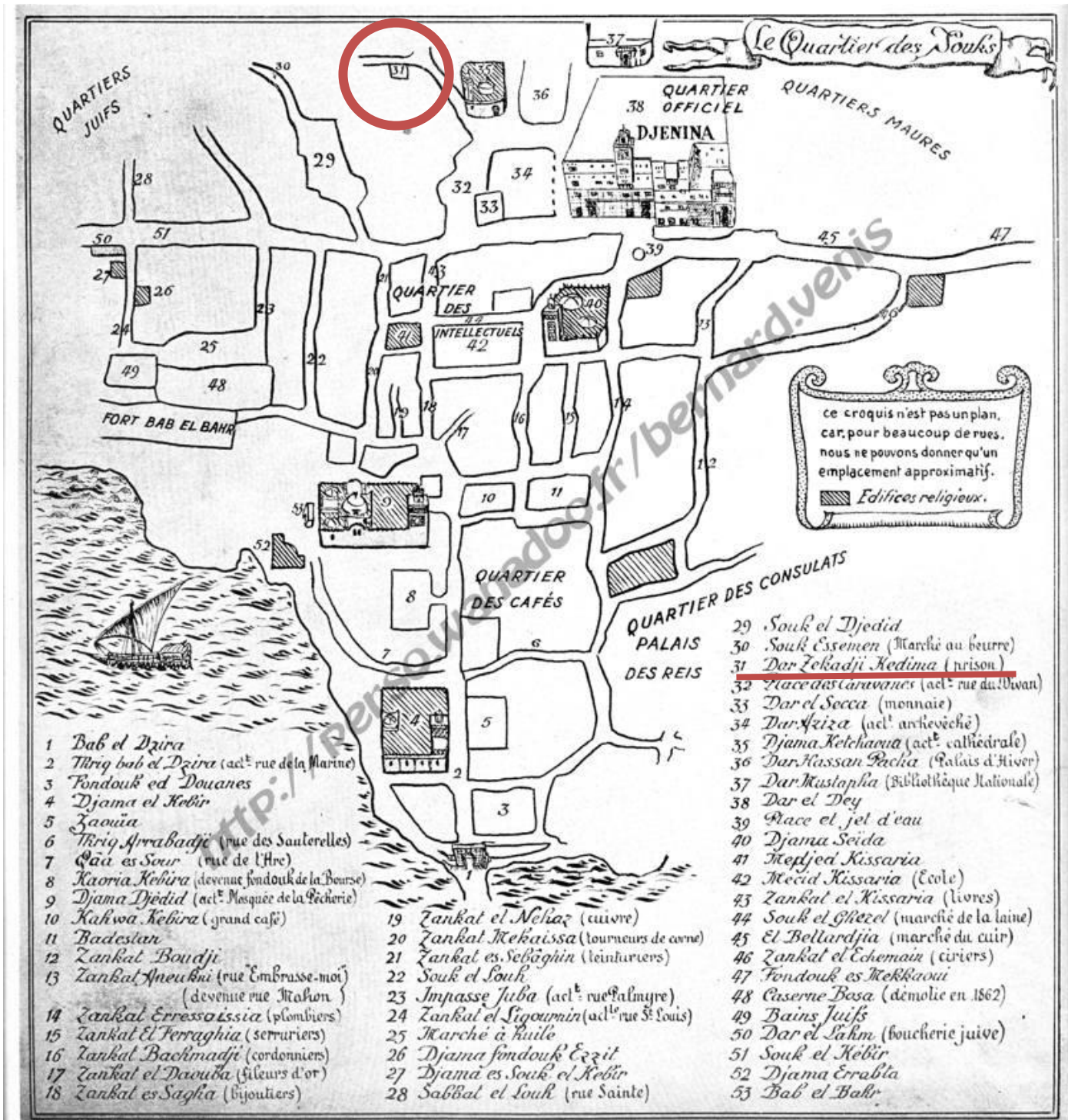
⁷³ Klein p177/ Mémoire magister-option patrimoine (L'EPAU/2016) /LAMMALI Nessrine / L'apport des Guiauchain au patrimoine architectural algérois (1830-1930)-p 112.

⁷⁴ Nadir Assari ; Alger ; des origines à la régence turque p 130.

⁷⁵ Albert Devoulx, El Djazair ,histoire d'une cité D'icosium à Alger . ENAG édition. Article prison.

⁷⁶ Idem.

⁷⁷ Revue africaine N°14 décembre 1858.



○ Dar Serkadji el kedima (rue Boutin)

Fig 51 : Croquis sur une partie de base casbah (avant 1830).



Fig 52 : Prison militaire (dar Serkadji) à la rue Salluste.

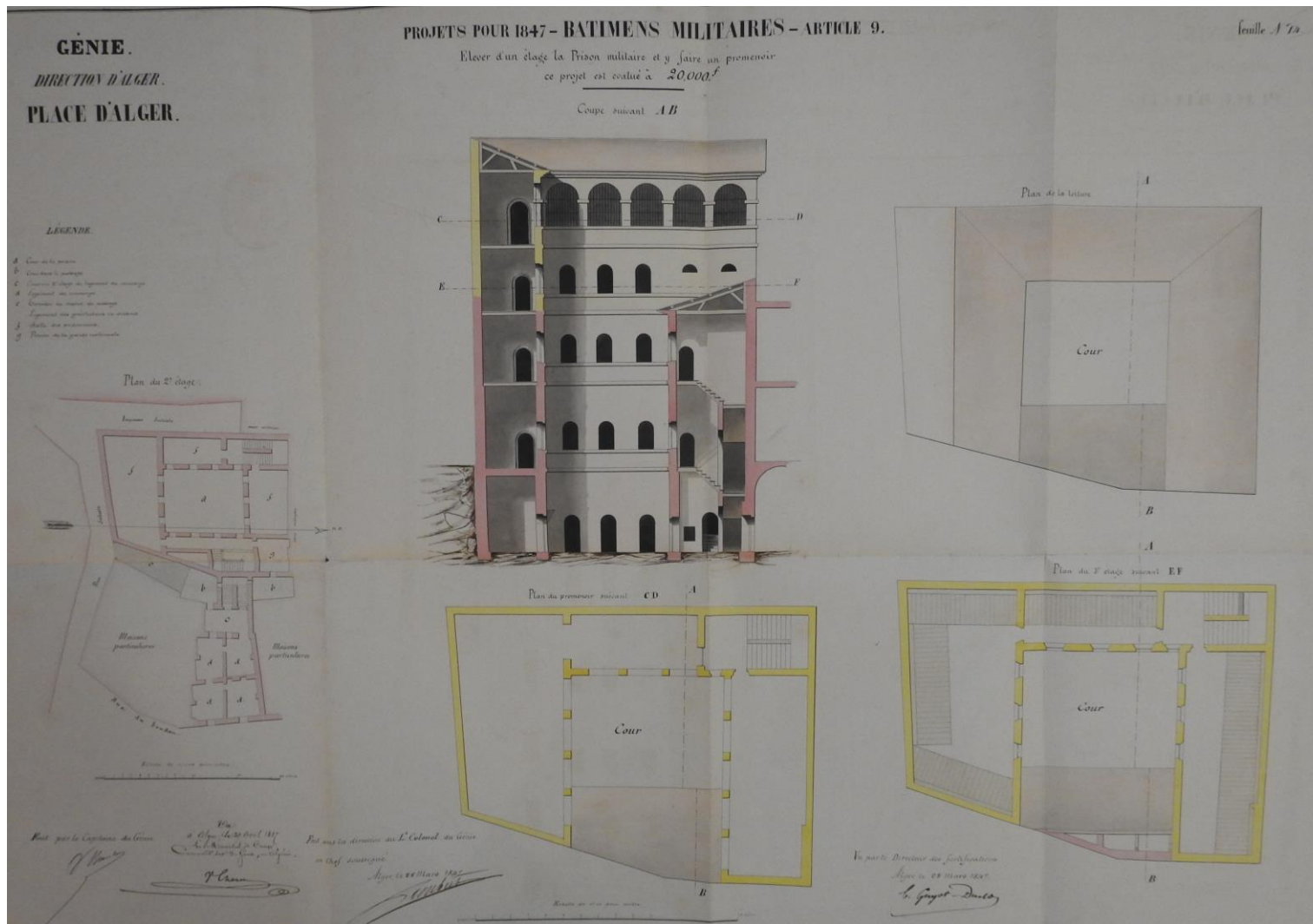


Fig 53 : Plan du 2^e étage, les 2 étages d'extension pour les promenades et le plan de toiture plus la coupe (1847).




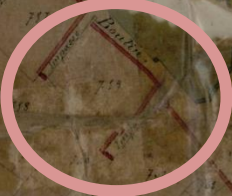
-  Dar Serkadji (rue Salluste)
-  Dar Serkadji el kedima (rue Boutin)

Fig 54 : Cadastre 1869




-  La rue Barberousse

Fig 55 : Cadastre 1869

II.1.3- Serkadji : la prison civile d'Alger (projet de Guiauchain) :

La prison Serkadji est connue dans les premiers temps de sa réalisation sous le nom de "prison civile d'Alger ". Elle se trouve sur l'actuel boulevard Haddad Abderrezek. C'est le terrain compris dans la dernière boucle des virages de la rampe Vallée, que la commission française des alignements a choisi pour l'édification de la prison.⁷⁸

Sur plan des rues du centre établi en 1856, mettent en communication le futur palais de justice et la rampe Vallée, la prison civile est déjà construite.⁷⁹

Les services actuels de la prison pensent que cette prison remonterait à la période ottomane et d'autres écrits tous traitent l'édification de cette prison soutiennent qu'à l'origine se trouvait une fortification construite par les fameux corsaires Barberousse.

Mais il est clair que cet édifice se trouve à l'extérieur des remparts ottomans d'ELDJEZAIR, dont il ne reste que des vestiges à proximité immédiate. Ce n'était pas le lieu propice pour construire à cette époque un quelconque édifice ; fort ou château. L'extérieur des fortifications devait être libre (Fig 58).

D'autre part, la carte d'Alger de 1831 mentionne sur cet emplacement « broussailles d'agaves et de figuiers de barbarie » et la carte d'état-major du 1832 représente les premiers dessins des virages de la rampe vallée.

Pour sa date de construction et suite à un article sur le journal d'ECHO du 23/09/1932, le directeur de la prison de cette période dit que cet établissement est construit en 1846 pour 400 détenus, mais Henri Klein dit que il est difficile de préciser la date de sa construction, en évinçant les dates de 1849 ou de 1852 mais sans donner de référence⁸⁰.

D'autre part selon Guy SIMON-LABORDE, la prison est devenait opérationnelle en 1847 et en 1852 elle est dénommé prison Barberousse⁸¹. Le tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie nous confirme que le chantier de la prison a commencé en 1846 et a été terminée entièrement en 1851⁸².

Sa réalisation fut selon des plans projetés par Guiauchain et supervisés par deux architectes des prisons de France et inspecteurs généraux des prisons ; Abel Blouet et Henri Dugat⁸³. C'est l'édifice public du programme de 1846, qui donna lieu aux moindres discussions. Il était déjà prévu sur son emplacement actuel dans le rapport du conseil (les Ballyet 11 juillet 1846)⁸⁴.

⁷⁸ Mémoire magister-option patrimoine(L'EPAU/2016) /LAMMALI Nessrine / L'apport des Guiauchain au patrimoine architectural algérois (1830-1930)-p 112.

⁷⁹ René Lespése in –Alger, Etude géographie et histoire urbaines.1930.Librairie Felix Alcan. Paris. p 310.

⁸⁰ Henri Klein .Les feuilles d'el Djezair.1910. p 55 et 177.

⁸¹ Guy SIMON-LABORDE http://alger-roi.fr/Alger/urbanisme/pdf/9_bati_alger_2015_simon.pdf.p 9 et 11.

⁸² Le tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie 1850-1852 /p 430.

⁸³ Mémoire magister-option patrimoine(L'EPAU/2016) /LAMMALI Nessrine / L'apport des Guiauchain au patrimoine architectural algérois (1830-1930)-p 112.

⁸⁴ René Lespése in –Alger, Etude géographie et histoire urbaines.1930.Librairie Felix Alcan. Paris. p 299

En 1858, la prison figurait sur le plan de la future rue Randon par le nom de la prison civile⁸⁵(Fig 61). C'est en effet le seul nom officiel qui lui a été donné. Les textes et les plans portent la même désignation, depuis le plan de Delaroche de 1848, ou elle figure sous le nom de prison civile projetée, jusqu'aux documents les plus récents de la période française, elle ne porte pas d'autre nom, cependant, le peuple la nommait Serkadji et ainsi Barberousse.

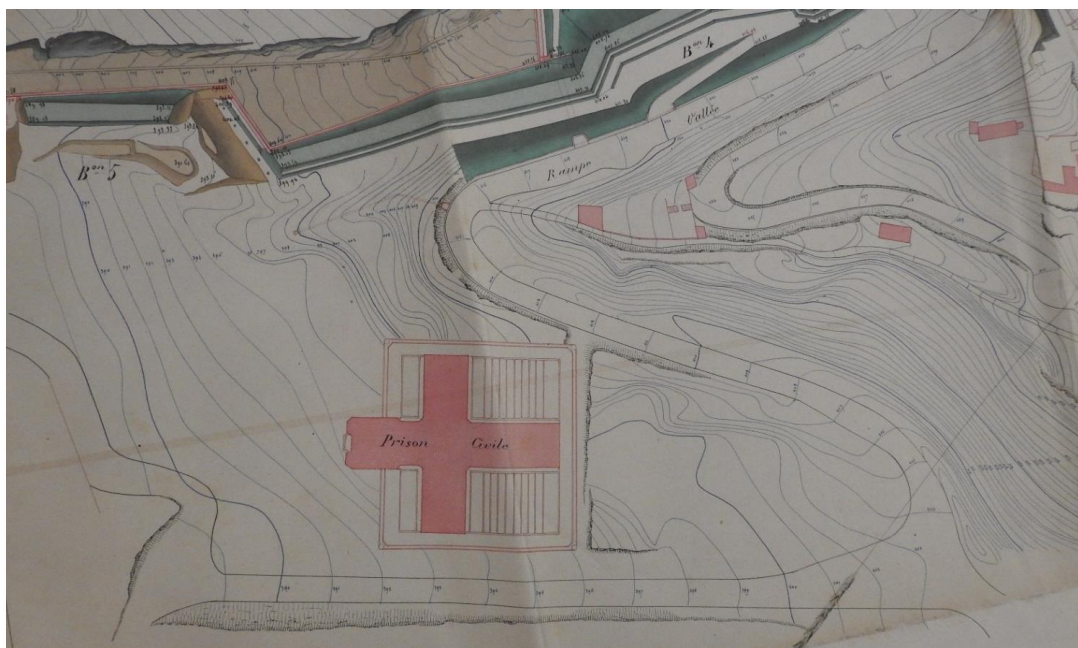


Fig 56 : Projets pour 1857-1858 fortifications article 1.2.3

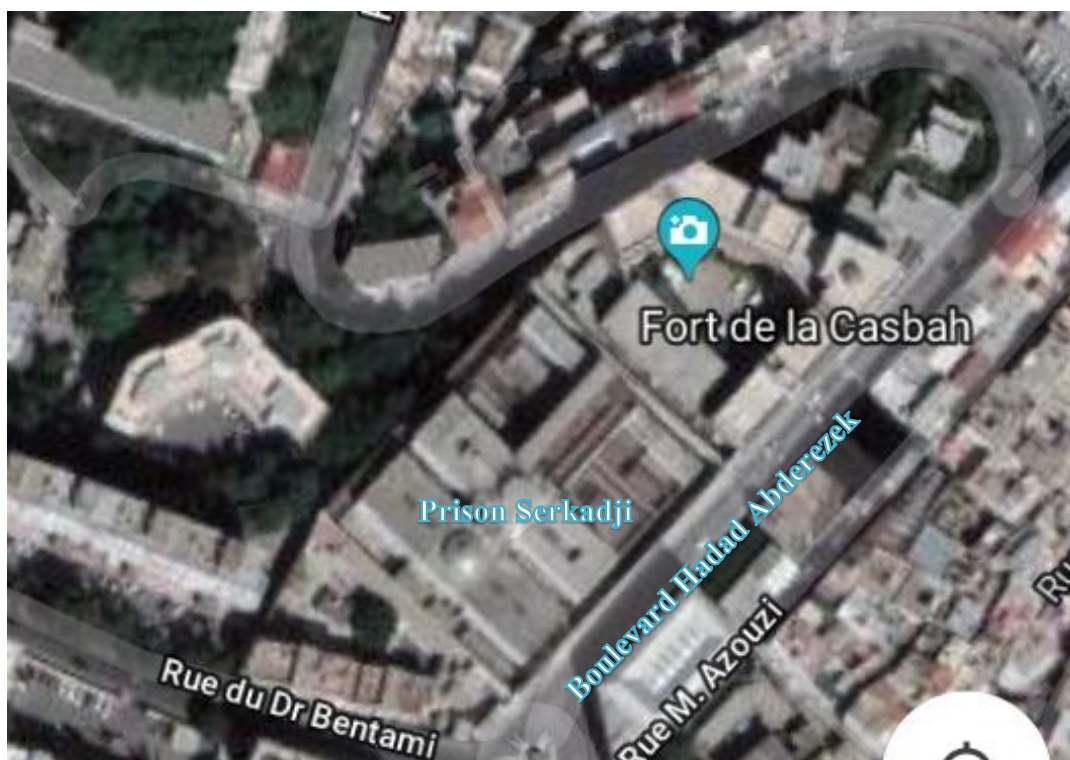
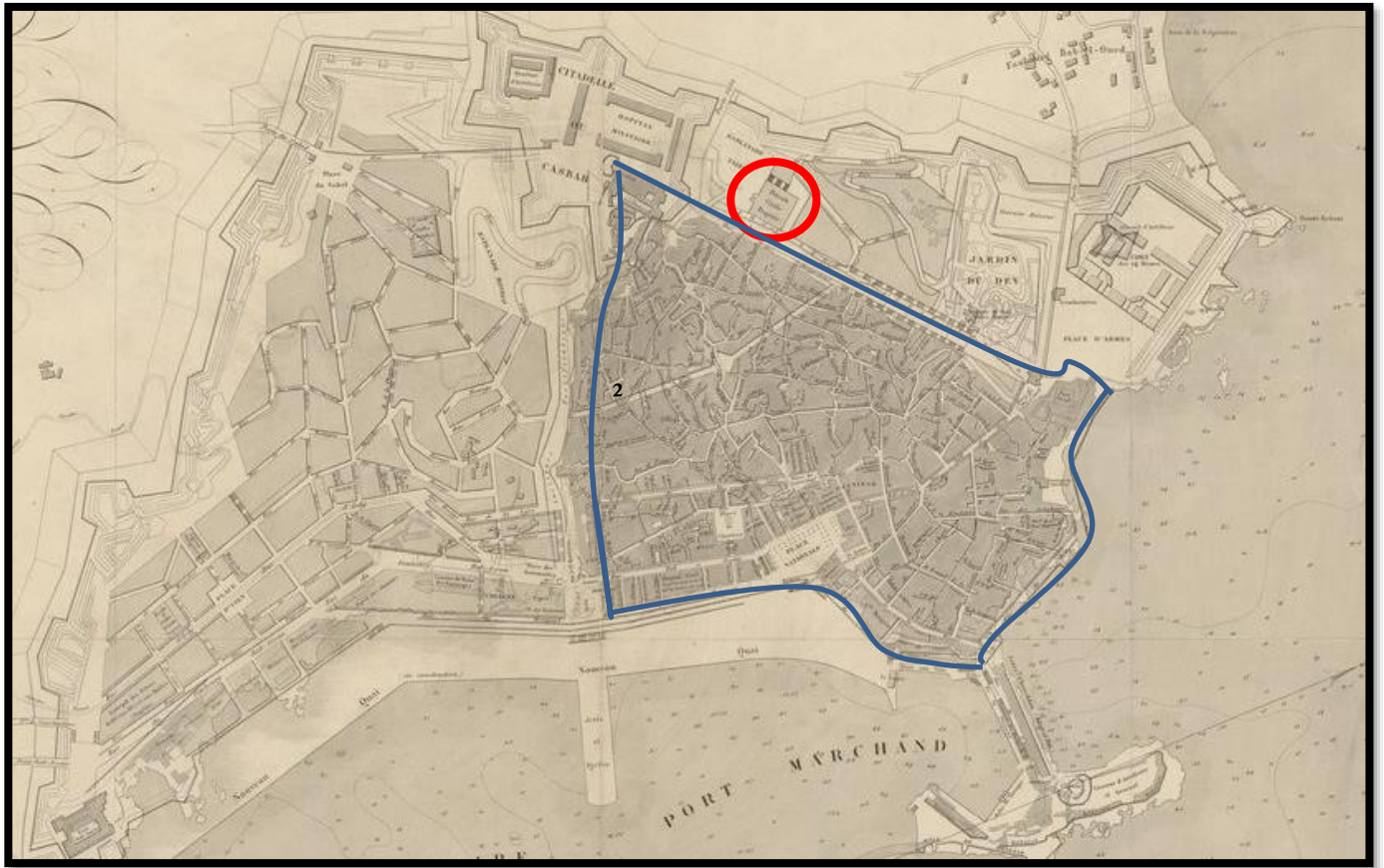


Fig 57 : La situation de la prison Serkadji sur le boulevard de Haddad Abderrezek.

⁸⁵ Idem p 310.



- La prison civile projetée
- Les limites de la casbah d'Alger

Fig 58 : Carte d'Alger 1848(architecte Ch. Delaroche)

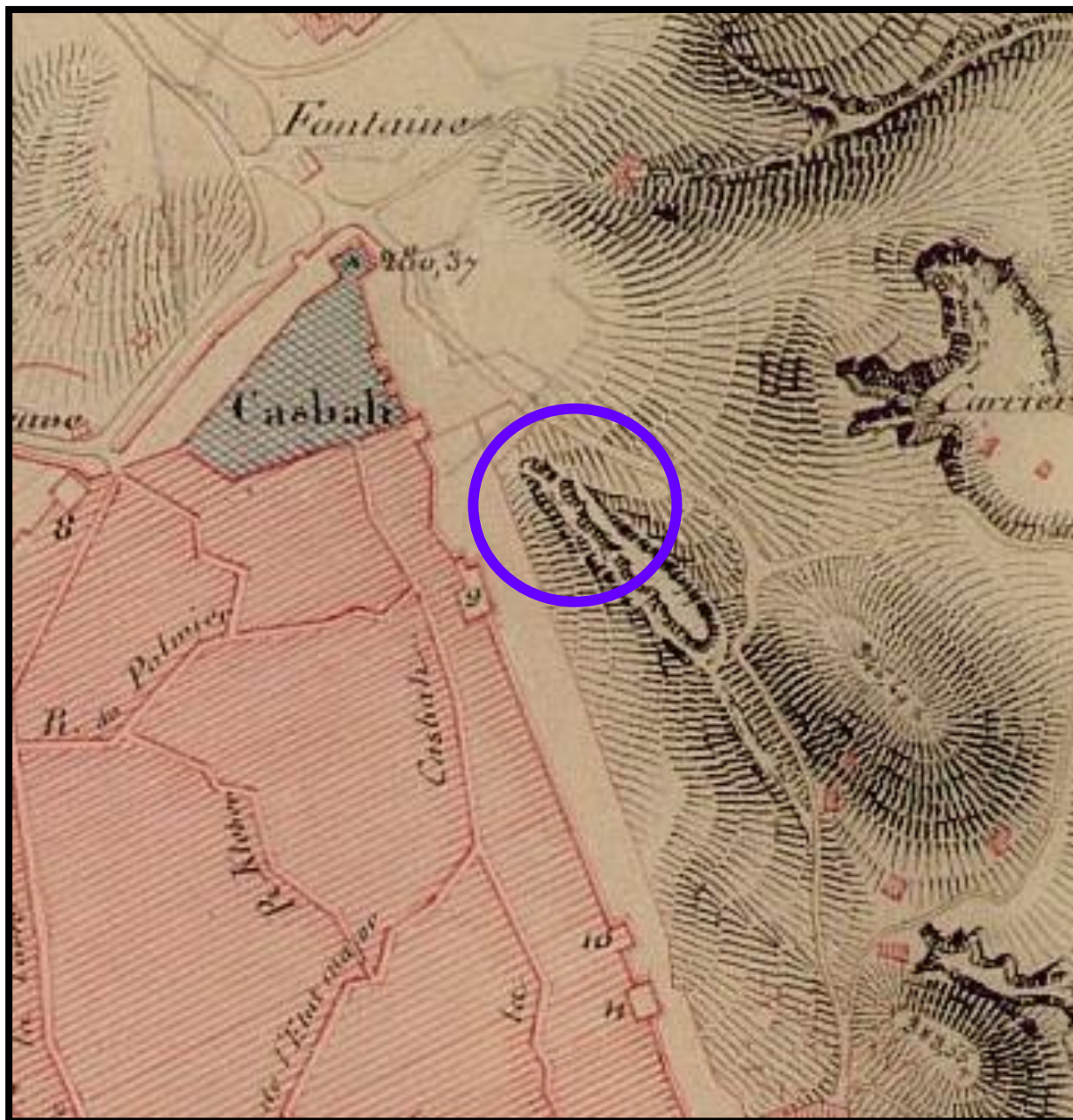


Fig 59 : Le terrain de la prison sur la carte d'Alger de 1831.



Fig 60 : Le terrain de la prison su la carte d'état –major 1832



Fig 61 :L'emplacement de la prison sur le Plan d'Alger 1858

II .2 - Transformation et évolution de la prison Serkadji, de celle du 19^{ème} siècle à celle classée patrimoine national :

La prison Serkadji actuel est le résultat de plus d'un siècle de transformation et d'évolution selon des besoins fonctionnels et spatiaux. La documentation sur ce sujet est rare et insuffisante, mais nous avons tenté de lire ces transformations qui se distinguent en quatre étapes d'évolutions.

II.2.1-La prison du XIX siècle :

Construite en 1846, la prison Serkadji se présentait sous forme de croix et cela suivant la carte des projets pour 1857 et 1858 montrant l'état des lieux avant travaux. Cette ancienne prison fait référence à plusieurs établissements pénitentiaires du 19^{ème} siècle réalisée en Europe parce qu'elle est supervisée par les deux architectes des prisons de France et inspecteurs généraux des prisons : Abel Blouet et Henri Dugat.

Cette similitude apparait avec le plan radial de la forme croix et l'organisation spatiale avec le système cellulaire copie des prisons américaines, un avant corps pour l'administration, trois ailes de cellules avec ateliers de travail qui s'organisent le long des coursives et des promenoirs individuels entre les ailes.

Cette construction est composé d'un 2^{ème} sous-sol pour les punis, un 1^{er} sous-sol pour les condamnés à mort et les deux autres niveaux du RDC et 1^{er} étage contient toutes catégorie des détenus (droit commun et prévenus) et l'aile est du RDC représente le quartier des femmes⁸⁶.

Les ailes sont supervisées par une rotonde centrale suivant le principe de Bentham, ce centre contient aussi une chapelle pour l'exercice du culte dans la prison.

Pour la chapelle nous n'avons pas trouvé de plan qui la représente excepté sur le cadastre de 1869, mais par analogie aux différents plans de la même période, cette chapelle aurait été de forme en gradins portant des abeilles individuelles orientées vers un espace où se trouve le prêtre.

L'entrée des détenus à l'établissement se faisait par le mur de ronde du côté est et l'entrée du bloc détention se fait par le 2^{ème} sous-sol. Elle était séparée de celle du personnel de l'établissement.

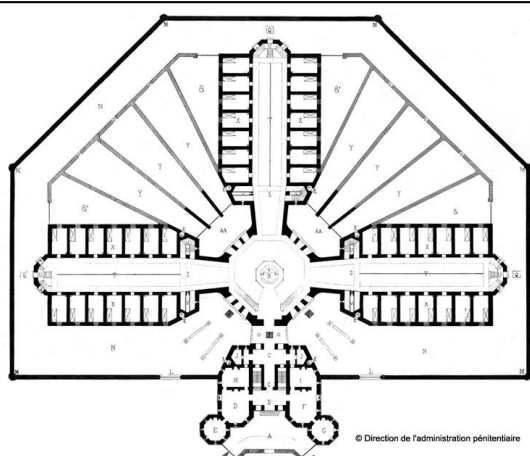


Fig 62 : Le plan d'une prison du 19^{ème} siècle.

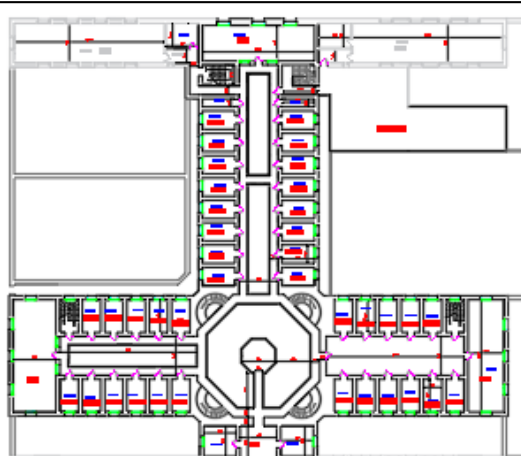


Fig 63 : Le RDC de la 1^{ère} prison Serkadji.

⁸⁶ Francis Rambert /Nov 2018 / http://alger-roi.fr/Alger/prison/pages/8_prison_promenade_23_9_1932_echo.htm



Fig 64 : Maison d'arrêt d'Angers



Fig 65 : L'ancienne prison Serkadji.



Fig 66 : Une cellule à la maison d'arrêt d'Angers



Fig 67 : Une cellule à la prison Serkadji

Maison d'arrêt d'Angers : Sa construction date du milieu du XIX^e siècle. En remplacement du château d'Angers, la prison est bâtie de 1852 à 1856, selon les conceptions nouvelles de structure panoptique avec les quatre bâtiments en croix, les trois grandes ailes et la petite aile du bâtiment administratif), et la rotonde monumentale au centre.

Fig 68 : Chapelle des prisons du 19^e siècle

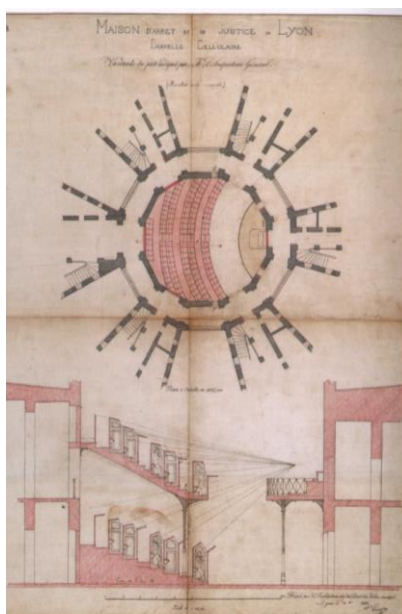


Fig 69 : L'espace de la chapelle à la prison Serkadji.



II.2.2- La première extension de 1856 :

Le plan cadastral de 1869 mentionne deux autres ailes qui n'y étaient pas avant, suivant le PV de la réunion du rapporteur sur cette extension. Elle fut programmée en 1856⁸⁷. Cet agrandissement est proposé par le directeur de l'établissement, sur le terrain d'une partie des cours.

Le programme de construction est fait pour compléter les dépendances nécessaires à la prison civile. Suivant les normes de la circulaire Persigny du 17 août 1853, qui abandonne (le système cellulaire). Le programme comprenait sur un RDC et deux sous-sol ce qui suit :

- 1- Prison pour dette, à raison de 30 détenus de cette catégorie ; 20 hommes et 10 femmes.
- 2- Prison pour les femmes prévenues et celles condamnées, savoir 20 femmes condamnées et 10 prévenues.
- 3- Salle d'infirmier, contenant 10 lits pour les hommes et deux baignoires.
- 4- Atelier de travail, comprenant quatre pièces, dont trois pour cinquante détenus et une pour cent places un magasin et cabinet pour les contremaitres.
- 5- Remise pour une voiture cellulaire.
- 6- Séchoir pour le linge et les vêtements des prisonniers.

Pour l'emplacement de ces espaces d'extension, on n'a pas trouvé de plan, mais suivant l'expression du rapporteur et l'article des visites du 23 et 24/09/1932 du journal Echo⁸⁸, on a essayé de projeter ces espaces sur le plan actuel. Mais celui-ci reste juste une hypothèse (voir fig 70).

Le plan cadastral mentionne pour cette extension et uniquement pour le RDC : une prison pour femme dans l'aile est et une cour pour l'aile ouest.

Entre l'expression des journalisés visiteurs de la prison et les données du cadastre posent une problématique à confirmer.

II.2.3- La 2ème extension de 1937 :

Sachant que l'infirmier de la prison s'est avérée insuffisante pour la prise en charge des malades, un bloc médical a été créé au-dessus de l'ancienne prison⁸⁹, composé d'une salle de consultation, de salles et de cellules d'isolements et de cours sur terrasse.

Le journal des travaux nord africains du 01/12/1937 sur Gallica mentionne l'aile ouest comme extension de 1937. Mais comme les autres ailes de ce niveau fonctionnent avec cette partie et avec le même système constructif, nous pensons qu'elles ont été réalisées dans la même période.

⁸⁷ Rapporteur Béquet. Programme des travaux à exécuter pour l'agrandissement de la prison civile d'Alger. Dossier n° 703. Séance du 18 avril 1856/ http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/osd/?dossier=/collection/INVENTAIRES/Algerie/GGA/F/&first=GGA3F_038/Franom25_GGA3F_038_0327&last=GGA3F_038/Franom25_GGA3F_038_0329&title=Rapporteur+B%C3%A9quet.+Programme+des+travaux+%C3%A0+ex%C3%A9cuter+pour+1%27agrandissement+de+la+prison+civile+d%27Alger.+Dossier+n%C2%B0+703.+S%C3%A9ance+du+18+avril+1856.

⁸⁸ Francis Rambert /Nov 2018 / http://alger-roi.fr/Alger/prison/pages/8_prison_promenade_23_9_1932_echo.htm

⁸⁹ Rappels d'adjudications d'appels d'offres et concours/les travaux aux « puis » nord-africain /gallica.bnf.fr

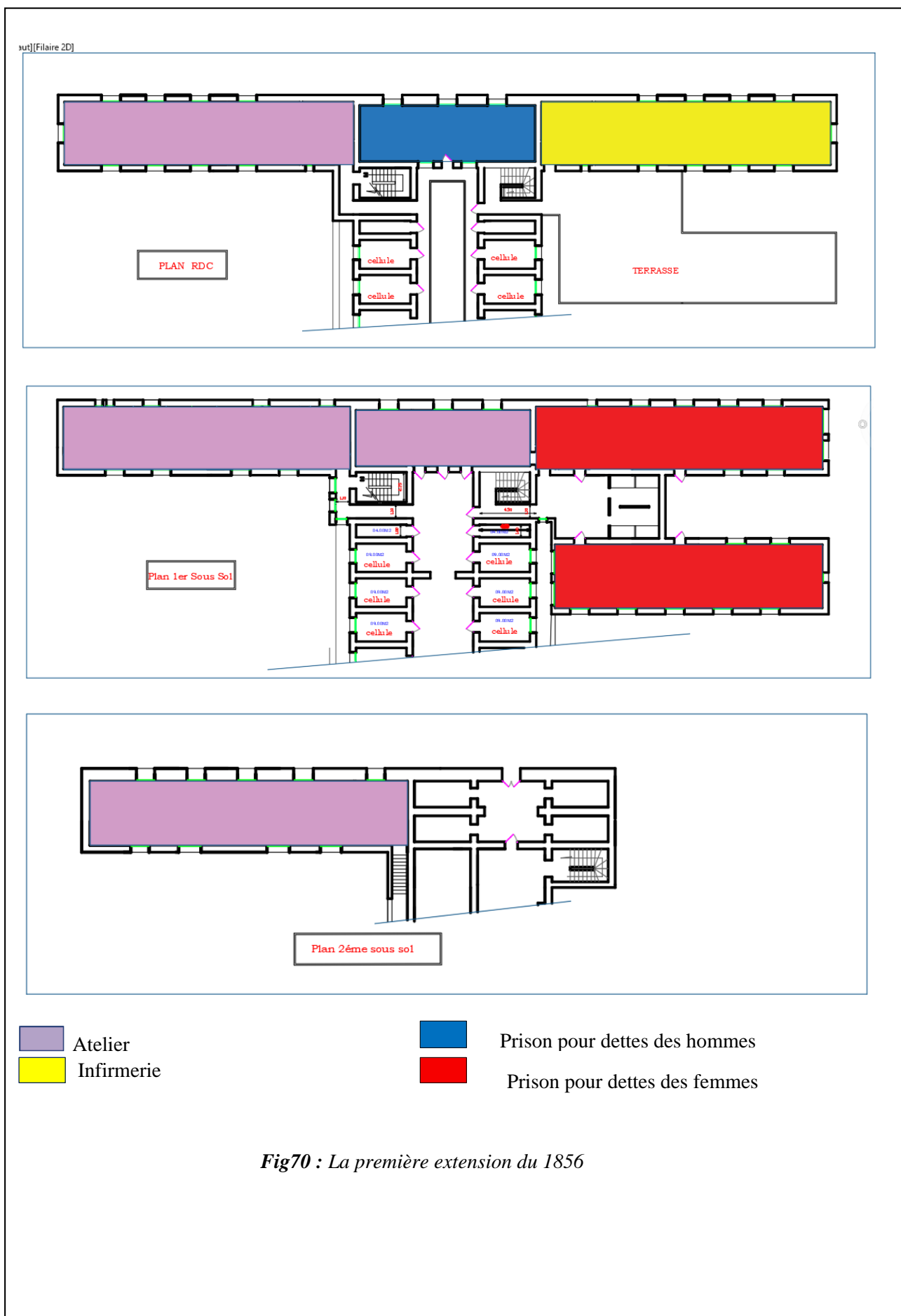


Fig70 : La première extension du 1856

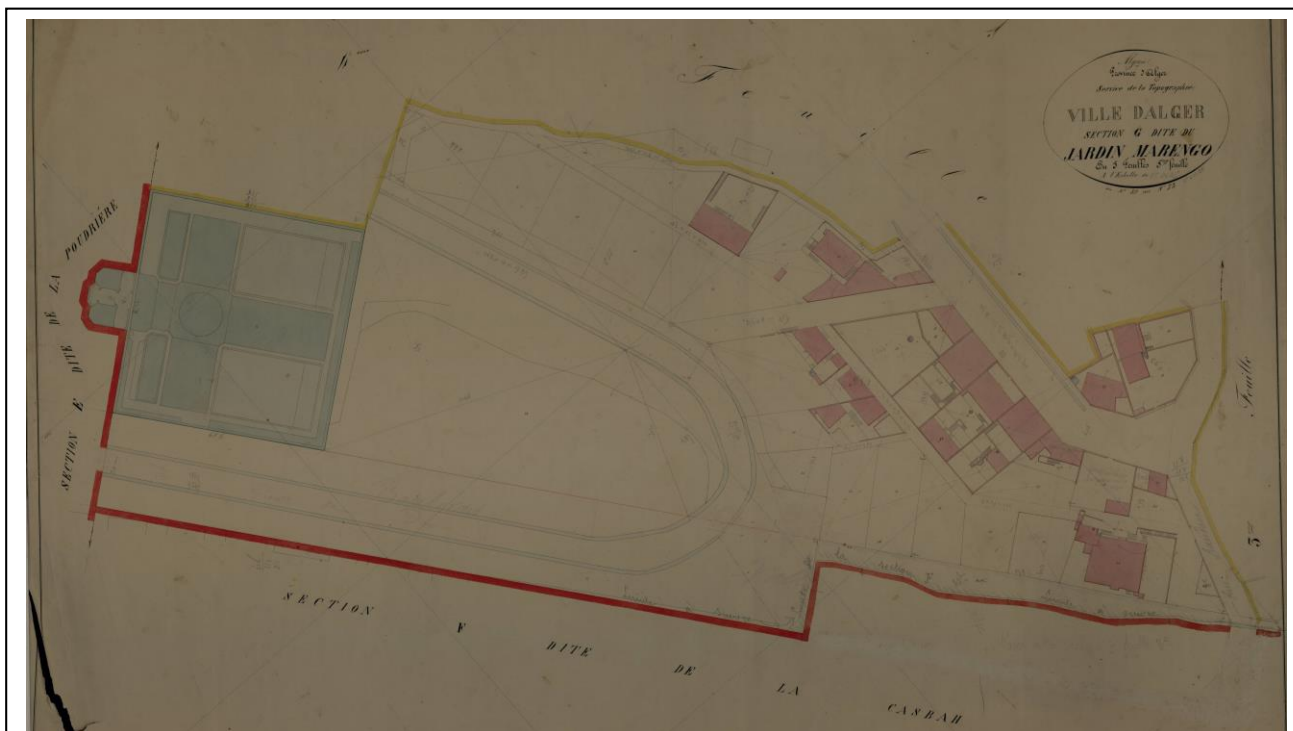


Fig 71 : Plan Cadastral du 1869.

II.2.4- La 3^{ème} extension de 1942 :

Après plusieurs années la prison a connu une forte surcharge, entraînant de la part du directeur de l'établissement une proposition d'agrandissement en 1932⁹⁰ au sud sur l'esplanade de la prison.

Suivant les archives de la wilaya d'Alger, l'étude de cette extension est approuvée en 1942 dans la même année le chantier a commencé.

C'est un bloc formé d'un sous-sol, RDC et de deux étages, composés de deux ailes de dortoirs collectif sur trois niveaux pour les prisonniers d'un droit commun, des magasins, une buanderie, des douches.

L'aile est du RDC, représente la prison des femmes, les ailes s'organisent de part et d'autre d'un hall de surveillance. Un avant corps pour l'administration et la cuisine (voir les plans de l'extension).

L'étude initiale était pour quatre étages, les deux derniers, des logements de fonction ne sont pas réalisés.

II.2.5- La prison après 1962 :

Après 1962, la prison devait être transformée en musée, la prison est fermée pour une courte durée et classée site historique comme symbole de l'oppression coloniale. Elle redevient prison sous le règne de Boumediène dès sa prise du pouvoir et rebaptisée « Serkadji ». Les ailes des condamnés à mort restent non fonctionnelles à (1990-2000).

La prison après l'indépendance a connu des modifications telles que :

La séparation dans le côté nord du premier sous-sol qu'est devenue une grande infirmerie.

Des modifications dans les espaces de l'administration et la cuisine.

La détention des femmes est supprimée de la prison. Le quartier des femmes de 1942 est devenu les bureaux de comptabilité et des chambres pour gardien.

La galerie de l'entrée est devenue un dortoir pour les agents et un parloir. Par la suite ce dortoir est transformé à un parloir et l'ancien est réservé pour les visites des avocats. Un autre bloc de dortoir des agents a été créé dans le côté est de la cuisine. L'étage supérieur de la galerie est réservé pour le foyer et le réfectoire du personnel. Une chaufferie est installée à l'ouest de la cuisine pour chauffer tout l'établissement.

Après la construction des nouveaux établissements pénitentiaires, le ministre de la Justice, avait annoncé la fermeture définitive de la prison Serkadji en 2014. Celle-ci doit être reconvertie en musée de la mémoire nationale.

⁹⁰ Francis Rambert /Nov 2018 / http://alger-roi.fr/Alger/prison/pages/8_prison_promenade_23_9_1932_echo.htm

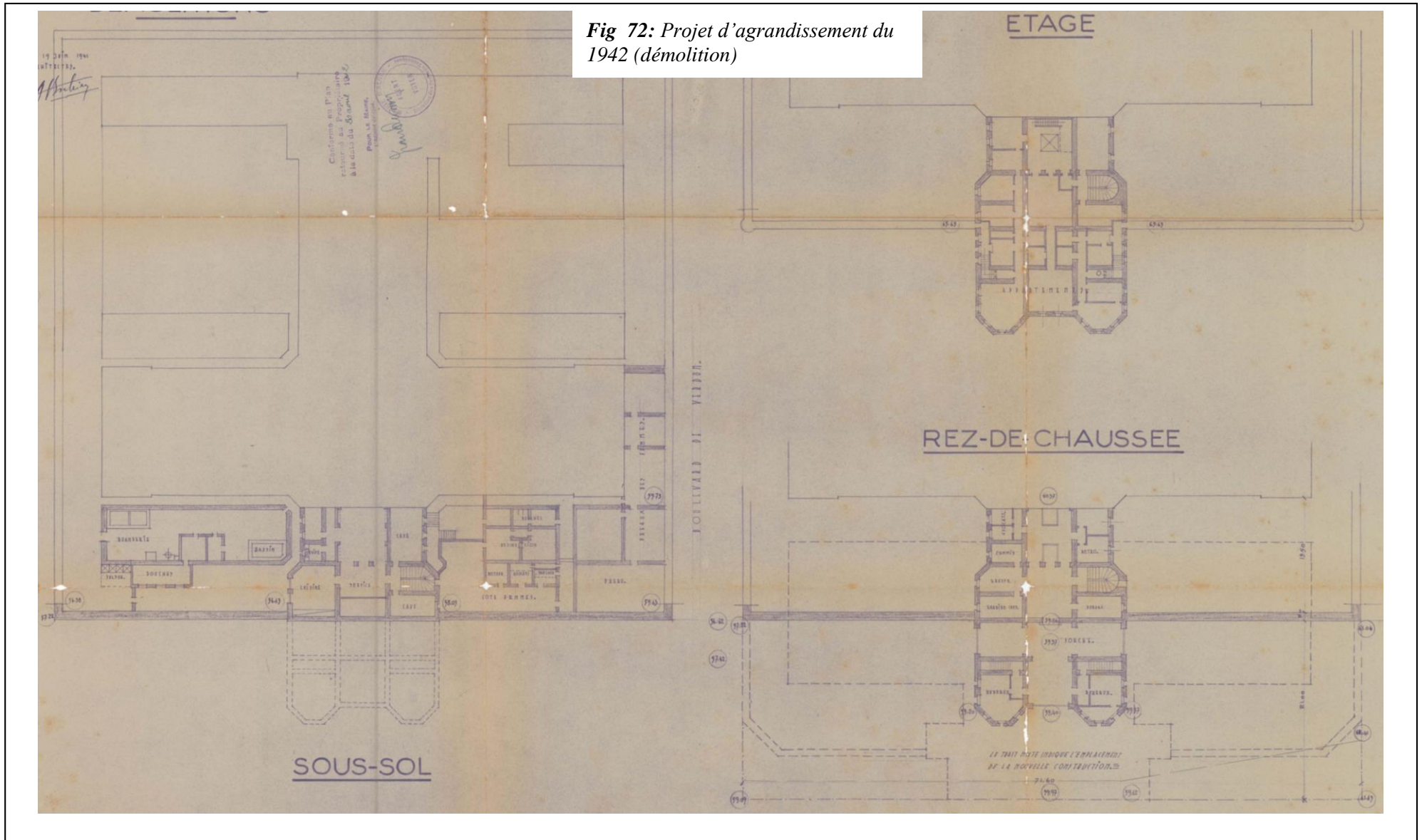
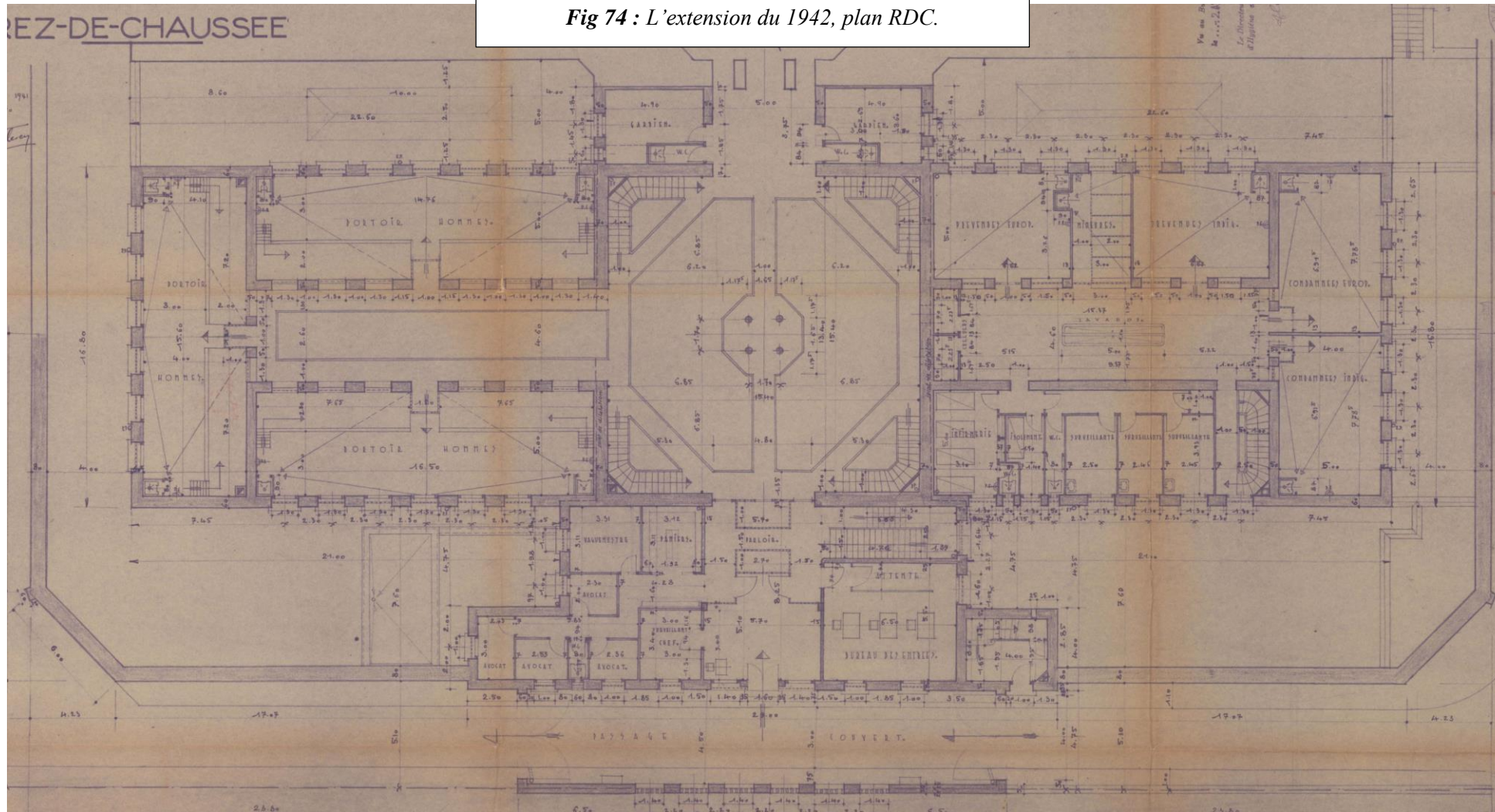


Fig 72: Projet d'agrandissement du 1942 (démolition)

Fig 74 : L'extension du 1942, plan RDC.



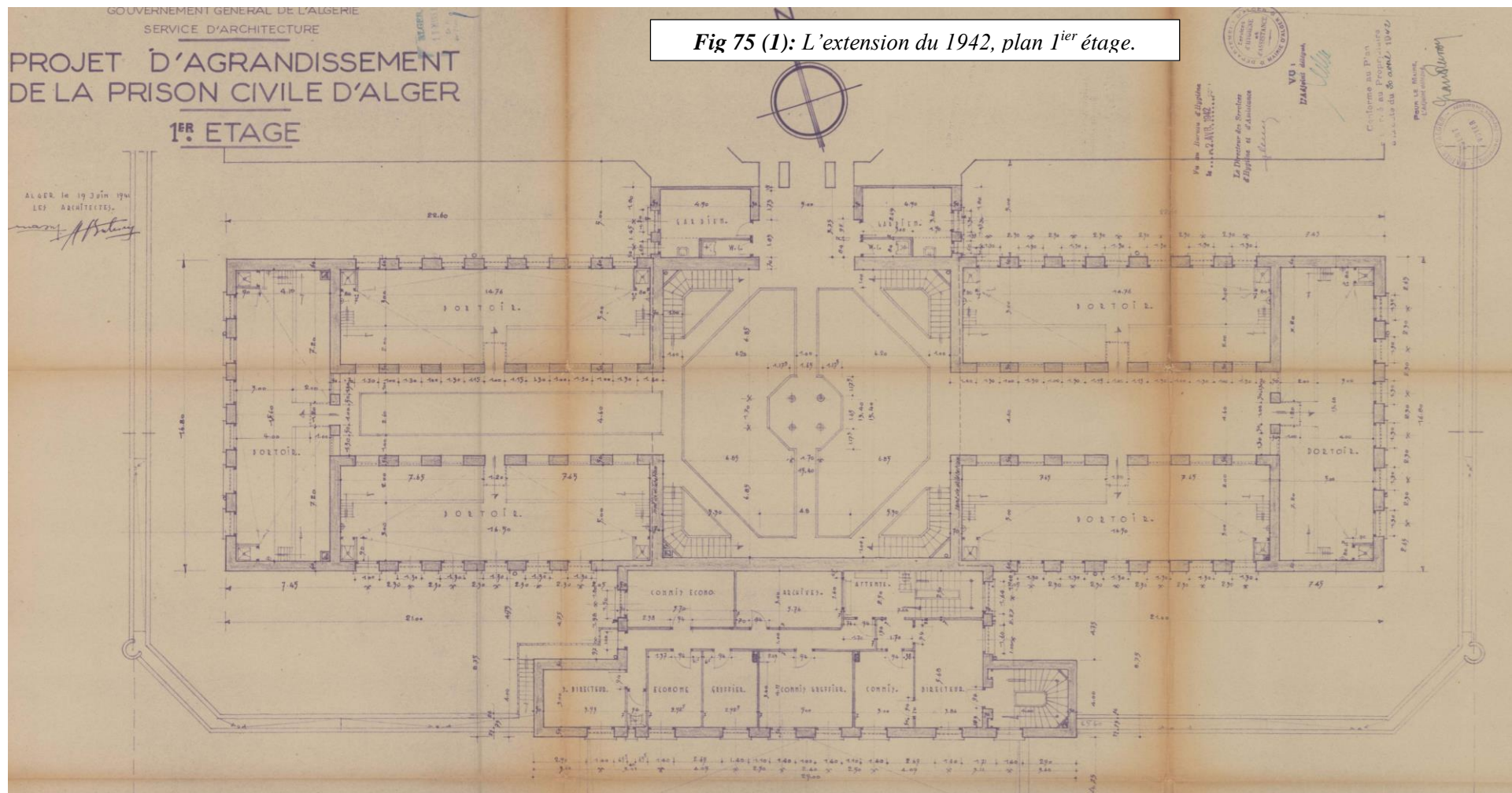
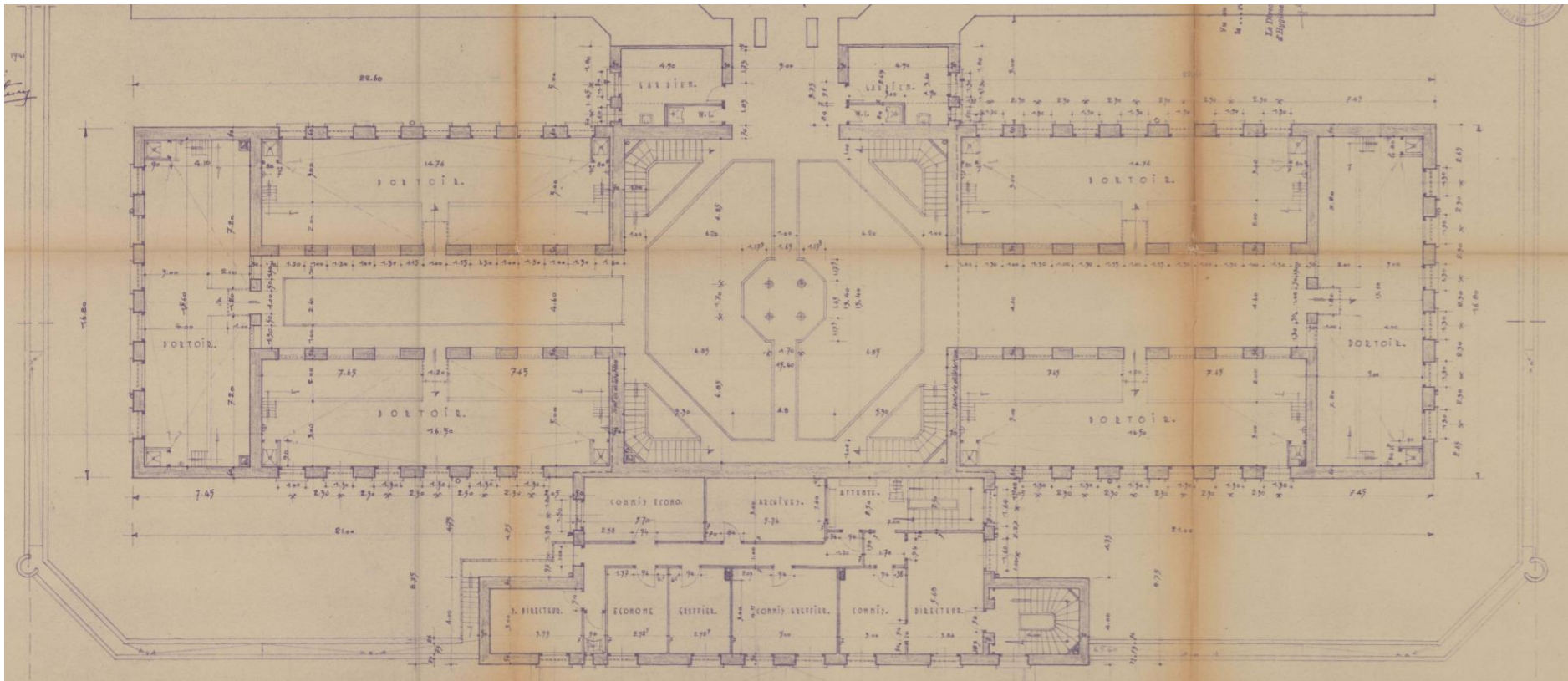


Fig 75 (2): L'extension du 1942, plan 2^{ème} étage.



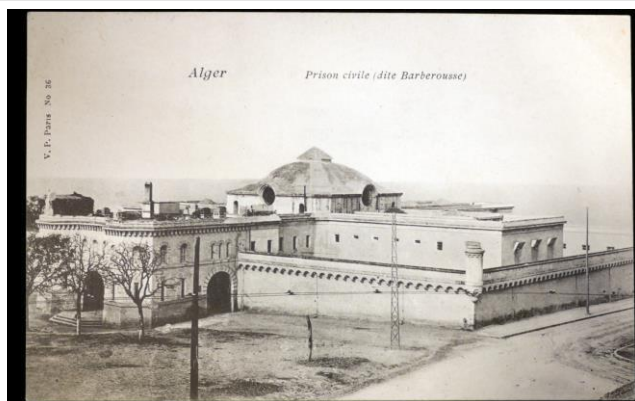


Fig 76 : La prison après 1856

Fig 77 : la prison après l'extension du 1942.



Fig 78 : L'actuelle prison Serkadji.

Conclusion :

La prison civile d'Algier, exemple du système pénitentiaire français en Algérie répond à une typologie des établissements pénitentiaires appliquée en Europe en XIX^e siècle.

Serkadji est une prison chargé d'histoire. Elle raconte d'une part l'histoire des moudjahidin passés par ces cellules et ces cachots humides avec toutes les méthodes de supplice appliquées par les autorités françaises. D'autre part une autre histoire est exposée par son architecture et l'évolution de son bâti.

Vu la rareté de la documentation sur cet édifice, nous avons tenté de rassembler quelques données historiques concernant l'évolution de cette prison, mais il est fort possible qu'il y a d'autres transformations à découvrir avec l'étude stratigraphique après le démarrage des travaux de restauration.

À travers l'étude historique, nous avons relevé que la prison se divise en deux parties :

- L'une fortement dépendante des critères et normes des types de prisons du XIX^e et XX^e siècles (l'ancienne prison et les extensions de 1937 et 1942).
- L'autre n'est que le résultat de diverses extensions suivant des besoins fonctionnels, ne répondant à aucun type particulier (les extensions après 1962).

CHAPITRE III

L'ETUDE ARCHITECTURALE DE LA PRISON SERKADJI

Introduction :

Dans le 1^{er} chapitre on a arrêté le curseur du temps de l'évolution des prisons au 19^{ème} siècle, pour montrer un patrimoine carcéral algérien de cette période. Les principes que l'on a exposé avant concernant les établissements pénitentiaires du 19^{ème} siècle sont applicables pour la prison civile d'Alger par les autorités coloniales françaises, et cela suite à la supervision de la création de cette institution par l'un des premiers créateurs de la prison ; Abel Blouet, un homme spécialiste dans cette matière, et qui avait plusieurs expériences dans le domaine.

La prison Serkadji a changé beaucoup à travers l'histoire selon les besoins fonctionnels et les normes sécuritaires d'où le changement du système pénitentiaire et le système constructif. Dans cette partie nous allons essayer d'étudier le régime pénitentiaire, les détails sécuritaires appliqués et le mode de construction utilisé pendant la réalisation de chaque extension.

III .1 – situation topographique :

La prison Serkadji est située au Sud-Ouest de la haute Casbah, en extramuros de l'ancienne ville. Son site non loin de la Citadelle et la mosquée El Barani, juste derrière le mur d'enceinte démolie par les français. Il a été inclus récemment dans le plan de sauvegarde de la Casbah.

Dans une zone bien sécurisée cette prison avoisine le groupement de la gendarmerie nationale dans le côté Est et les logements de fonction de ce dernier dans la partie Sud-Ouest. Dans le côté Nord-Ouest on trouve les logements des militaires et d'autres civils.

Le boulevard Hadad Abderazek qui mène à la prison portait le nom de boulevard Vallée et boulevard de Verdun pendant la période française. C'était le fossé derrière le mur d'enceinte durant la période ottomane entourant la prison et le groupement de la gendarmerie vers la rampe vallée, suivant les anciennes cartes ce boulevard, semble ne pas avoir subi de transformation à part le nom depuis les projets d'alignement français.

L'accès principal à la prison se fait à partir de du boulevard Verdun. La porte originelle était au sud-ouest avant l'extension de la prison. En cette période, un autre accès spécialement pour les détenus se trouvait sur ce même boulevard dans le mur de ronde (suivant le plan cadastral du 1869).



Fig 79 : Le plan de masse de la prison depuis Google maps. (Mai 2019)

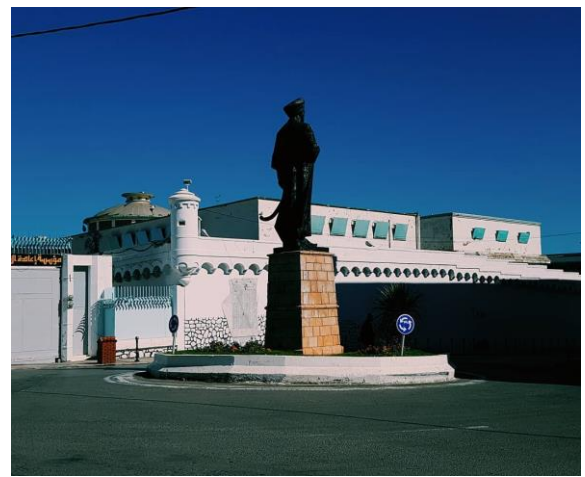


Fig 80 : La prison depuis le rond-point de la statue de Serkadji. (Mars 2019)

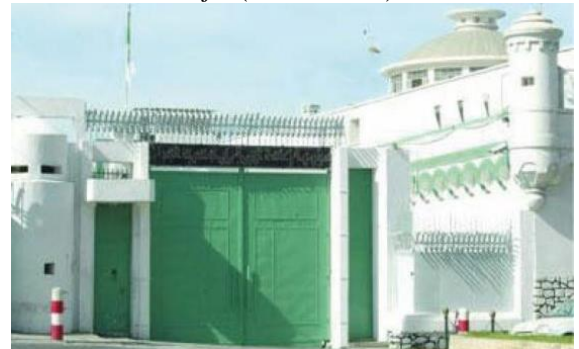


Fig 81 : L'entrée principale de la prison. (2014)

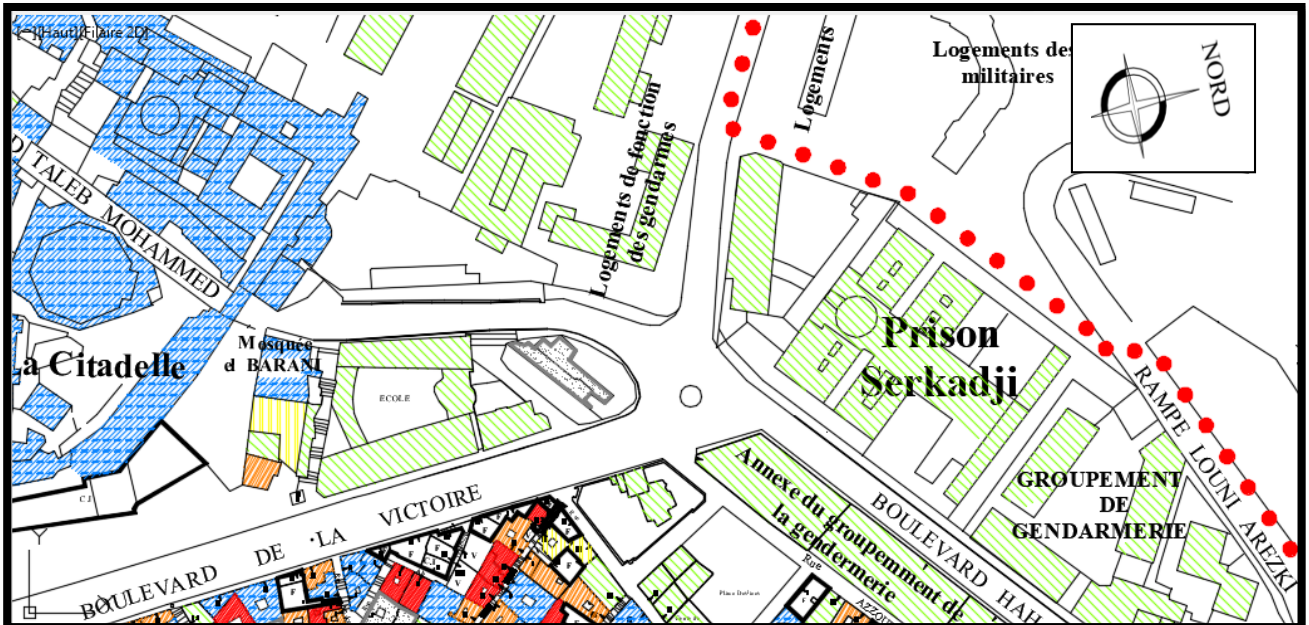


Fig 82 : Plan de situation de la prison Serkadji. (Novembre 2009)

III. 2- Le relevé architectural de la prison Serkadji :

Forma A3

Plan du 2ème sous-sol

Plan du 1^{er} sous-sol A3

PLAN DU RDC A3

PLAN DU 1^{IER} ETAGE A3

PLAN DU 2^{ème} ETAGE A3

LES FACADES ET LA COUPE A3

III. 3- Configuration générale :

La prison se présente sous forme de quatre ailes parallèles entre elles et perpendiculaires à un axe central qui les relie.

Elle occupe au sol une surface totale d'environ 3245 m². Cette forme s'inscrit dans une forme trapézoïdale. C'est le mur d'enceinte ponctué dans les angles, de quatre guérites de surveillance.

Historiquement, cet établissement avait une forme croix (bloc cellulaire) se terminant avec une barre (salles collectives), son emprise au sol était de 1770m² (suivant la carte du projet de 1857 et 1858 et le plan cadastral de 1869).

Elle correspond à l'ancienne prison basée sur le modèle du plan radial du 19^{siècle} avec le système cellulaire américain et le système panoptique avec le rond-point central de contrôle des couloirs des trois ailes de la croix.

Le reste de la prison est composé de deux barres d'extension, la 1^{ère} date de la période française (1942 suivant les plans d'archives de la wilaya d'Alger), qui correspond aux dortoirs (salles) communs, la 2^{ème} parallèle à l'autre représente l'extension post indépendance comprenant la partie hors détention (les dortoirs, le foyer, le coiffeur des agents et le parloir).

Les deux points centraux d'intersection des deux ailes avec l'axe sont formés de deux halls couverts avec deux coupoles différentes. (Voir plans sur les fig N°83,84 et 85)

L'espace entre les ailes de la prison est aménagé comme cours de promenade.

L'admiration générale et les logements de fonction, forment un bloc à part en longueur suivant la géométrie du terrain. (Voir le plan sur la fig N°86)

La prison s'élève sur 5 niveaux :

1-Le 2^{ème} sous-sol : Ce niveau est le résultat de l'intégration au site formée de forte pente vers le côté ouest, il est d'environ 892m². Ce niveau est composé de deux couloirs perpendiculaire avec des cellules individuelles.

2-Le 1^{er} sous-sol : il occupe une surface de 3416m². Il est composé du bloc cuisine, de deux blocs de salles collectives et un groupement de cellules individuelles.

3-Le rez de chaussée : il est d'une surface de 3.217m², il reprend le même plan que le 1^{er} sous- sol sauf la cuisine qui devient un bloc de bureaux mitoyen à un bloc hors détention.

4- Le 1^{er} étage : d'une surface de 2.782 m² avec le même plan que le RDC sauf la 2^{ème} partie formée de salles qui représente des terrasses inaccessibles.

5-Le 2^{ème} étage : Il occupe une aire de 2486 accueille les mêmes salles que les trois premiers niveaux. Sur les cellules individuelles repose un bloc médical avec des salles d'isolement.

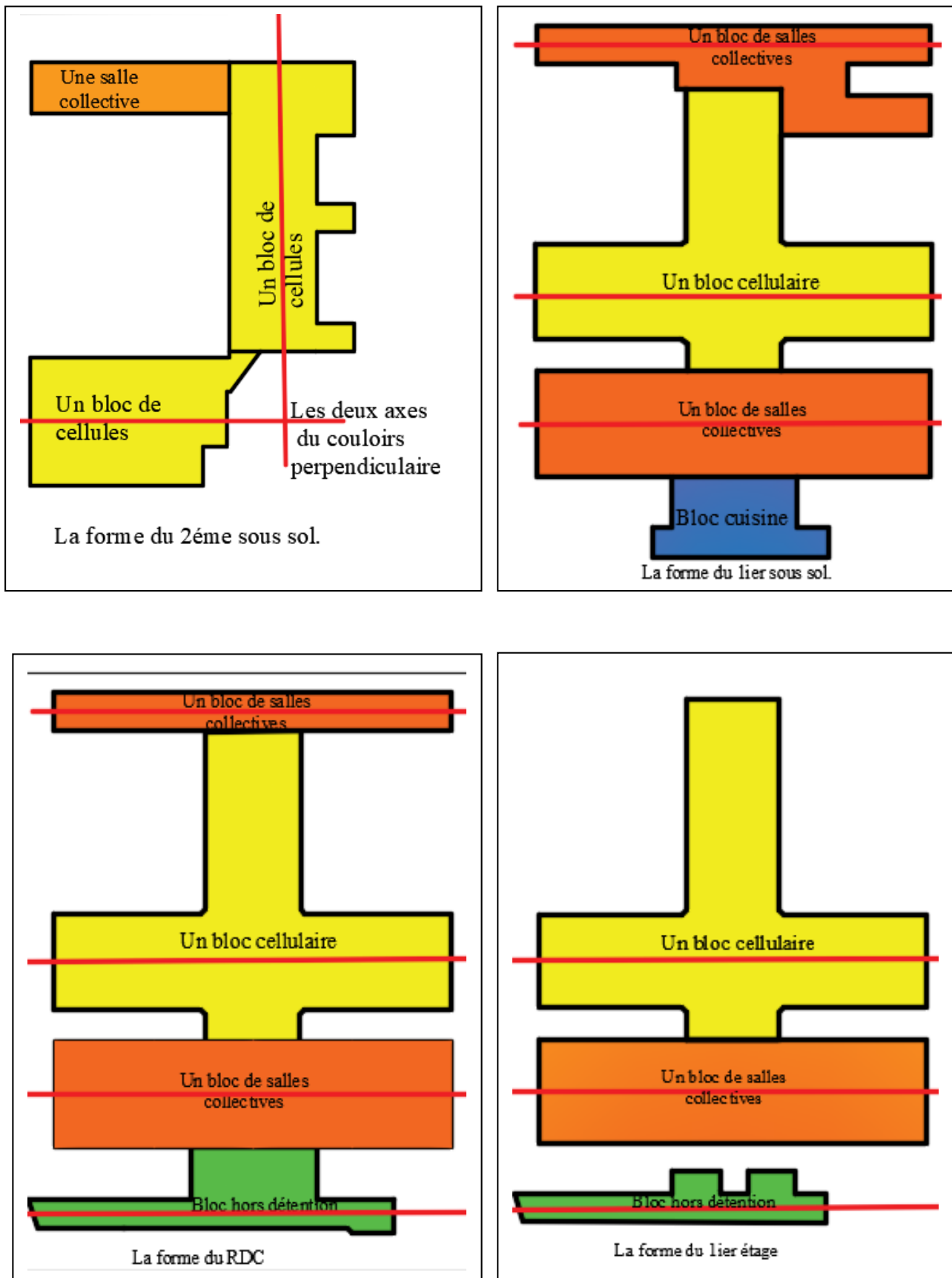


Fig 83 : Configuration générale de la prison

Fig 84 : Configuration générale de la prison

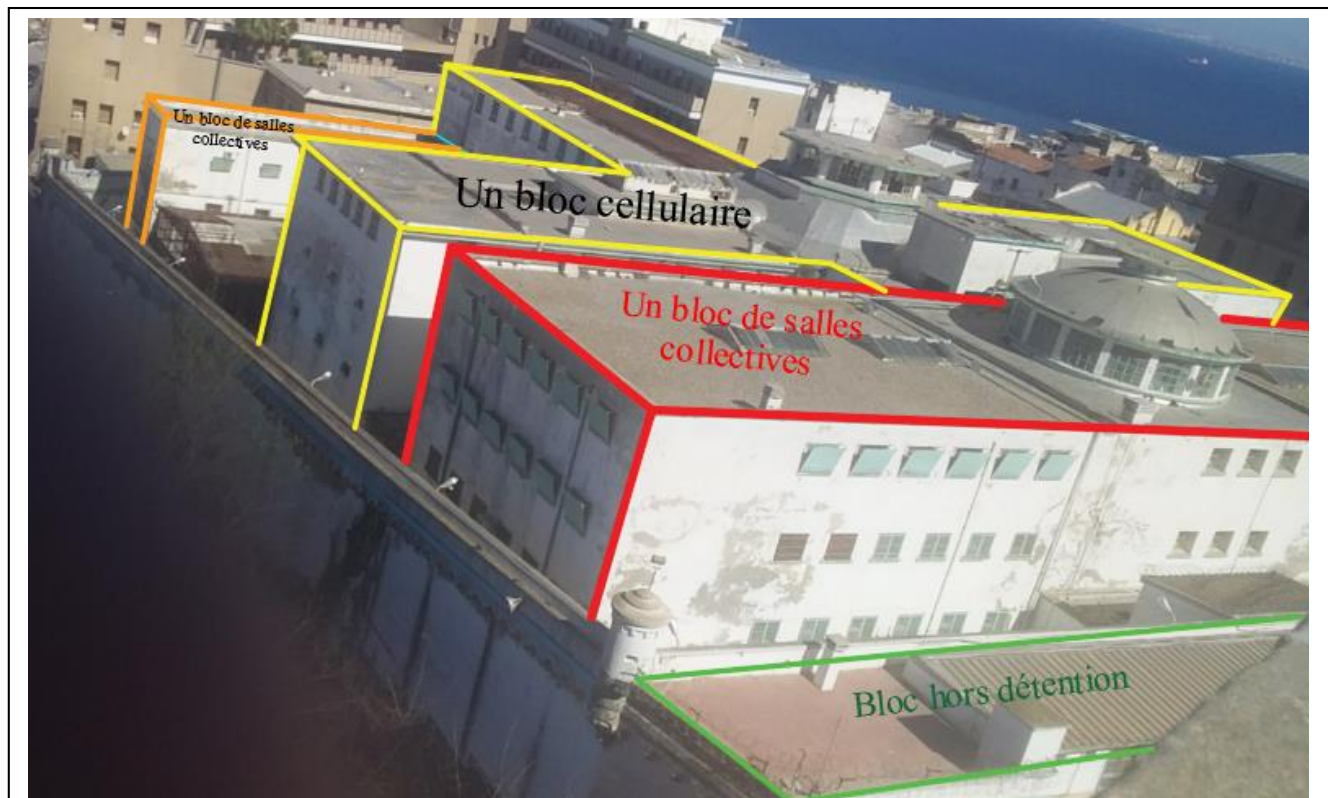
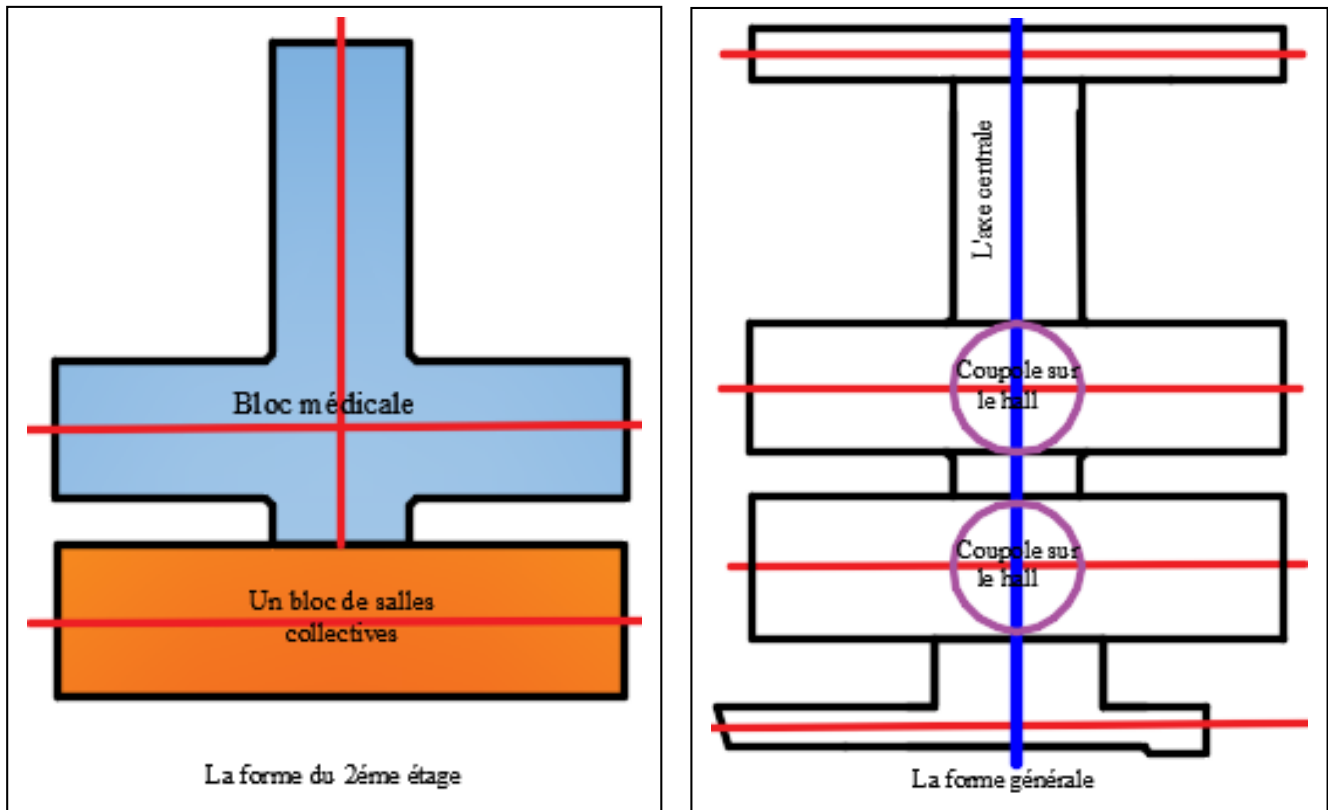


Fig 85: Vue sur la prison qui représente la géométrie des blocs.

III.4 - L'organisation spatiale et fonctionnelle :

Pour comprendre l'organisation spatiale de la prison il faut d'abord comprendre le système fonctionnel dans un établissement pénitentiaire.

L'établissement de rééducation et de réadaptation Serkadji, comme toutes les prisons est composé de deux zones de fonction essentielle : la zone de détention et la zone hors détention.

III.4.1- La zone hors détention :

L'entrée de cette zone et à tout l'établissement se fait à travers deux postes de contrôle l'un suit l'autre pour gérer toute entrée et sortie de l'établissement.

Cette zone est composée de deux types d'administration :

- Une administration générale qui se détache de la grande masse de la prison, elle organise les bureaux qui gèrent tout le bon fonctionnement de l'institution du point de vue du personnel, de la comptabilité et de la détention. Les espaces de ces services sont au RDC, les autres niveaux de ce bloc, concernent les logements de fonction.

- Le deuxième bâtiment est destiné à l'administration pénitentiaire. C'est le passage obligatoire de l'entrée ou de la sortie des détenus de la prison où se trouvent le greffe judiciaire et le greffe comptable. Elle est aussi le point de contact des prisonniers avec le psychologue et avec les visiteurs venant de l'extérieur ; les lieux de contacts sont le parloir de visiteur et le parloir des avocats.

Les autres espaces dans ce concernent le personnel de détention avec le dortoir, la cuisine, le foyer et le coiffeur.

III.4.2- La zone détention :

Elle fonctionne suivant deux systèmes, l'un avec des dortoirs ou salles collectives, l'autre avec le système cellulaire d'auburn avec des cellules individuelles et des ateliers de travail, ces derniers avec le temps ont changé leur fonction et devenus des salles collectives à cause de la surcharge.⁹¹

Les deux systèmes reprennent le système panoptique de la surveillance des couloirs du 19^{ème} siècle avec deux rotondes centrales qui abritent les ronds-points de surveillance, une pour les deux ailes des salles collectives et la 2^{ème} pour déployer les trois ailes de la détention cellulaire.

Ce principe de disposition a pour objet de faire rayonner ou converger les bâtiments de la détention vers un point central, d'où les mouvements du personnel et de la population pénitentiaire puissent être aisément dirigés.

Cette organisation spatiale a créé un système de quartier dans chaque aile. Ces quartiers de détention de salles collectives ou de cellules individuelles présentent une organisation intérieure sur la base des galeries desservies par des coursives ouvertes sur un vide central.

⁹¹ Francis Rambert-Echo Alger des 23 et 24/09/1932 - http://alger-roi.fr/Alger/prison/pages/8_prison_promenade_23_9_1932_echo.htm.

Ces quartiers gardent les mêmes appellations que celles de la période française ; quartier des moudjahidin, quartier des droits commun, le quartier chinois et le quartier des femmes.

Ils sont repartis sur cinq niveaux avec un système de circulation verticale dans les rotondes centrales par quatre escaliers. D'autres escaliers permettent de relier directement les différents niveaux de chaque aile, vers les cours et vers le bloc médical sans passer par la rotonde centrale. Elles sont aussi utilisées comme sorties de secours.

L'articulation des deux systèmes se fait par un petit bloc central abritant les bureaux de la détention.

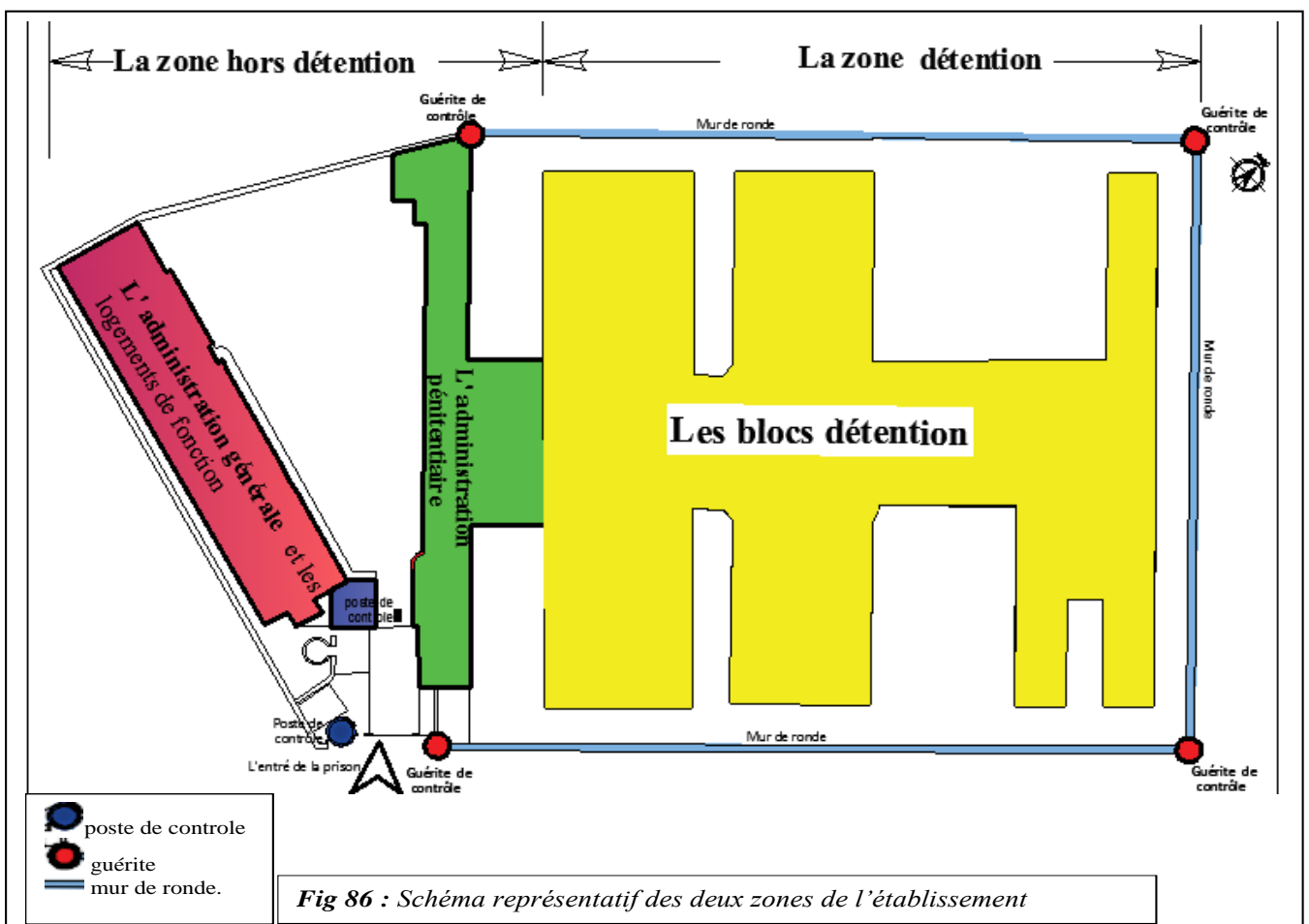
Les cours de récréation sont aménagées entre les blocs pour la sécurisation et un meilleur contrôle.

La zone de détention comprend aussi deux autres fonctions : le bloc médical et le bloc cuisine.

Ce dernier se trouve loin de l'emprisonnement et au-dessous de l'administration pénitentiaire. Le bloc médical prend place au dernier niveau du bloc cellulaire suivant le même système d'organisation que les autres niveaux.

Un autre espace complète la fonction du bloc médical. C'est l'infirmerie située dans le dernier quartier de la prison dans le sens horizontal. Dans le bloc médical et l'infirmerie les détenus malades sont isolés des autres détenus dans des salles ou bien des cellules et même dans les cours.

La zone de détention est encadrée à l'intérieur d'un mur d'enceinte surélevée par une passerelle de ronde avec quatre guérites de surveillance dans les angles.



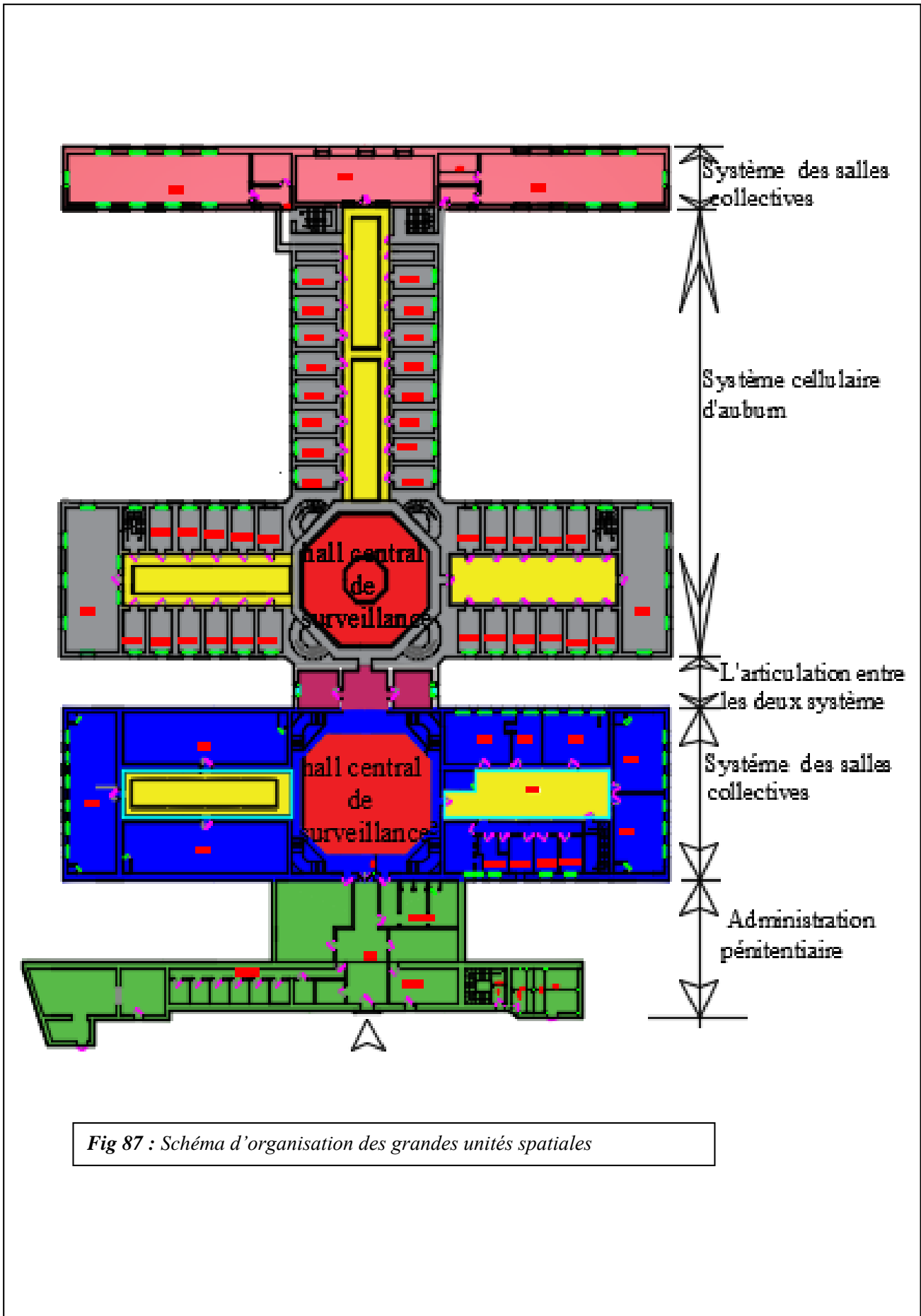
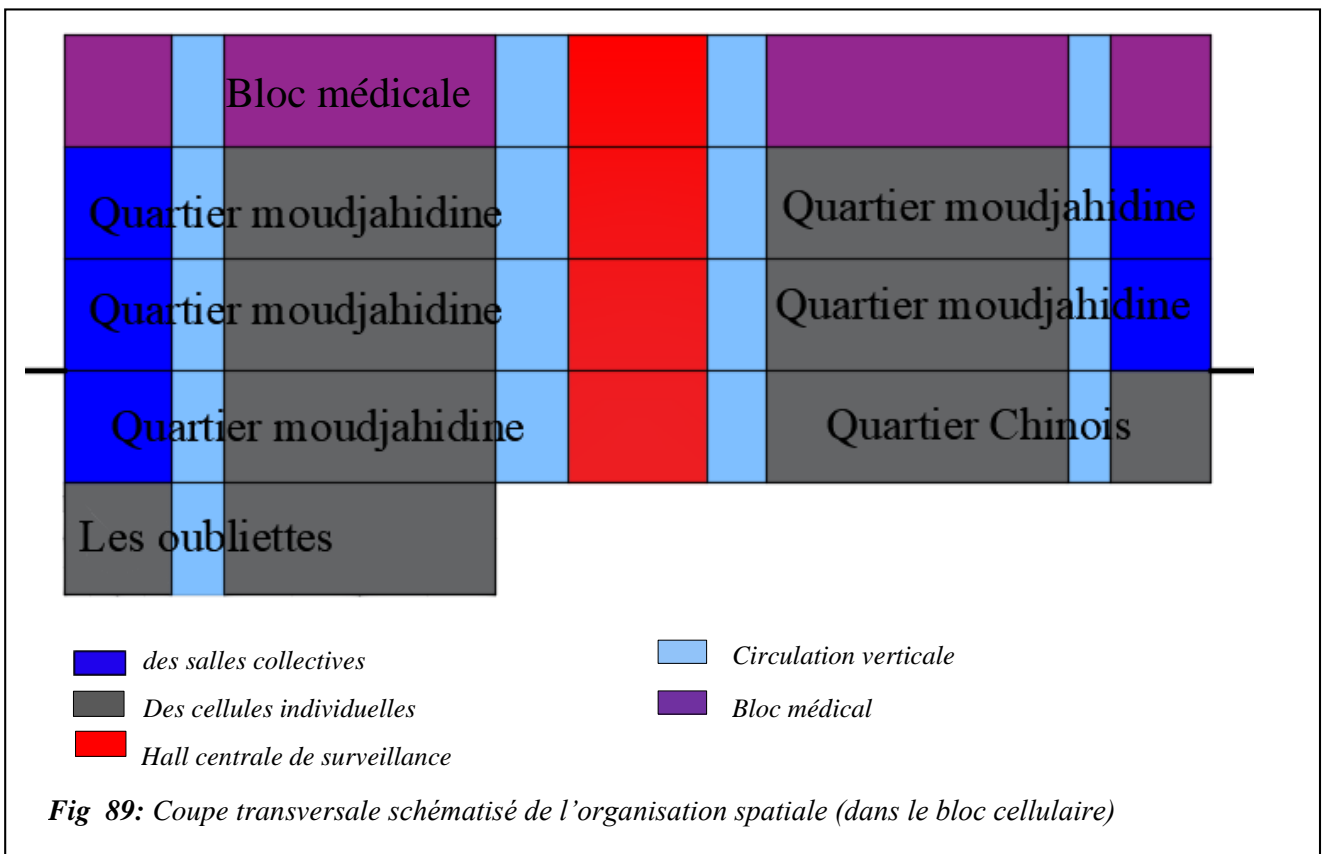
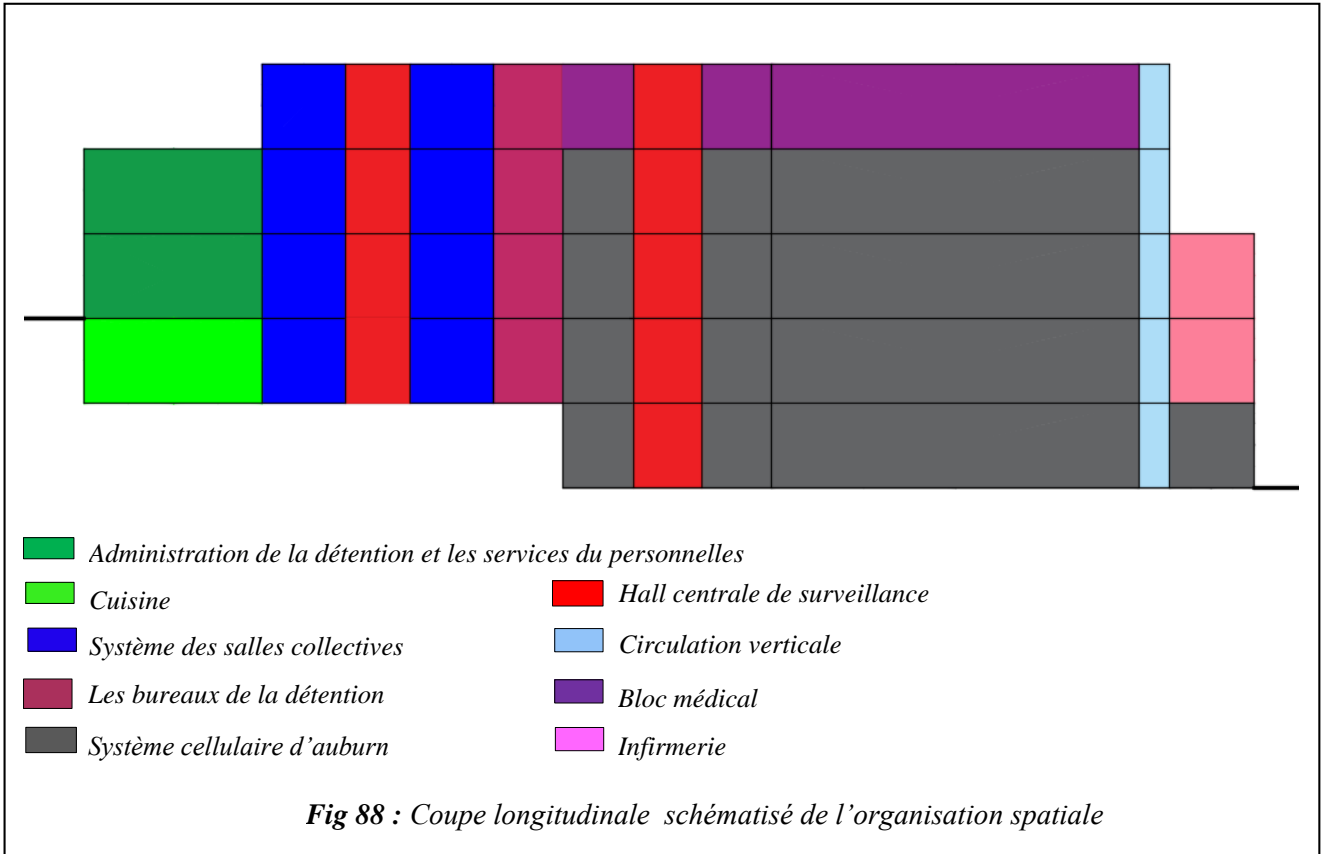


Fig 87 : Schéma d'organisation des grandes unités spatiales



III .5 - Description architecturale :

Cette description a pour but de montrer les détails sécuritaires de construction dans un établissement pénitentiaire.

III.5.1- Zone hors détention

- **L'entrée de l'établissement :**

L'accès à la prison de Serkadji se fait par le boulevard Haddad Abderrezek, suivant deux postes de contrôle. Le premier de forme cylindrique donnant directement sur le boulevard, contrôle tout mouvements de l'entrée principale, il est doté d'une sonnerie et deux ouvertures de surveillance en hauteur et une fenêtre grillagée pour communiquer avec l'extérieur.

Ce poste donne dans un petit bureau servant de filtre de passage aux piétons visiteurs.

Cette entrée est dotée de deux portes pour piétons dont une condamnée et un portail pour accès véhicule, d'une largeur de 5 m sur une hauteur de 4.5m.

Un espace de 10m de large, séparant les deux accès est consacré au poste transformateur et à l'accès au bloc des logements de fonction.

La seconde entrée à la prison (accès principale en période coloniale) donne dans un bureau de 4.40m² ouvert sur le premier poste. À partir de celui-ci démarre un escalier menant vers la passerelle des murs d'enceinte.

Ce second poste gère le portail du second accès.

- **La cour d'honneur :**

Après l'accès du 2ème poste de contrôle on aperçoit un grand espace qui est la cour d'honneur. L'espace face au 2ème poste de contrôle, est la réception et l'attente des visiteurs, d'une surface de 7.70 m².

La cour d'honneur est marquée par la présence d'une stèle qui porte les noms des martyrs de la guillotine.

Un passage couvert dans cette cour relie les entrées des deux blocs de l'administration générale et la prison



Fig 90 : L'entrée principale de l'établissement.



Fig 91 : La 2ème entrée de l'établissement.



Fig 92 : Le passage qui relie l'administration générale avec la prison.

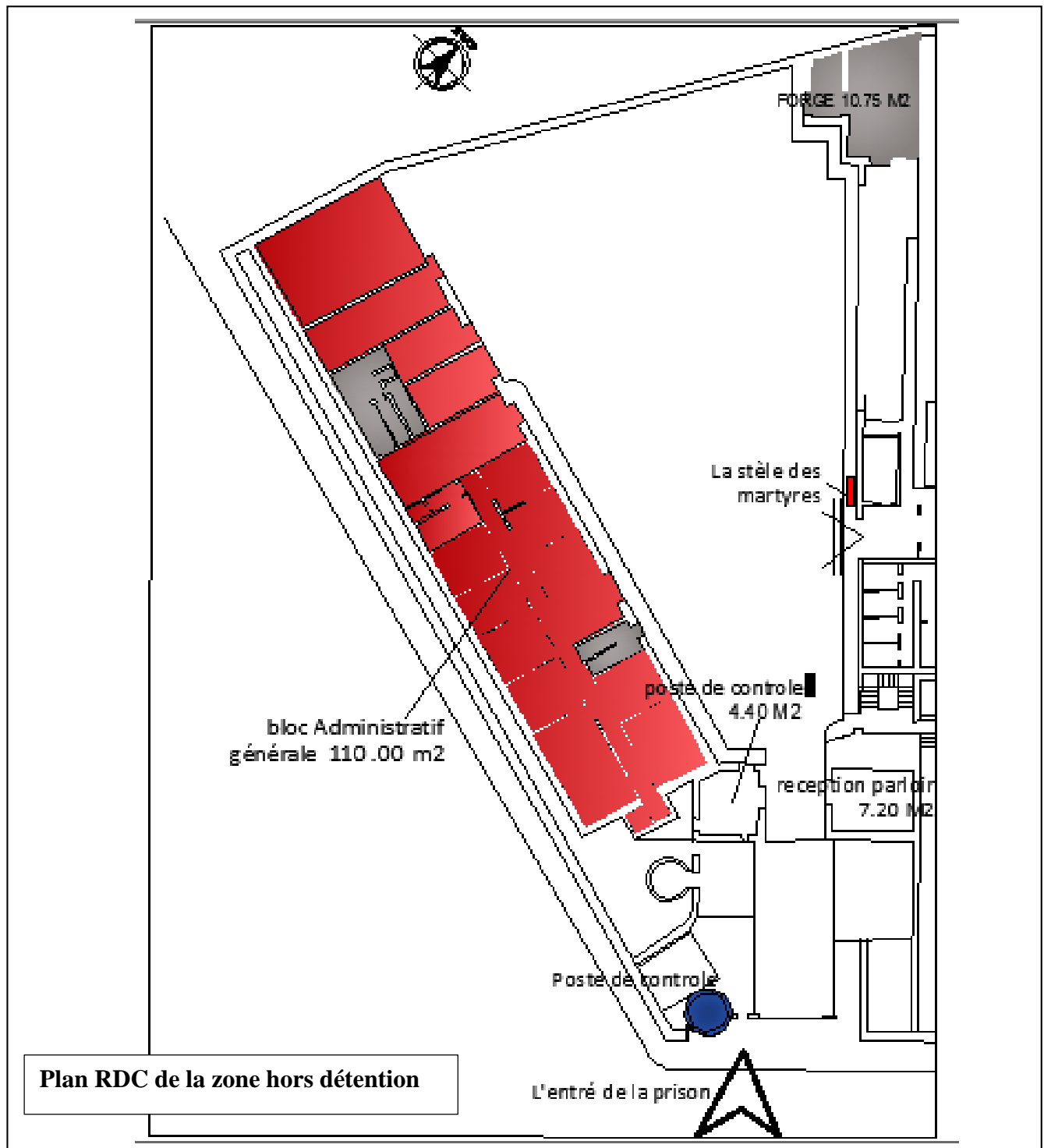


Fig 93 : La stèle des martyrs de la guillotine.

proprement dite. Dans cette cour il existe aussi deux baches à eau, une pour l'eau potable et l'autre pour les incendies.

- **L'administration générale :**

Située au du RDC du bloc de logement de fonctions, c'est un ensemble de bureaux pour la gestion de l'établissement qui comprend le bureau du directeur, le secrétariat, la salle de réunion, l'économat et les bureaux du personnel. Cette zone ne fait partie de notre recherche à cause de l'absence de plan détaillé ou de documents de base.



- **L'administration pénitentiaire :**

L'accès principal de la prison proprement parlé se fait par un avant-corps occupant l'administration de la détention. La porte principale de celle-ci et de la prison est blindée de double tôle à deux vantaux. Elle prend la hauteur du niveau et donne sur un hall divisé en trois parties par des grilles métalliques et éclairé à travers la terrasse avec de briques Nevadas.

Les espaces de l'administration pénitentiaire s'organisent de part et d'autre de ce hall :

- **Le poste de surveillance chef :**

C'est un bureau de 7.22m², il surveille et contrôle les entrées et sorties de ce bloc.

- **Le parloir :**

Long couloir aménagé avec un comptoir central donnant sur deux coté : un pour les détenus et l'autre pour les visiteurs, séparés par une verrière en plexiglass. Les détenus, dans ce parloir sont séparés par un panneau en bois.

Il est équipé d'appareils téléphoniques pour la communication et de chaises. Un bureau latéral avec une verrière contrôle le parloir. L'accès des visiteurs à cet espace se fait par la cour d'honneur avec une porte métallique coulissante.

- **Le parloir des avocats :**

Il occupe une superficie d'environ 51m², C'est le point de contact des détenus avec leurs avocats. Il est accessible depuis la première porte à droite. Il est composé de 6 box, l'entrée des détenus à cet espace se fait par une autre porte située dans le hall après la première grille.

- **L'anthropométrie :**

Elle comporte deux bureaux où se fait la prise des photos des détenus avant leur entrée. Un espace d'attente s'ouvre en juxtaposition à ces deux bureaux puis une porte blindée donnant directement à la détention.

- **Le bureau de la greffe comptable et la greffe judiciaire :**

Espace où les condamnés sont enregistrés sur le registre d'écrou et deviennent des prisonniers, ils laissent leurs objets et prennent leurs tenus de détention. Il occupe une surface de 55m² et donne directement sur la zone de détention.

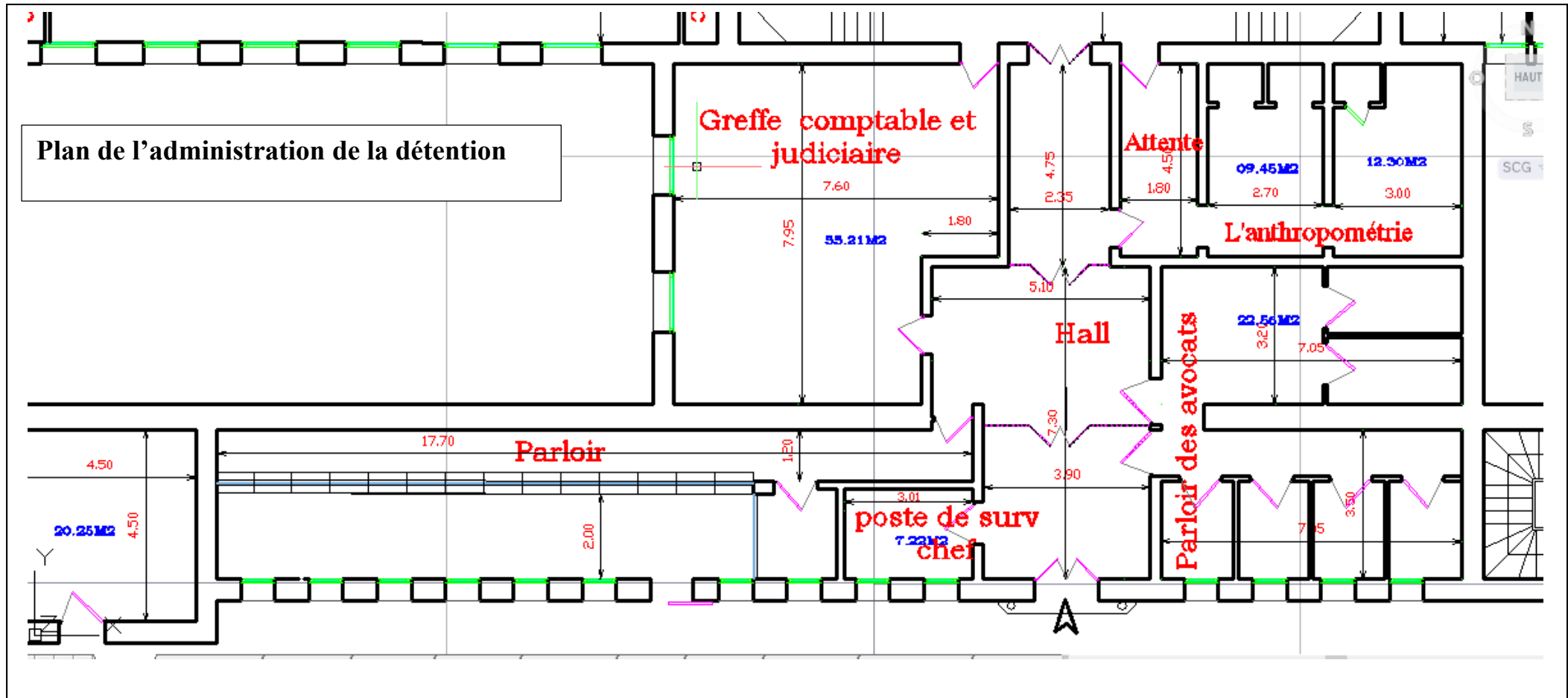
- **Forge :**

L'espace de la forge donne sur la cour d'honneur à l'extrémité du bloc administration pénitentiaire avec une surface de 67 m². Il occupe deux niveaux. Actuellement cet espace est transformé en chaufferie et poste de transformation (On le voit sur le plan hors détention).

- **Les services du personnel :**

À partir du passage couvert de la cour d'honneur un escalier mène au premier niveau au-dessus de l'administration de la détention. Ce niveau regroupe les espaces réservés au personnel comme le foyer, la cuisine, le réfectoire et le coiffeur.

Le dortoir des agents chargés de la garde est un bloc isolé qui se trouve à droite de l'administration pénitentiaire. Situé dans le sous-sol, il est accessible à partir d'un passage donnant sur la cour d'honneur. Il contient quatre grandes chambres avec des portes donnant sur l'extérieur. C'est une nouvelle construction réalisée après la transformation de l'ancien dortoir en parloir. (Il n'y a pas un plan détaillé sauf sa position sur le plan du 1^{er} sous-sol page 67)



• **La chapelle :**

C'est un bloc d'un seul niveau à côté du dortoir des agents. Il a été réalisé en 1942. Cette chapelle était au début au niveau du hall central de l'ancienne prison. Elle occupe une aire de 22 m², aujourd'hui elle est reconvertie en pharmacie de l'établissement. (Il n'y a pas un plan détaillé sauf sa position sur le plan du 1^{er} sous-sol page 67)



Fig 94 : L'entrée de l'administration générale.



Fig 95: L'entrée de l'administration pénitentiaire.



Fig 96 : Le parloir.



Fig 97 : Le parloir des avocats.



Fig 98 : Le hall de l'admi / pénit

III.5.2- La zone détention :

Après la dernière grille du hall d'entrée s'ouvre la partie la plus importante de notre étude, c'est la zone de détention. Cette zone contient deux parties une de l'ancienne prison des moudjahidin et l'autre de l'extension du droit commun appelée la nouvelle prison.

Suivant leur disposition par rapport à l'entrée nous allons commencer l'étude de la 2^{ème} partie.

A-La nouvelle prison (la prison du droit commun) :

C'est une barre de 4 niveaux, composé de deux ailes symétrique par rapport à un hall central. Ce dernier est occupé à chaque niveau par des ronds-points de surveillance suivant le système du Bentham. Les ailes de part et d'autre de ce hall sont fermées par des grilles pourvues de portes barreaudées.

A-1- Le hall de surveillance :

C'est un espace carré de 15.40m, il s'organise du sous-sol au 2^{ème} étage autour de ronds-points d'un rayon de 2m, superposés et portés par un poteau circulaire qui occupe le centre du hall. Ces ronds-points sont reliés au bâtiment de l'administration et l'ancienne prison et avec les deux ailes par des passerelles de 1m de largeur en béton armé, c'est une structure très importante qui symbolise ce hall.

Les différents niveaux dans ce hall sont reliés entre eux par quatre escaliers situés dans les angles, ce qui donnent à cet espace avec les passerelles une forme octogonale.

Pour des raisons sécuritaires le vide entre les passerelles et le rond-point est protégé par une maille de fer pour éviter tout risque de suicide par les détenus.

Ce hall est éclairé à chaque niveau à partir du 1^{er} étage par trois ouvertures situées sur le côté qui donne à l'administration de la détention. D'autres éclairages formées d'ouvertures de 1.50*1.50m existant sur le périphérique de la coupole qui couvre le hall et des petites ouvertures de 60*60cm au périphérique d'un petit cylindre au sommet de cette coupole et un éclairage zénithal de petite mail de brique Nevada au niveau de la partie la plus haute.

À partir de ce hall les espaces des deux ailes sont organisés le long d'un couloir de 4.60*17m pour faciliter la circulation et la surveillance. L'entrée de ces couloirs est fermée sur toute sa hauteur par des grilles métalliques dotés de deux portes barreaudées.

A-2- Le sous-sol :

Dans ce niveau on trouve les espaces suivants :

Les douches des détenus :

Dans l'aile ouest, un espace de 52,60m² destiné aux douches pour les détenus aménagés en deux lignes le long d'un couloir.

L'entrée est en chicane sans porte, la hauteur des murs des cabines est de 1.50m de façon que l'agent de surveillance puisse regarder les têtes des détenus dans les douches. Les douchettes sont suspendues à partir de la conduite de l'eau chaud qui passe au-dessus et sont commandées par l'agent de surveillance.

Cet espace possède quatre fenêtres pour l'éclairage. Le plafond est couvert par un faux plafond en PVC.



Fig 99 : Le rond-point de surveillance



Fig 100: l'accès d'une aile à partir du hall central



Fig 101 : Un des escaliers du hall



Fig 102: L'accès de la cuisine à partir du hall central



Fig 103: L'accès aux magasins



Fig 104: L'accès au hall de l'ancienne prison



Fig 105: Une vue perspective depuis le hall vers une aile

Le local coiffeur des détenus :

Situé à côté des douches avec une surface de 17. 60m². Il est éclairé par deux fenêtres, les murs ont un revêtement en faïence jusqu'à demi hauteur. Il est aménagé avec des éviers et une banquette d'attente et des chaises en maçonnerie fixé dans le sol.

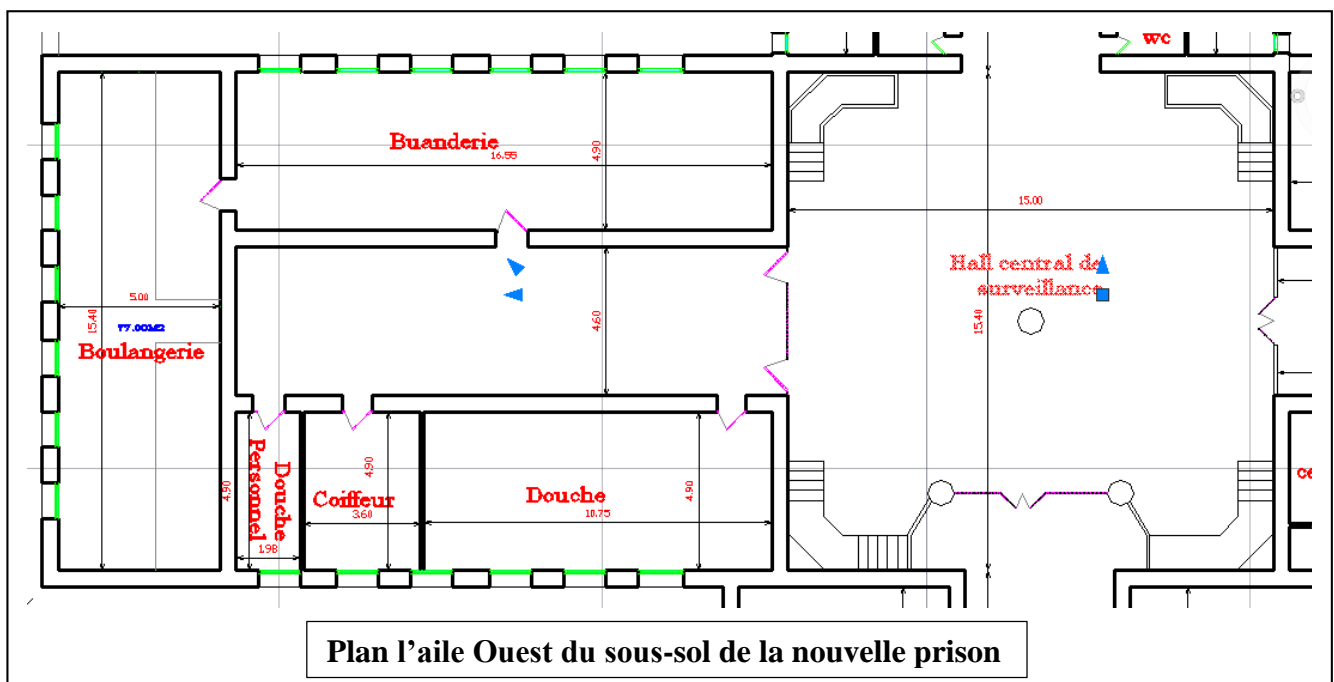
Les douches du personnel :

Elles sont situées au fond à côté du local coiffeur. C'est un petit espace de 8.90m², composé de deux cabinets.

La buanderie et la boulangerie :

La buanderie se trouve à droite de la coursive Ouest. C'une grande salle de 4.90*16.55m occupé par les grandes machines de lavage des vêtements et des couchages.

De cette buanderie on accède au fond du couloir à la boulangerie qui fait 77m² avec ses fours et un grand espace de préparation.



Plan l'aile Ouest du sous-sol de la nouvelle prison

Les magasins :

L'aile Est est divisée en deux parties, par une coursive de 4.60*17m. À gauche on trouve deux magasins avec une surface de 40m² pour chacun.

Le fond du couloir est devisé en 3 partie : un pour le 3ème magasin de 38m², un petit espace de 9.5m² à l'angle droit pour le tailleur et un espace ouvert sur l'ancienne cour des femmes comme un préau.

L'infirmierie, l'économat et cellules d'isolement médical des femmes :

L'infirmierie des femmes (les anciennes douches du quartier des femmes) et leurs cellules d'isolement médical (les anciens bureaux du médecin et d'avocat) se trouvent à l'autre côté de l'aile Est, avec successivement une surface de 15,58m² et 8,30m². Actuellement ces espaces sont devenus des magasins.

La cuisine de la détention :

Elle se trouve entre les deux ailes et au-dessous de l'administration de la détention, accessible du hall de surveillance par une grille métallique avec de porte barreaudée. Elle est faïencée jusqu'au plafond avec des petits carreaux de céramiques blanc. Elle est aménagée autour d'un hall, où on trouve des tables de travail en béton armé.

À droite de ce hall on trouve l'espace de cuisson de 51.60m². Les ouvertures de ce dernier sont dotées de ventilateurs pour dégager la vapeur. Cet endroit donne sur l'extérieur avec une porte métallique pour accéder à la chaufferie.

À gauche du hall de travail se trouve un couloir, donnant à l'extérieur par une porte métallique. Sur ce couloir il y a l'espace du rayonnage du pain(16m²), qui est devenu par la suite un bureau du chef cuisine. En face à ce bureau se trouve une chambre froide de 13.65m².

Une deuxième chambre froide de 13.65m², est accessible par le stockage des légumes de 48.75m². Ce dernier est en relation avec la cuisine du personnel par une rampe.

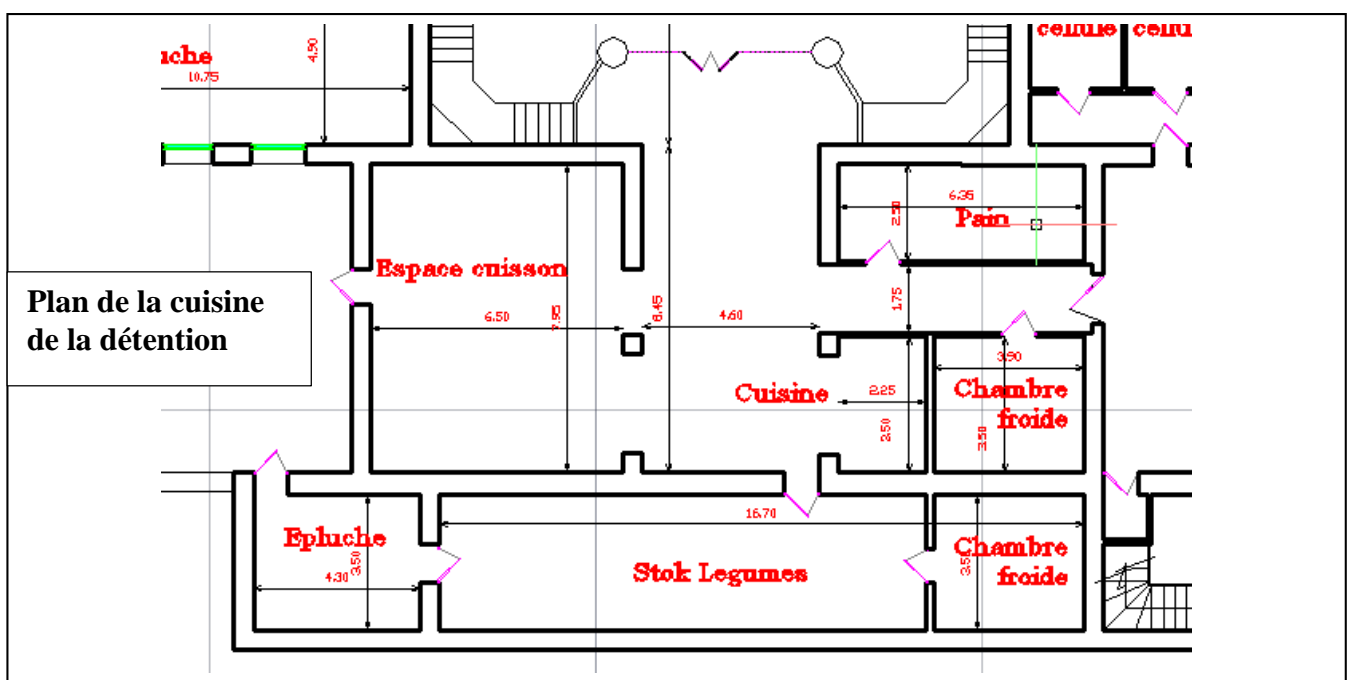
Le stockage est en mitoyenneté avec l'épluche(15m²). Celui-ci est doté d'un évier et une douche pour le personnel de la cuisine. Il s'ouvre aussi à l'extérieur par une porte métallique.

L'alimentation de la cuisine se fait par un escalier qui donne directement à la cour d'honneur. Cette cage d'escalier est fermée par deux portes, une blindée au RDC et l'autre barreaudé au niveau du sous-sol.

Toutes les fenêtres de ce niveau de 1*1.30m ont une allège de 2.25 m. ces fenêtres ont deux vantaux qui s'ouvrent à l'intérieur et sont barreaudées sur l'extérieur.

Les portes sont blindées sauf les portes de la cuisine qui sont toutes barreaudées.

Dans ce niveau le revêtement de sol du hall central et des deux couloirs représente la forme de menottes avec les jeux de couleur du granito, datant de l'époque coloniale.



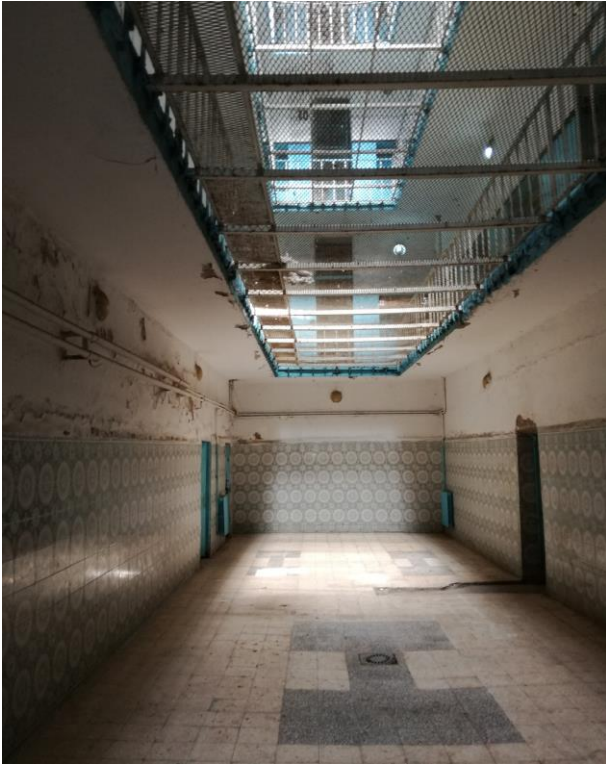


Fig 106 : Le couloir Ouest du 1^{er} sous-sol



Fig 107 : Les douches



Fig 108: Le coiffeur



Fig 109: La boulangerie



Fig 110: La buanderie

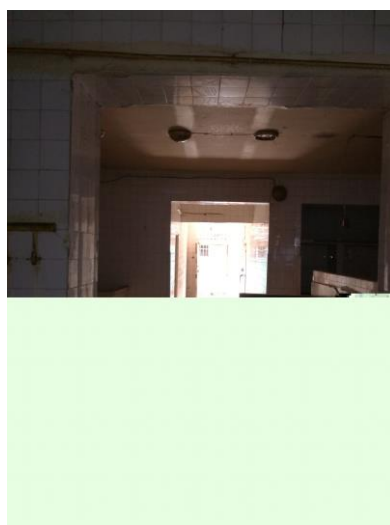


Fig 111: La cuisine



Fig 112: L'escalier de l'alimentation de la cuisine

A-3- Le RDC :

Le RDC est formé de deux quartiers, un pour les femmes dans le coté Est et l'autre pour le droit commun à l'Ouest.

Le quartier des femmes :

Ce quartier est devenu un célibatorium pour les agents et des bureaux d'économat. Nous allons décrire ce quartier avec sa première fonction de quartier des femmes, pour comprendre son fonctionnement.

Il était destiné pour les condamnées, les prévenues algériennes et européennes et pour les mineures.

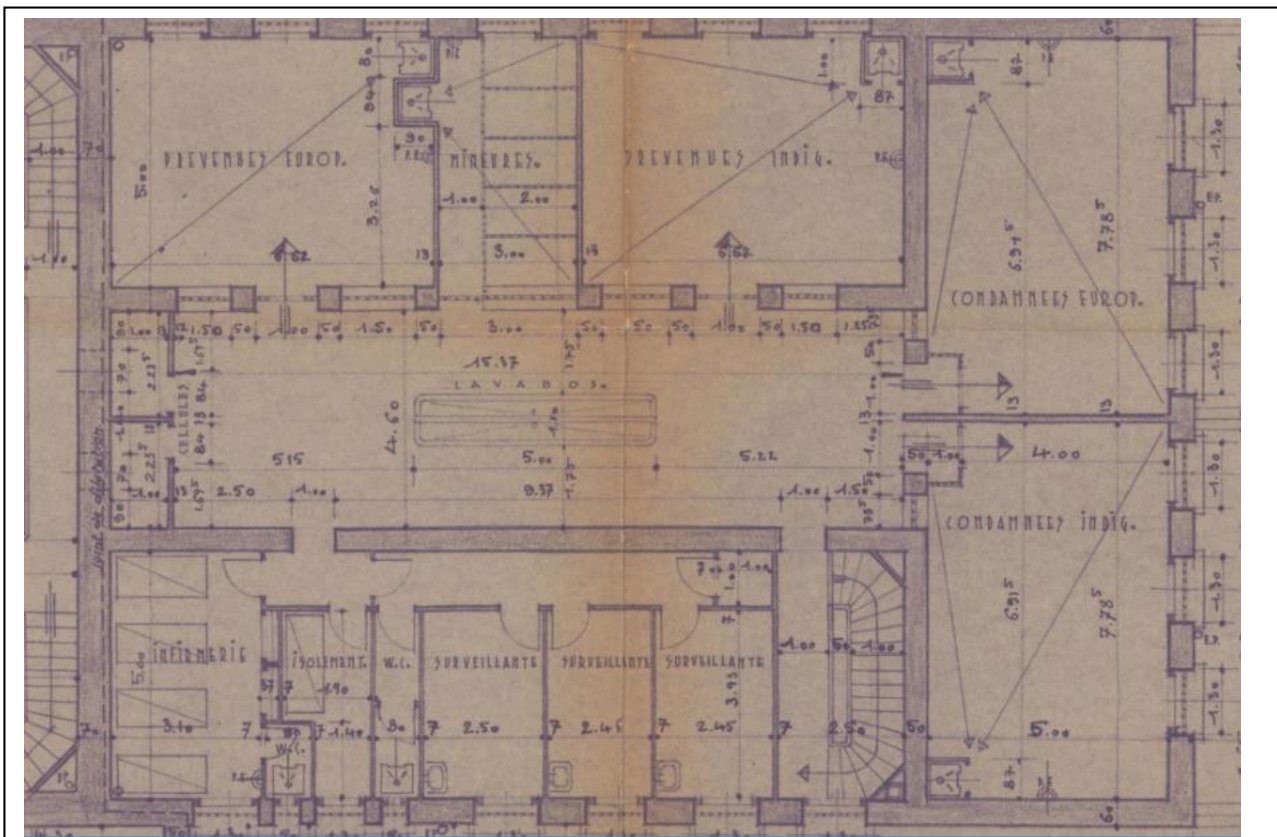
Pour des raisons d'intimité et au contraire des autres niveaux, le plancher de ce dernier n'est pas ouvert sur les autres niveaux. Ce quartier contient cinq salles de différentes surface ($36.63m^2*2$, $14.13m^2$, $31m^2*2$), bien éclairées avec des fenêtres de $1*1.3m$, qui donnent sur les cours.

Chaque salle est doté d'un sanitaire à la turque, d'une hauteur de mur $1.50m$ pour surveiller les prisonnières.

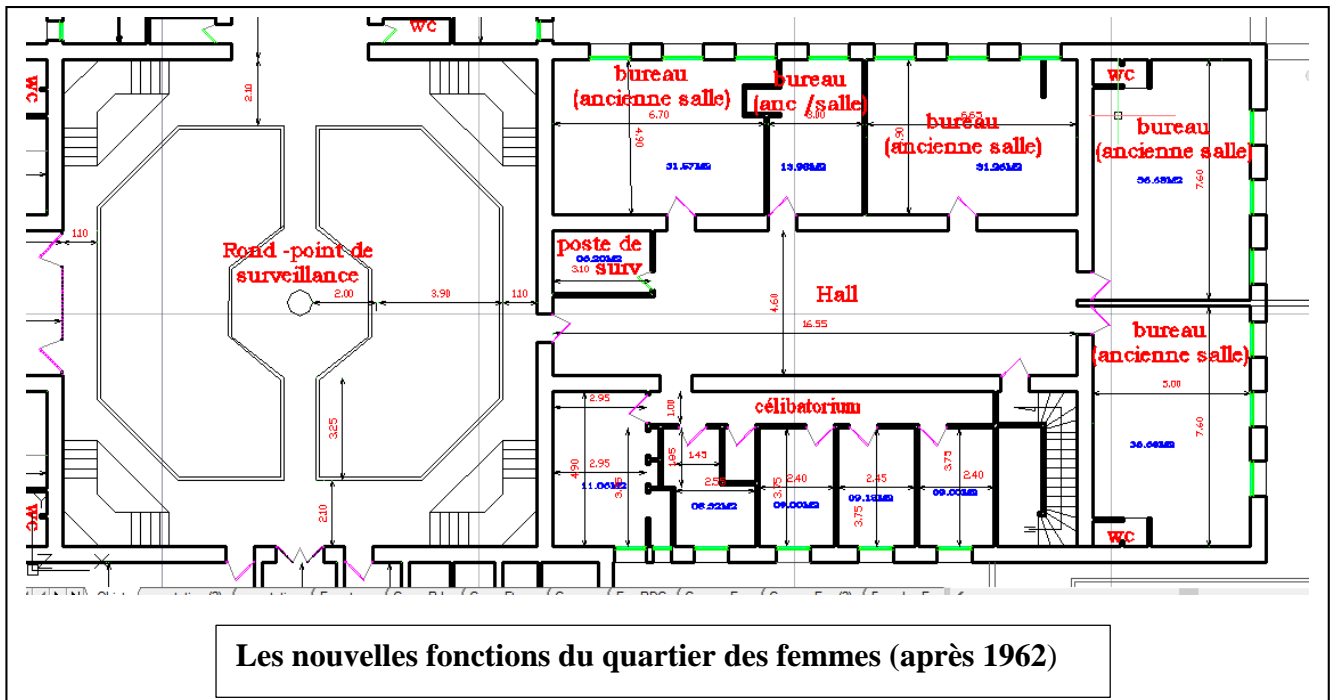
Ce quartier contient aussi cinq cellules individuelles (l'ancien célibatorium des gardiennes), une à droite de l'entrée $11.06m^2$ (l'ancienne infirmerie), les autres (l'ancienne cellule d'isolement et les chambres de surveillantes) situés le long d'un couloir avec un sanitaire en commun.

Une fenêtre de $1*1.30m$ avec deux vantaux pour chaque cellule, s'ouvre à l'intérieur et barreaudée de l'extérieur et surélevé de 2.25 du sol.

Un bureau de contrôle de $6.20m^2$ a été créé à la place des anciennes cellules, après l'ouverture d'une porte donnant directe sur la rotonde centrale.



Plan du quartier des femmes de l'extension 1942



Quartier du droit commun :

Il se trouve dans l'ail Ouest, accessible par le hall central de surveillance. On y accède par deux portes barreaudées incluses dans une grille métallique. Les espaces sont organisés autour d'un hall qui fait 4.60*17m, ouvert sur le sous-sol et sécurisé par une grille métallique et un grillage en nid de poule.

Les coursives sont de forme balcon de 1m de largeur. La détention dans ce quartier est collective dans des salles, quelles étaient les dortoirs durant la période française.

Il y a trois salles, deux de part et d'autre du hall de 81m² et la troisième au fond de 77m. L'entrée de ces derniers se trouve au milieu du mur, c'est une porte barreaudée de 1.20*2.10m qui s'ouvre vers l'intérieur.

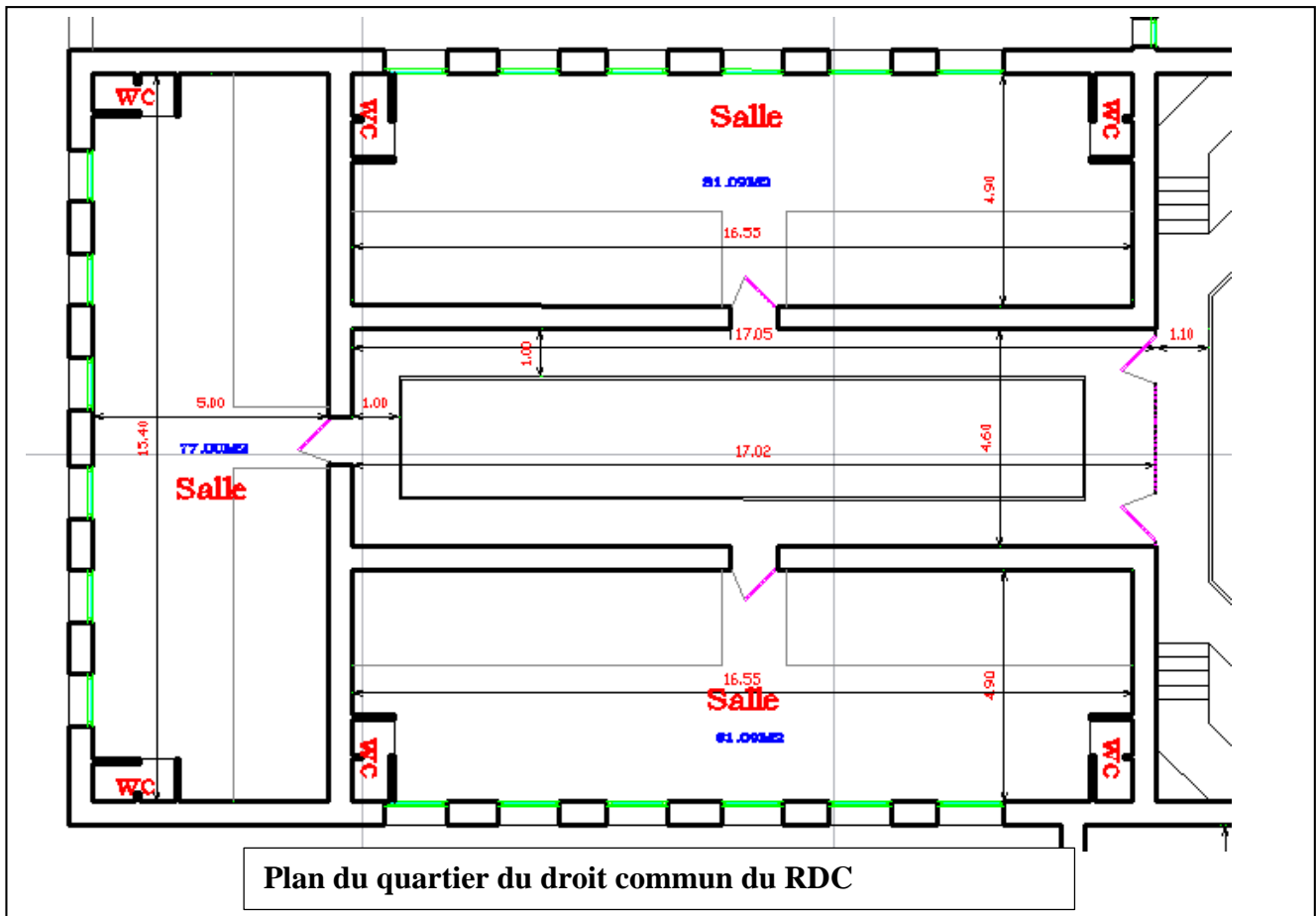
Chaque salle contient deux sanitaires turque surélevés du sol avec une marche. Ils sont réalisés de forme en chicane sans porte, la hauteur des murs de ces sanitaires est de 1.50 m, faïencés de l'intérieur avec des petits carreaux blancs, ils sont accompagnés d'un lave main coulé sur place.

Sur le mur coté couloir de chaque salle on trouve des dalles, surélevées de 1m du sol par des demi poteaux en béton armé. Elles sont utilisées comme un grand lit collectif.

Cette dalle divise les fenêtres du mur intérieur en deux : 50cm au-dessus et 50cm dessous avec un espace de 50cm au milieu. Ces fenêtres sont barreaudées.

D'autre fenêtre dans ces salles donnent à l'extérieur de 1*1.30m avec deux vantaux s'ouvrent à l'intérieur et barreaudées de l'extérieur et surélevées de 2.25 du sol.

Une étagère de rangement en béton est située au-dessus des lits pour la disposition des objets des détenus. Ces salles sont teintées en demi hauteur en couleur bleu et au-delà jusqu'au plafond avec une couleur blanche. Le sol est revêtu de carreaux de granit gris foncer.



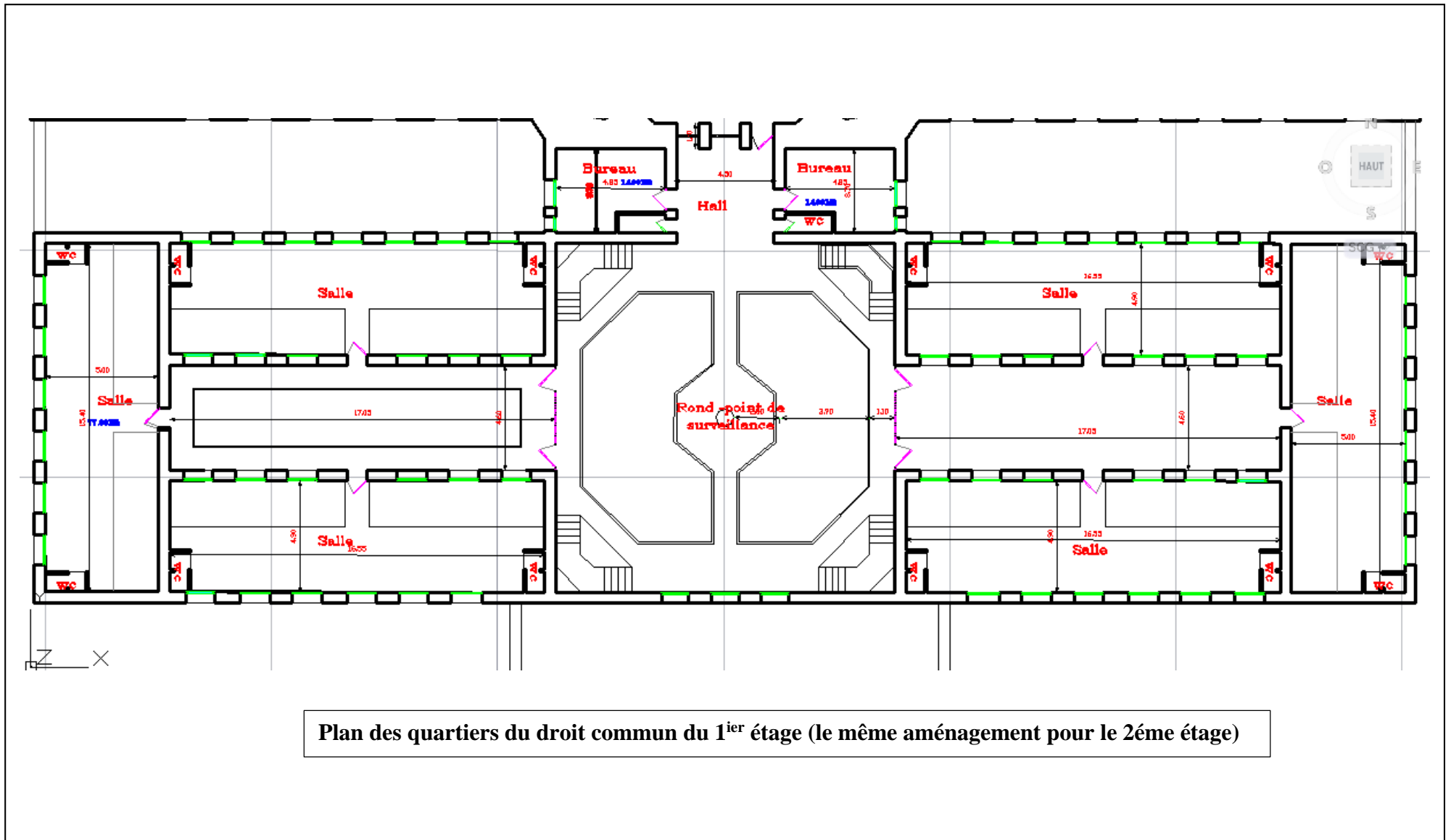
A-4- Le premier et le 2ème étage :

Dans ces deux niveaux et sur ces quatre ailes d'Est et d'Ouest sont aménagés les autres quartiers du droit commun. Ils reprennent les mêmes salles avec la même disposition et le même détail de l'aile ouest du RDC, sauf les fenêtres qui sont traitées de l'extérieur avec une tôle orientée vers le ciel pour éviter le vis à vis de l'extérieur (ces deux niveaux dépassent la hauteur du mur de ronde).

Les salles de ces quartiers y compris le quartier des femmes sont chauffés par des radiateurs placés dans les coursives. Les deux galeries des ailes sont éclairées par un éclairage zénithal formé de quatre verrières métalliques.

Le point qui relie les deux prisons sur les différents niveaux, c'est le bureau du chef de détention au sous-sol et dans le RDC et le dentiste dans le 1er étage dans le côté Est, et sur le côté Ouest du sous-sol au 1er étage, on trouve une salle d'attente, un bureau pour le vaguemestre et l'autre du psychologue.

Au dernier niveau il fait le passage pour l'isolement médical et l'autre c'est une salle d'attente. Ces bureaux sont de 14.80m² de surface et sont accompagnés par des sanitaires.



Plan des quartiers du droit commun du 1^{er} étage (le même aménagement pour le 2^{ème} étage)



Fig 113: La coupole

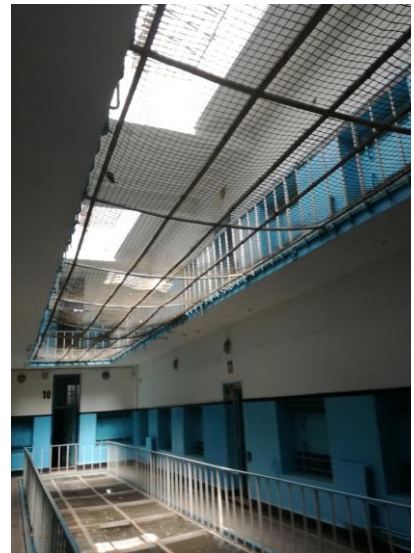
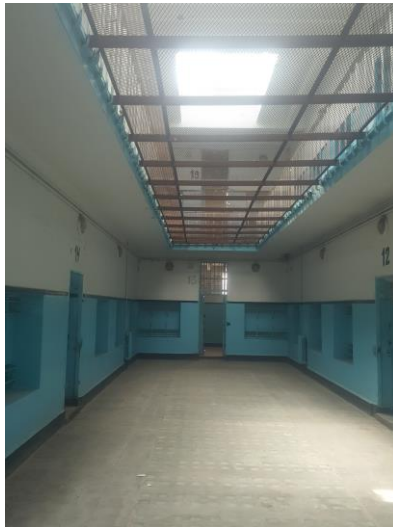


Fig 114: Les ailes des salles collectives du droit commun

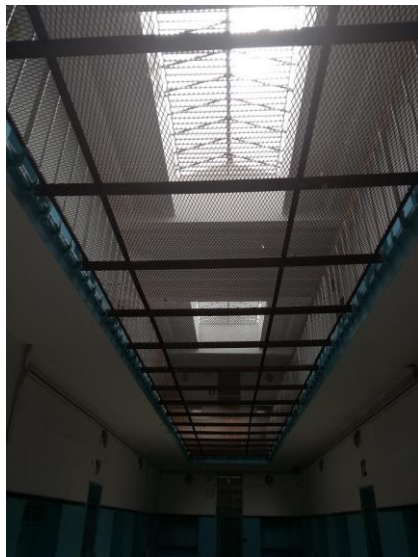


Fig 115: L'éclairage zénithal



Fig 116: L'intérieur d'une salle



Fig 117: La porte d'une salle



Fig 118: Un lit collectif en dur

B- L'ancienne prison :

Elle est appelée « l'ancienne prison » mais en réalité elle est composée de trois parties suivant sa date de construction, la prison des moudjahidin ou bien le bloc cellulaire la plus ancienne réalisée en 1846 qui se termine au dernier niveau par le bloc médical (extension de 1937) et la troisième partie celle de l'infirmierie au fond de l'établissement datée de 1856.

B-1- Le bloc cellulaire :

Ce bloc a été réalisé suivant les normes des prisons françaises du 19^e siècle (la circulaire du 9 août 1841) mais avec le système auburnien qui contient des cellules et des ateliers de travail. Les ateliers avec le temps et vu la charge ont été transformés en des salles collectives avant l'extension de la prison⁹².

Ce bloc contient trois ailes sur quatre niveaux, qui s'organisent selon le type radial avec le concept du Bentham autour d'un hall central qui porte un rond-point de surveillance.

B-1-1-Le hall central :

C'est un espace de forme octogonale de 6.25m de cote. Chaque côté est surélevé d'un arc : un arc marque l'entrée de ce hall à partir de la nouvelle prison, trois autres arcs tracent les galeries des cellules et quatre autres définissent les quatre escaliers de ce hall. Ceux-ci jouent un rôle structurel très important pour porter la coupole géante.

Le rond-point de surveillance se trouve au niveau du RDC de forme octogonale avec une cote de 1.70m, réalisé en madriers de sapin, porté par des consoles en fonte et surélevés par 8 piliers métalliques, qui reposent sur le sol par des socles en béton.

Ce poste de contrôle est accessible par une passerelle, qui le relie avec un balcon de circulation autour de ce point. Ce balcon fait 1m de largeur réalisé comme le rond-point avec des planches de sapin porté par des consoles en fonte.

Les différents niveaux sont reliés avec les quatre escaliers de forme hélicoïdal. Le vide entre le rond-point et les balcons est sécurisé par une maille de fer comme dans l'autre partie de la prison.

Ce hall est éclairé par des fenêtres dans le mur périphérique de la coupole. Ces fenêtres sont des Nevadas inclus dans quatre cercles de 1.60m de diamètre (un cercle a été supprimé avec l'extension de 1942). Un autre moyen d'éclairage par des fenêtres faisant environ 1.40*1.90m sur tout le périphérique d'un octogone de forme chapeau au-dessus de la coupole, il a été réalisée probablement avec l'extension de la nouvelle prison (le même principe de la coupole de la nouvelle prison). Un éclairage zénithal aussi de petites briques Nevada se trouve dans la dalle de ce chapeau.

Ce hall s'ouvre sur le hall du droit commun à travers des grilles métalliques.

Les entrées des galeries à travers ce hall sont aussi des grilles métalliques sur toute la hauteur de la galerie. Elles sont pourvues de deux portes barreaudées.

⁹² Déclaration du directeur de l'établissement pour le journal d'écho-Algérie du 23/09/1932.

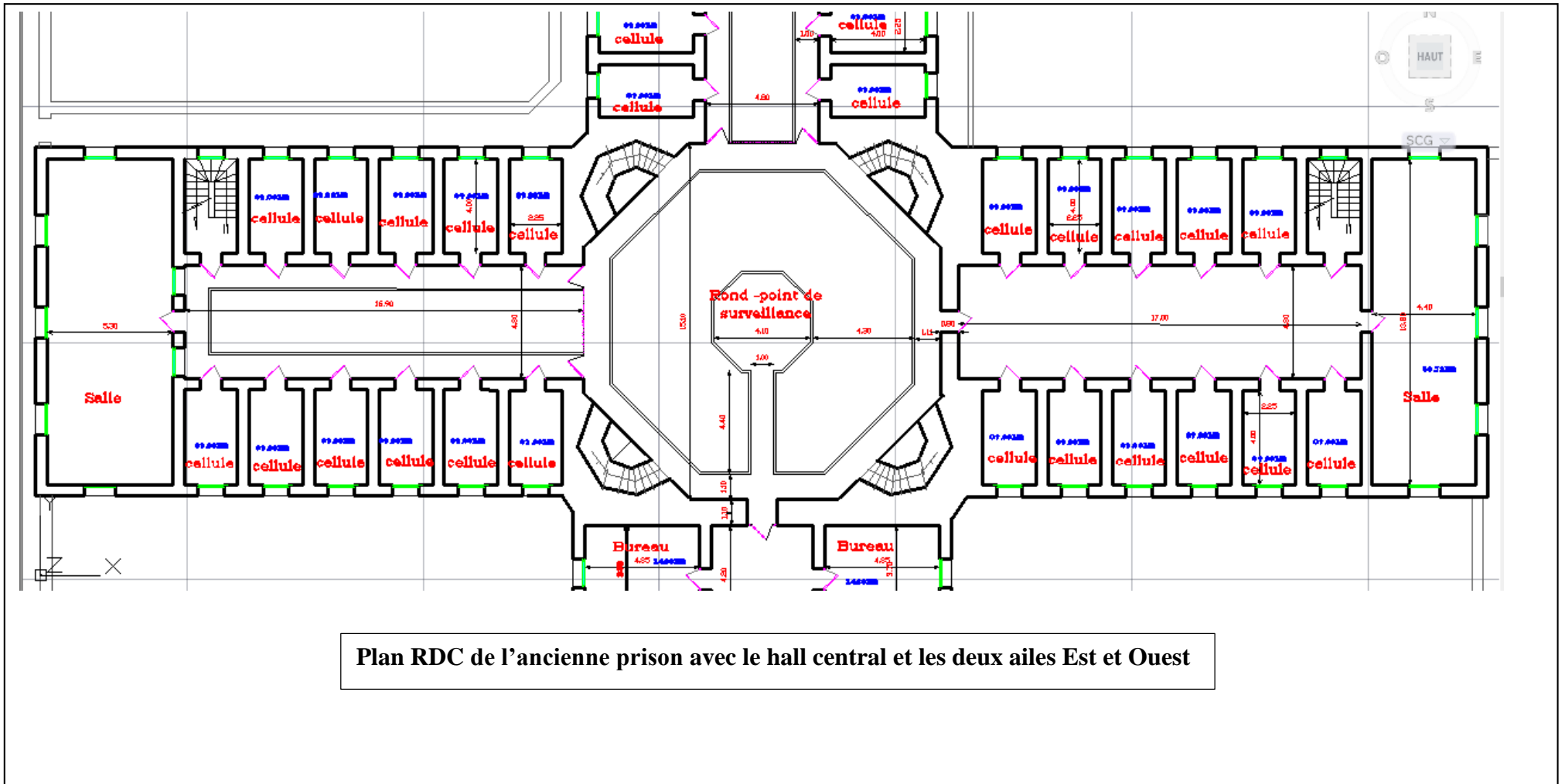




Fig 119: Plusieurs vues sur le hall de l'ancienne prison

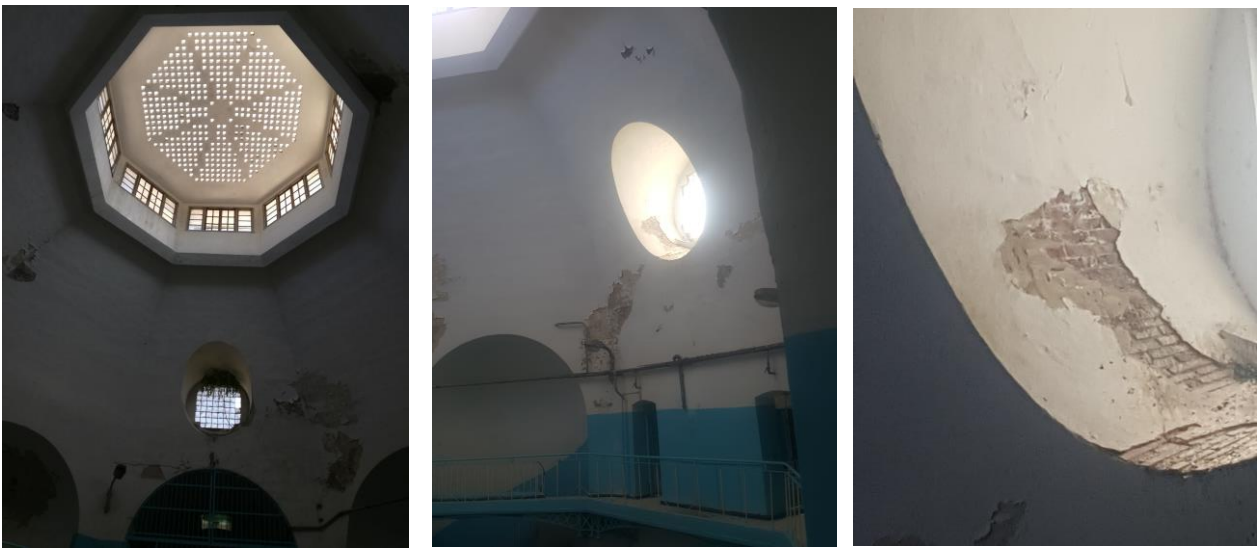


Fig 120: la coupole de l'ancienne prison



Fig 121: la coupole de l'ancienne prison vue de l'extérieur



Fig 122: Le rond -point



Fig 123: le système de construction du rond-point de surveillance

B-1-2-Les galeries des cellules du RDC et le 1^{ier} étage :

C'est le quartier des moudjahidin, Les ailes Est et Ouest contiennent chacune onze cellules disposées de part et d'autre d'un hall de 17*4.80m avec une salle collective au fond et un escalier sur le côté. La barre (Nord-Est) contient seize cellules et deux cages d'escaliers en parallèle à un hall de 28.25*4.80m.

Ces espaces sont accessibles à partir des balcons de 1m de largeur, réalisés de la même façon que les passerelles dans le hall central. Ces balcons donnent sur un vide de genre mezzanine pour faciliter le passage de la lumière de l'éclairage zénithal.

Dans la galerie nord-est les coursives des deux parties des cellules sont reliées au centre par une passerelle à cause de la grande portée.

Les salles :

Elles sont de la même surface soit e 60m², accessibles par les balcons avec une grille métallique. Elles sont éclairées par trois fenêtres sur le plus long mur et deux autres sur les murs de la largeur. Ces ouvertures sont de type vasistas de 0.5*1m, surélevées de 1.80 du sol. Les ouvertures sont plus larges de l'intérieur et rétrécies vers l'extérieur. Elles s'ouvrent vers l'intérieur. Chaque salle est dotée de deux sanitaires à la turque et un bac de lave-mains.

Ces salles sont teintées en bleu jusqu'à la fenêtre et en couleur blanche au-dessus jusqu'au plafond. Le plafond est plat et le revêtement de sol est en tomates de terre cuite.

Les cellules :

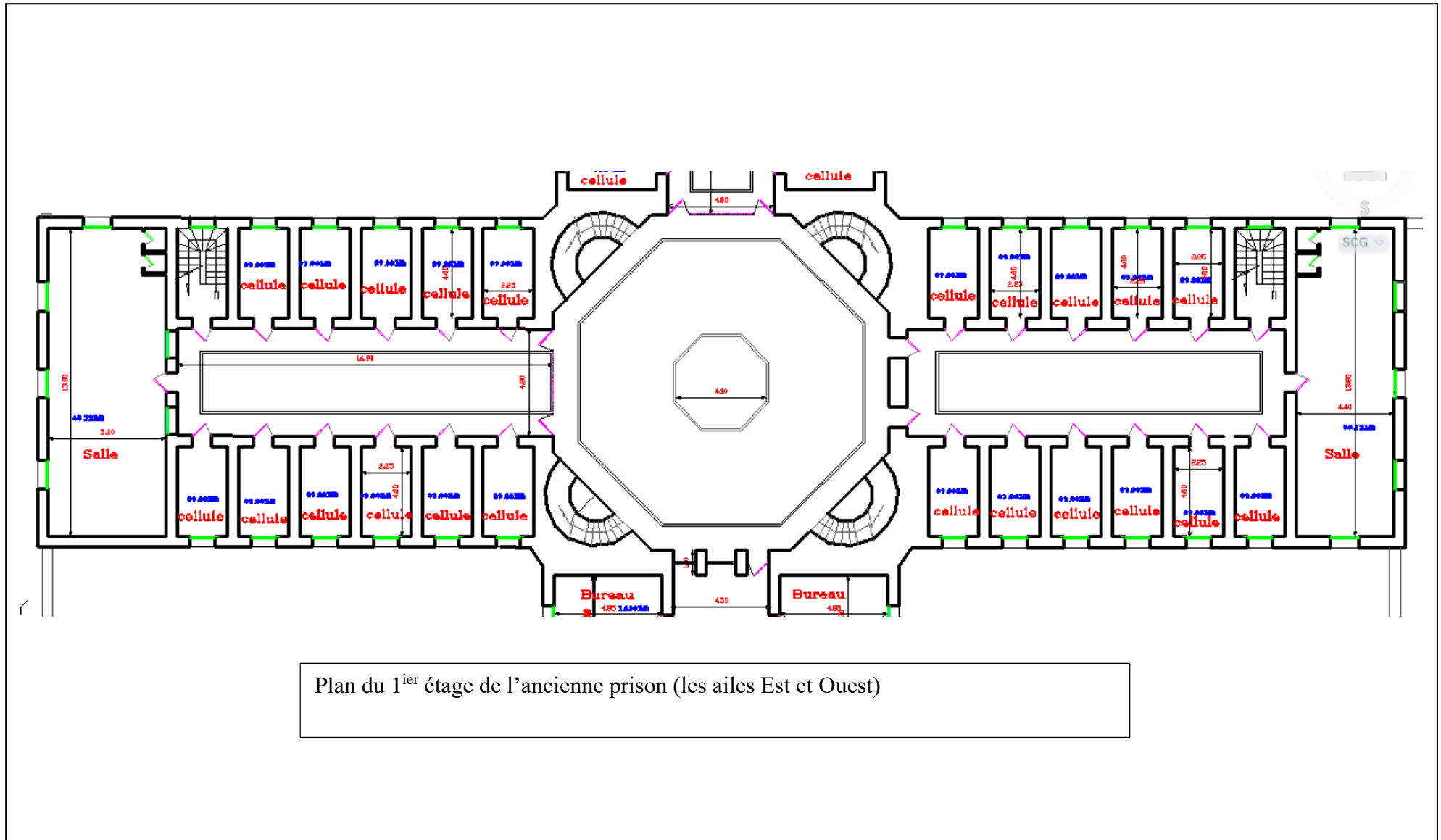
La cellule est la partie la plus importante de tout le projet, elle est réalisée suivant les normes de la circulaire du 9 aout 1841 pour qu'elle soit suffisamment éclairée, chauffée, ventilée, et de plus assez vaste avec les dimensions standard : 4 m de longueur, 2,25 m de largeur et 3 m de hauteur.

Les murs de séparation des cellules sont très épais pour éviter toutes relations verbales entre les détenus. L'entrée est surélevée avec une marche par rapport à la galerie. Elle est dotée d'une porte en bois de 2*0.75 m pleine de 4cm d'épaisseur, traversée par un guichet de 16* 20cm pour la nourriture à 1,30 m du sol, percée d'un juda de surveillance. Ces portes de cellules s'ouvrent à l'extérieur.

Pour les ailes de L'ouest et du Nord-Est, la fenêtre de la cellule est de type vasistas de 0.65*0.95m de l'intérieur et 0.35*0.65m de l'extérieur, surélevée de 1.85m du sol.

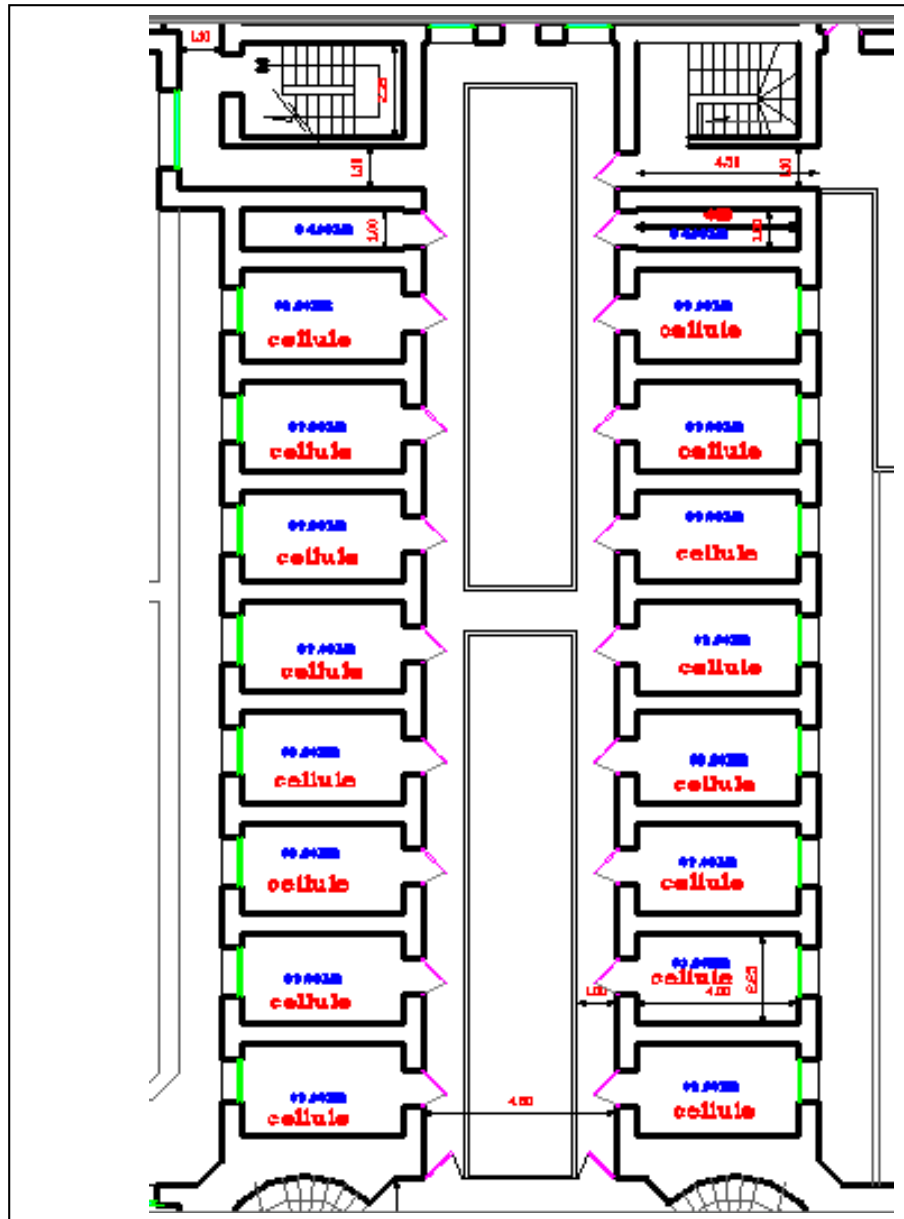
Dans l'aile Est, la fenêtre est de 0.8*0.65m et surélevée de 1.90m par rapport au sol avec deux vantaux qui s'ouvrent à l'intérieur. Les deux types de fenêtre sont barreaudées de l'extérieur plus un grillage en nid de poule et une vitre de plexiglas.

Dans l'angle est aménagé un sanitaire turc sans porte avec un mur de 1 m de hauteur. Sur le mur une étagère est aménagée pour le rangement des objets. Le revêtement de sol et le plancher sont les mêmes que ceux des salles.

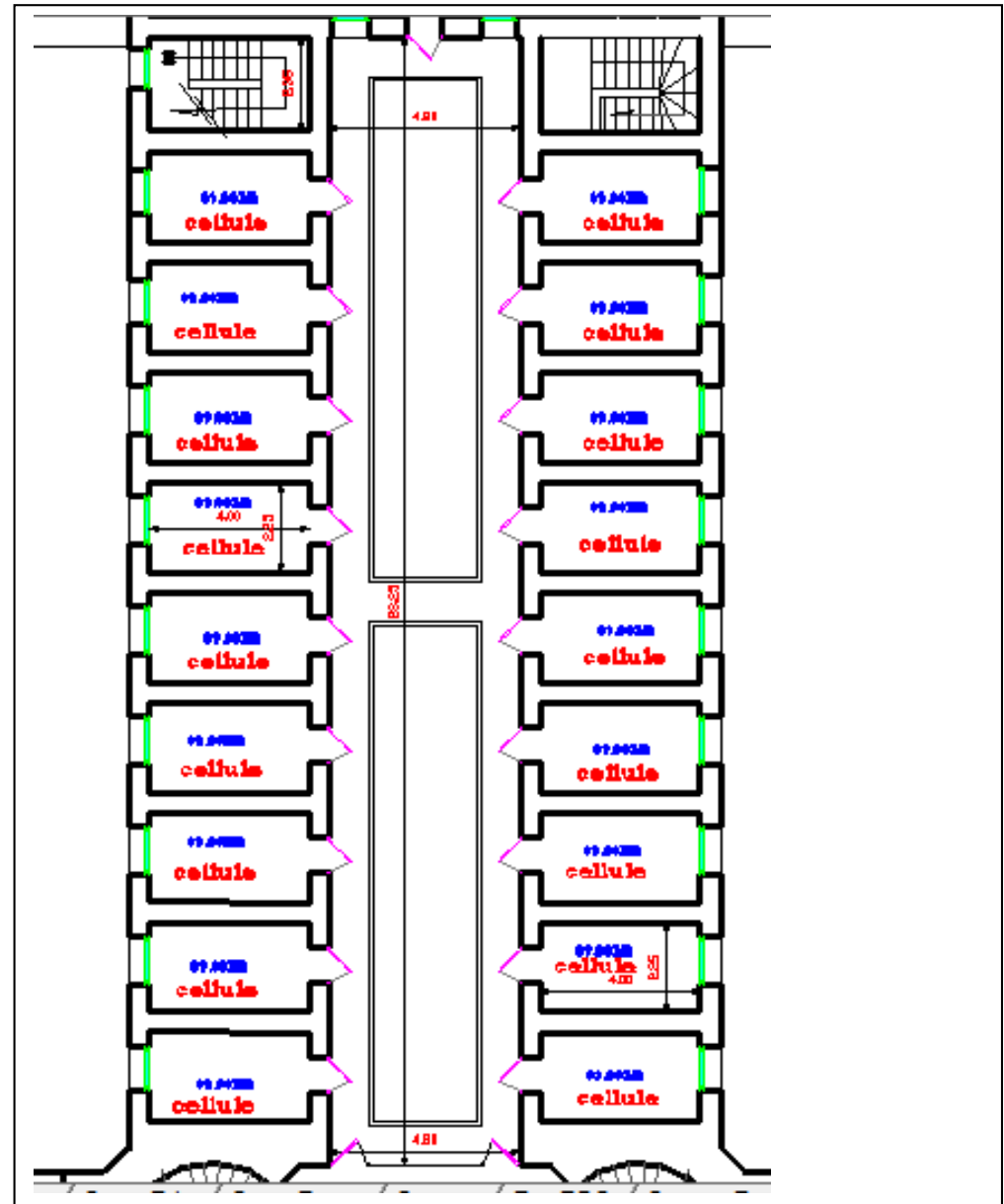


Plan du 1^{ier} étage de l'ancienne prison (les ailes Est et Ouest)

Plan RDC de l'ancienne prison (l'aile Nord Est)



Plan du 1^{er} étage de l'ancienne prison (l'aile Nord Est)



B-1-3-Les galeries des cellules du 1^{ier} sous-sol :

L'aile Ouest est composée d'une salle avec le même nombre des cellules que le RDC. Dans l'aile Est, la salle est devisée en quatre cellules pour l'isolement disciplinaire. Les autres cellules sont les mêmes que celles du RDC sauf qu'elles sont séparés avec les cellules disciplinaires. Ce quartier est appelé depuis la période française le quartier des chinois pour les prisonniers punis.

L'aile Nord-Est est le quartier des condamnés à mort .elle est formée de quatorze cellules ; la 2^{ème} à gauche était la cellule de Ahmed Zabana, le premier martyr guillotiné.

Les cellules de ce niveau sont les mêmes que celles du RDC et du 1^{ier} étage, sauf qu'elles ont un plafond vouté. Les coursives ne s'ouvrent pas sur le 2^{ème} sous-sol.

Le sol n'est pas traité avec un revêtement de sol sauf les couloirs mais avec des morceaux de granito de plusieurs modèles.

Les niveaux du RDC, 1^{ier} étage et 1^{ier} sous-sol sont chauffés par des radiateurs placés dans les couloirs. Le chauffage était l'une des conditions des prisons françaises du 19^{ème} siècle, mais non appliqué par le colonialisme (amélioration faite après l'indépendance).

B-1-4-Le 2^{ème} sous-sol :

Suivant la pente du terrain ce niveau porte les deux ailes, celle de l'Ouest et l'autre du Nord-Est. Ce sont deux tunnels froids et humides avec une voute surbaissée et des cachots voutés de part et d'autres.

Le côté Ouest contient quatorze cachots (les oubliettes de la période française), quatre parmi ces derniers sont les cachots des punis. Ils sont éclairés par le hall qui contient une fenêtre arquée, barreaudée plus un grillage en nid de poule. Ce hall c'est le seul endroit traité par un revêtement de sol dans ce niveau (réalisé après l'indépendance).

L'aile Nord-Est comporte six cellules, deux sont des cachots dans le long tunnel de la torture. A partir de ce dernier une entrée mène vers et les autres cellules de transit de la période coloniale, où on trouve l'ancienne porte de la détention.

Les cachots et cellules dans ce niveau ont la même surface que ceux des autres niveaux. Ils sont dotés d'un sanitaire à la turque coulé sur place. L'aération des cachots se fait par une gaine entre le plancher et les voutes et à partir des cours.

Un passage a été créé après l'indépendance par la suppression d'un cachot à l'Ouest et un autre sur l'aile Nord-Est.

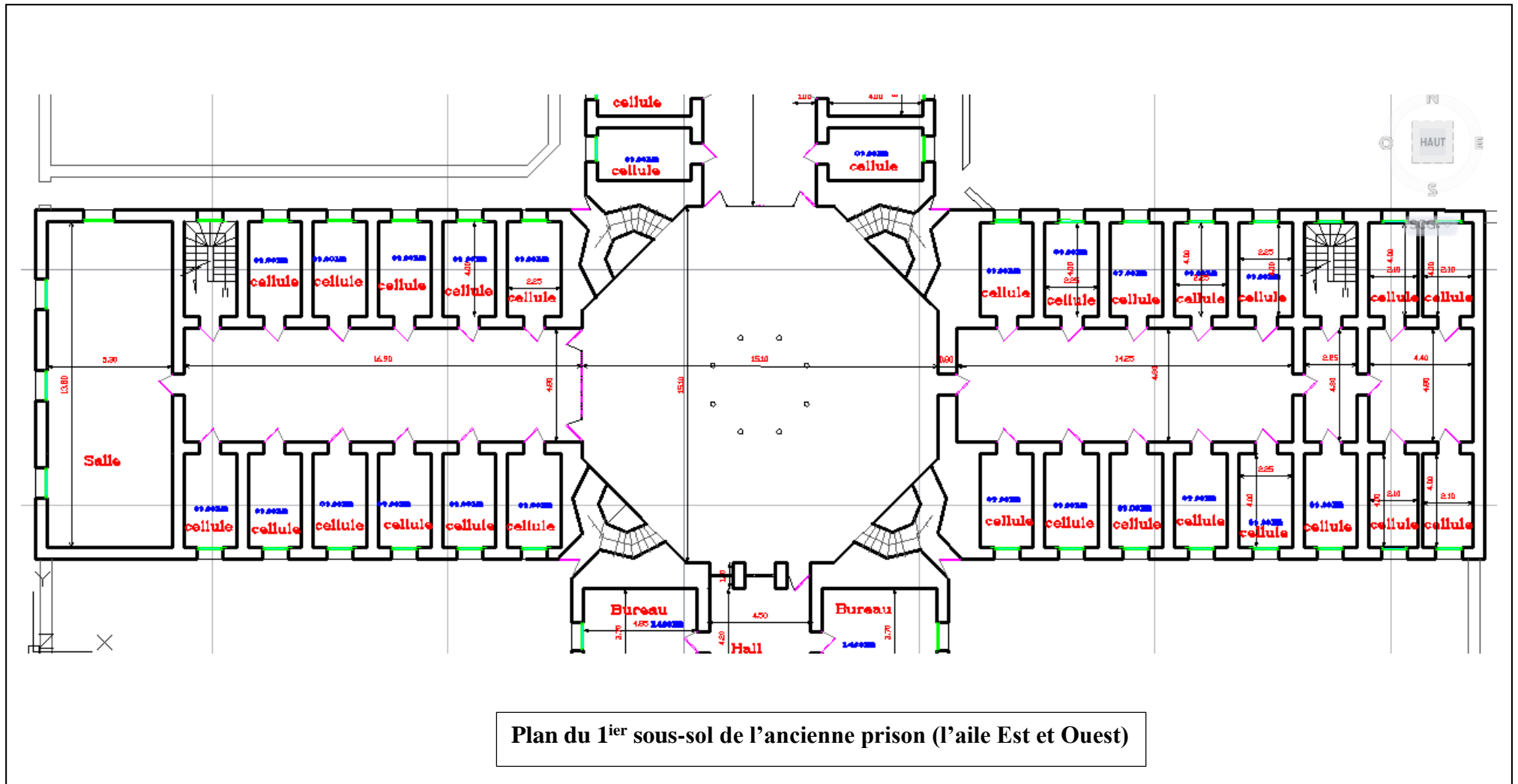




Fig 124: RDC de l'aile Nord-Est



Fig 125: le RDC de l'aile Ouest



Fig 126: Le RDC de l'aile Est



Fig 127 : Le 1^{er} étage de l'aile Est



Fig 128: Le sous-sol de l'aile Est



Fig 129 : Le 1^{er} sous-sol de l'aile Nord-Ouest des condamnés à mort



Fig 130: L'aile Ouest du 2^{ème} sous-sol.



Fig 131 : Les oubliettes du 2^{ème} sous-sol



Fig 132: Salle de l'ancienne prison



Fig 133: Cellule du RDC de l'aile Est et Ouest

Fig 134: La cellule de Ahmed Zabana

Fig 135: Cellule du 1^{er} étage



Fig 136: Cellule de transit

Fig 137: portes pour cellules



Fig 138: Une ouverture dans le Couloir des oubliettes



Fig 139: la porte et la cuvette de wc d'une oubliette



Fig 140: Les cellules des punis



Fig 141: L'escalier du 2ème sous-sol



Fig 142: une cellule modifiée au 2ème sous-sol pour crée le passage entre les ailes



Fig 143: Les sorties de gaines d'aération

B-2- Le bloc médical :

Le bloc médical se trouve au dernier niveau de l'ancienne prison. Il n'est pas ouvert sur le hall de surveillance, parce que c'est une extension de 1937. Il est accessible depuis le dernier niveau de la prison du droit commun.

Un des bureaux qui relie les deux prisons est aménagé comme une salle d'attente, l'autre bureau est un accès vers l'isolement. Un passage voûté surélevé de quatre marches à l'extrémité de la coupole mène au côté Ouest.

Côté des soins :

Cette partie est composée par le cabinet du médecin de 9m², d'une grande salle de soin de 33.60 m², de deux grandes salles pour malades de 33.80m² et 71.20m² et d'un bureau de surveillance de 9.30m². Ces espaces sont accessibles par des couloirs. Au-dessus du hall du 1^{ier} étage on trouve les salles de la radiologie et la chambre noire (14.96m²).

La chambre noire et les couloirs sont éclairés par un vide au milieu. Une verrière dans ce vide éclaire le 1^{ier} étage. Les autres espaces sont éclairés par des ouvertures de 1*1.4m avec une allège de 1.90m.

Côté infirmerie :

De cette dernière aile, un passage voûté pour accéder à l'aile Nord- Est. Un long couloir qui regroupe d'un côté six cellules d'infirmerie de 6.70m² et une plus grande de 10.75m².

La porte de la cellule est en bois de 2 *0.80m et 5cm d'épaisseur avec une petite ouverture de 20*20cm avec grillage pour la surveillance. Les ouvertures de ces cellules font 1*1.20m avec une allège de 2m, et les ouvertures du couloir font 1*1.40m et surélevé de 1. 90m. Le sanitaire est de même type que ceux des autres niveaux.

Les cours d'infirmerie et d'isolement :

Au fond du couloir de l'infirmerie se trouve une porte pour accéder à une cour couverte de 11.17*4m, celle-ci est ouverte sur une autre cour, non couverte, de 9.80*4.40m avec un sanitaire à la turque dans l'angle.

Derrière les cellules d'infirmerie se trouve un vide qui contient les verrières de l'éclairage zénithale du 1^{ier} étage. En parallèle à ce vide se trouve une grande cour pour l'isolement de 111.50m, elle est accessible depuis les salles d'isolement du côté Est par un autre passage voûté.

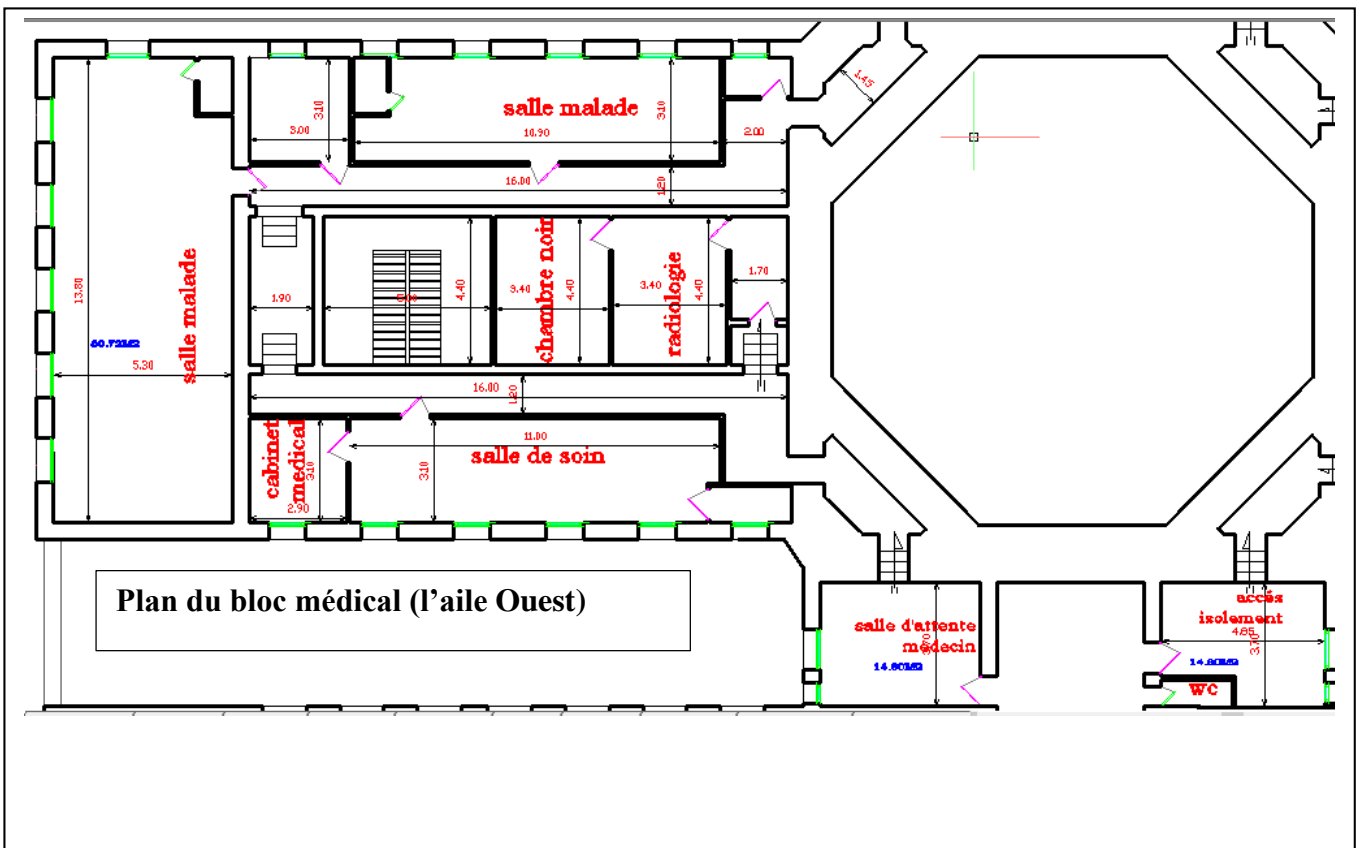
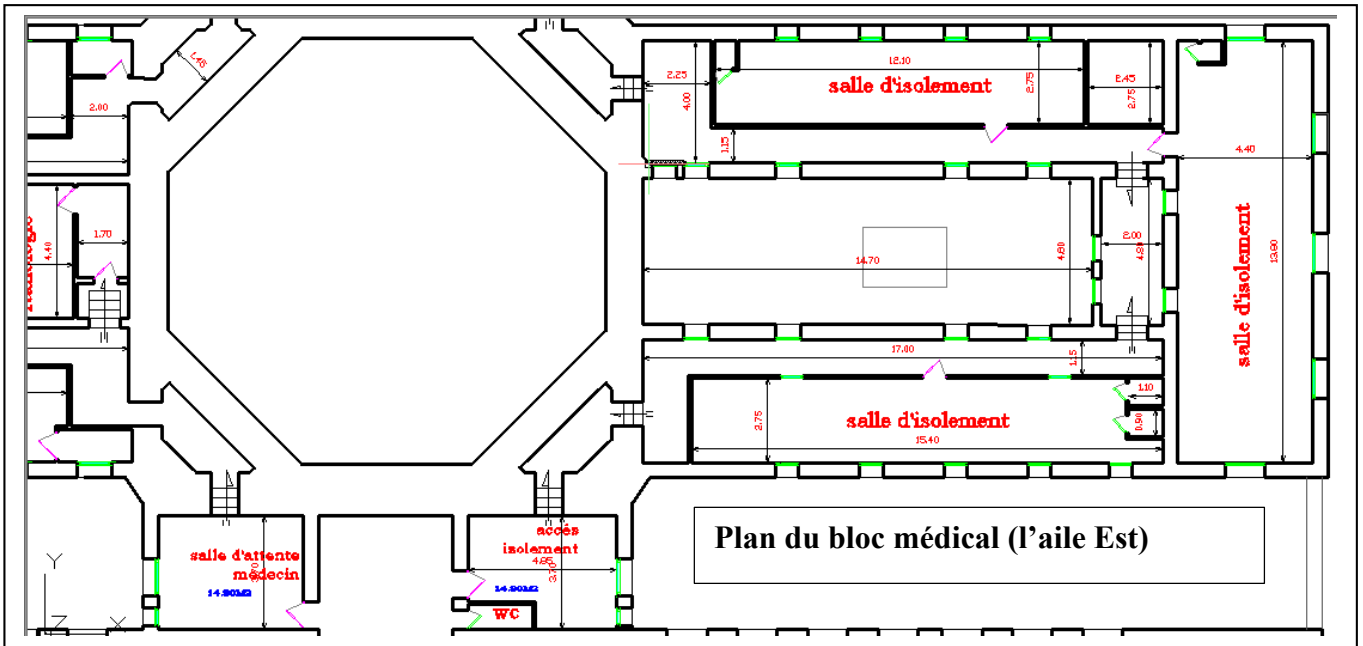
Les salles d'isolement :

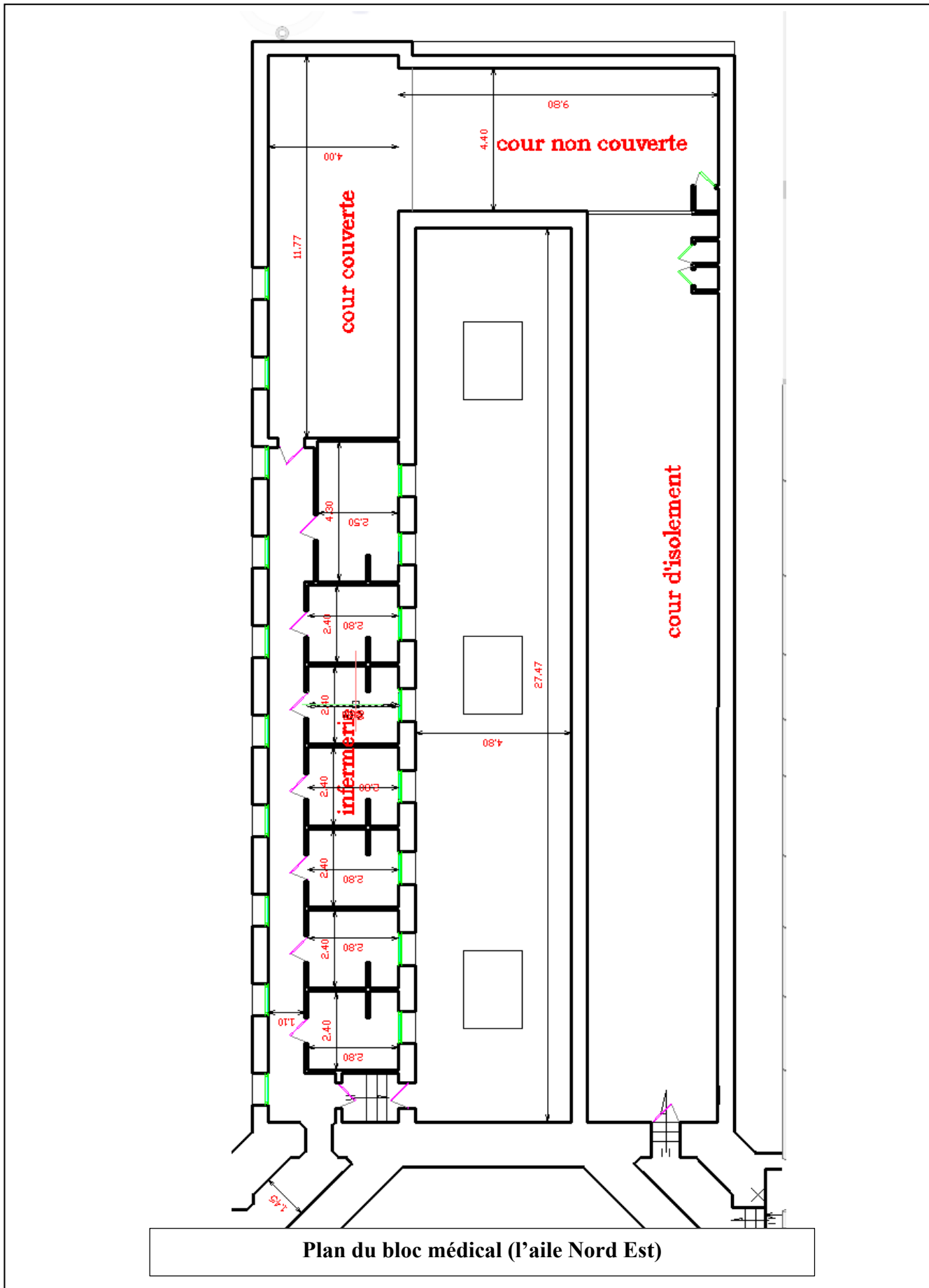
Dans l'aile Est on trouve trois salles d'isolement médicale de différentes surfaces (32.45m², 60.70m² et 42.35m²) avec un bureau de surveillance de 6.70m². Ces espaces se trouvent autour d'un vide ou donnent les ouvertures des couloirs, ce vide contient aussi les verrières de l'éclairage zénithale du 1^{ier} étage de ce côté.

Toutes les salles de ce bloc contiennent des sanitaires à l'intérieur et un bac de lave main et des étagères en dur.

Les ouvertures des salles sont à deux vantaux et barreaudées de l'extérieur plus un grillage en nid de poule. Les portes sont blindées en bas et barreaudées en haut.

Le revêtement de sol dans ce bloc est en granito, le plafond en voutain, la moitié des murs est teinté en bleu et la partie haute et le plafond en blanc. Le chauffage des espaces se fait par des radiateurs.





Plan du bloc médical (l'aile Nord Est)



Fig 144: Le passage entre les ailes du bloc medical



Fig 145: Salle de consultation



Fig 146: Les salles du bloc medical



Fig 147 : Les cellules d'isolement medical



Fig 148: Les traces de l'ancienne acrotère du 1^{ier} étage avant l'extention avec le bloc medical en 2^{ème} étage.

B-3- L'infirmierie :

L'infirmierie se trouve au fond comme dernier bloc de la prison. Elle est accessible de l'aile Nord-Est de l'ancienne prison. Ce bloc est appelé l'infirmierie, mais en réalité il est composé d'espaces pour cette fonction et d'autre comme des salles de détention. Ces salles ont changées de fonction par rapport à la période coloniale. Cette partie est composée de trois niveaux :

Le RDC :

Ce niveau contient trois salles, deux à l'Est et à l'Ouest de la même surface de 111m² avec deux bureaux de surveillance, une au milieu de ces derniers de 60.72m², ces salles de détention fonctionnent avec l'ancienne prison.

Le 1^{ier} sous-sol :

C'est à ce niveau ou on trouve l'infirmierie de l'ancienne prison avant la construction du bloc médical.

À la fin du couloir des condamnés à mort se trouve une grille métallique sur toute la hauteur du mur doté de deux portes barreaudées qui s'ouvrent sur le hall de l'infirmierie.

En premier lieu on trouve deux bureaux l'un en face à l'autre avec la même surface (des cellules transformées), un bureau à droite pour le gardien et l'autre comme un espace d'attente des détenus.

Le bureau du gardien et accompagné par un sanitaire dans ce hall.

Deux salles d'infirmierie en face de la grille d'entrée, une salle de 38m² accessible par deux portes barreaudées l'autre de 18.40m² accessible du hall et qui donne sur la 1^{iere} par une porte barreaudée.

À partir du hall, il y a deux passages à gauche et à droite. Celui du côté droit mène à un autre hall avec un bloc sanitaire et deux grandes salles pour les malades de part et d'autre. Une salle de 107.90m² et l'autre de 106m². Le passage à gauche conduit à sept petites salles de différentes surfaces pour l'isolement médical (c'est une grande salle modifiée).

Dans les deux passages on trouve les deux cages d'escaliers qui relient les différents niveaux.

Le 2^{ème} sous-sol :

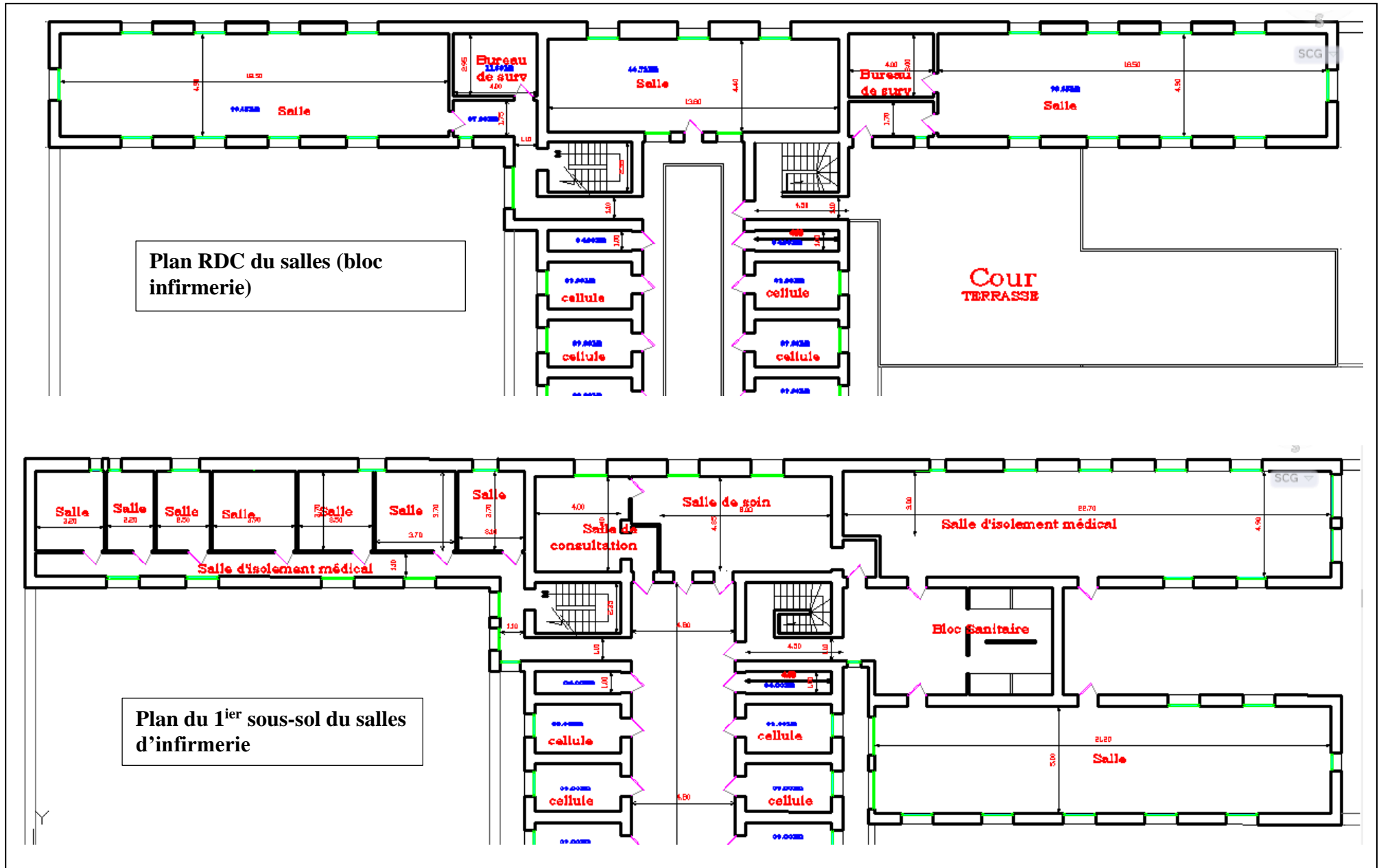
Il y a une grande salle de 103m² qui se trouve à l'Ouest. Elle est accessible à partir d'un passage de 11 marches. Cette salle est réservée pour les détenus des chantiers extérieurs. Elle est faïencée jusqu'à une hauteur de 1.50m.

Les salles dans ce bloc sont chauffées par des radiateurs à l'intérieure et dotées de deux sanitaires à la turque et un bac de lave main en béton. Les portes sont barreaudées plus un grillage en nid de poule.

Les fenêtres de 1*0.6m sont surélevées de 1.25 dans toutes les salles sauf la salle du 2^{ème} sous-sol ou elles ont une allège de 2. 20m. Ces fenêtres sont à deux vantaux avec plexiglas. Elles sont barreaudées de l'extérieur avec un grillage en nid de poule.

Les fenêtres du RDC sont traitées par une tôle inclinée vers le ciel pour éviter le vis-à-vis avec l'extérieur.

Le plafond des salles est se forme de voutain et le revêtement de sol en granito.



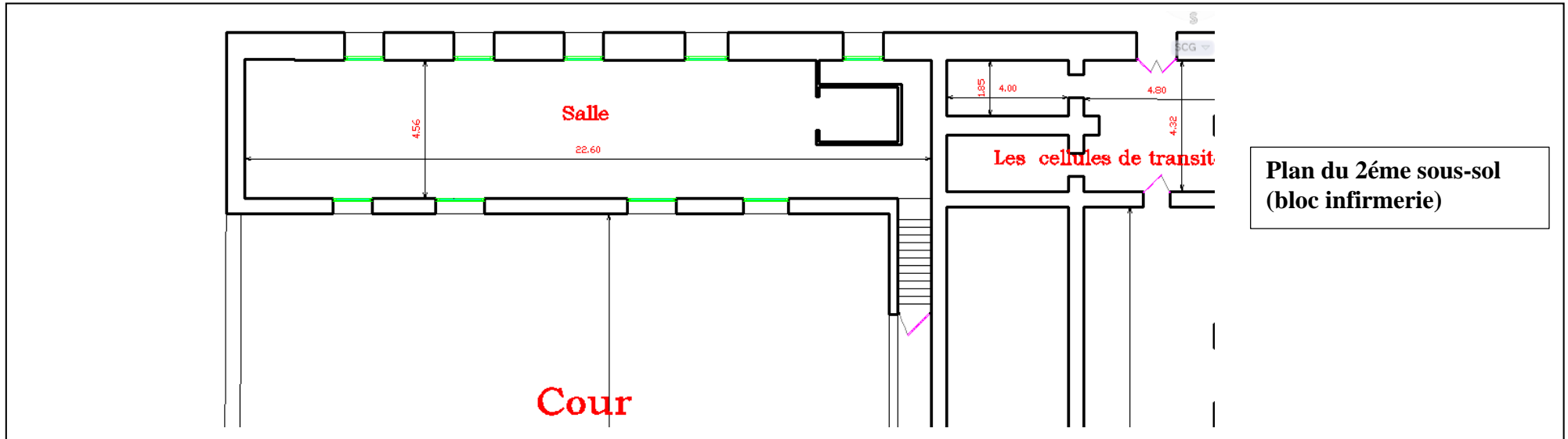


Fig 149 : La salle est du 1^{ier} sous-sol **Fig 150:** La salle est du RDC **Fig 151:** La salle ouest du 2^{ème} **Fig 152:** Les salles d'isolement **Fig 153:** L'escalier d'accès de la salle ouest du 2^{ème} sous sol

C - Les cours :

Il y a deux types de cours. Quatre pour le bloc infirmerie et le bloc médicale et six pour la détention. Deux cours du bloc médical et une de l'infirmerie se trouvent dans des terrasses accessibles, les autres entre les ailes de la prison.

Les cours de la détention sont accessibles par le hall de surveillance de l'ancienne prison à travers des passages au-dessus des quatre escaliers. Elles fonctionnent d'une façon de ne pas sortir les détenus en même temps.

Ces cours sont tous dotées d'une couverture barreaudée plus un grillage, les murs sont surélevés aussi par une structure de la même façon et se termine par un concertina. Dans chaque cour on trouve une partie couverte avec la tuile métallique ou bien la TN40 comme abris de la pluie et du soleil.

Chaque cour est accompagnée de deux sanitaires à la turque sans portes, surélevés avec quelque marche du sol, les murs de ces derniers ont 1.5m de hauteur, ils sont en chicane.

Un bac de lave mains à côté du sanitaire est réalisé en béton. Le revêtement de sol des cours est en carrelage antidérapant.



Fig 154 : Les grandes cours de l'ancienne prison coté ouest



Fig 155: La couverture des grandes cours

Fig 156: une cour entre les deux prisons

Fig 157: le passage du hall vers les cours



Fig 158: Cours du bloc medical

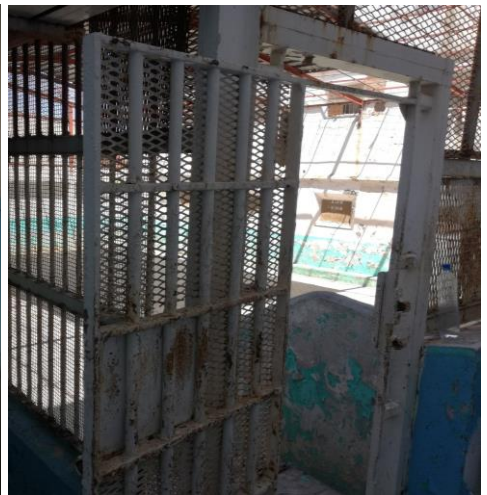


Fig 159: La porte d'une cour

D - Le mur extérieur du chemin de ronde et les guérites :

Le bâtiment de la prison exprime sa fonction par l'adoption des éléments évoquant la forteresse tels les tourelles et le mur d'enceinte.

Toute la prison est défendue contre les tentatives d'évasion des prisonniers et contre l'accès des personnes du dehors, au moyen d'un chemin de ronde qui entoure l'ensemble de l'établissement au-dessus d'un mur d'enceinte en pierre.

Ce mur d'enceinte est élevé de 5 m contre l'escalade, très épais avec 80cm, il est doté de concertina.

Le chemin de ronde est de forme passerelle de 1m de largeur et un garde-corps de 90 cm, réalisé en brique pleine. La dalle de cette passerelle est inclinée avec une légère pente pour éviter la stagnation de l'eau et son évacuation à travers des siphons de sol.

Le décor dans cette enceinte est limité à une frise de pierre taillée et des arcs en brique pleine (l'ancienne partie) et en béton armé (l'extension de 1942). Un chaînage d'angle est constitué de grosses pierres taillées.

La prison est munie de quatre guérites destinées à la surveillance. Elles sont de forme cylindrique de 1m de diamètre et 2.80m de hauteur. Deux de l'ancienne prison sont réalisées en pierre taillée et les deux autres en béton armé. Les entrées de ces guérites sont sans portes et les ouvertures de surveillance sans fenêtres. La couverture des guérites est de forme chapeau avec une petite frise qui l'entoure.



Fig 160: Le mur de ronde coté Est



Fig 161: Le mur de ronde coté Ouest



Fig 162: La passerelle de ronde



Fig 163: La frise du mur de ronde

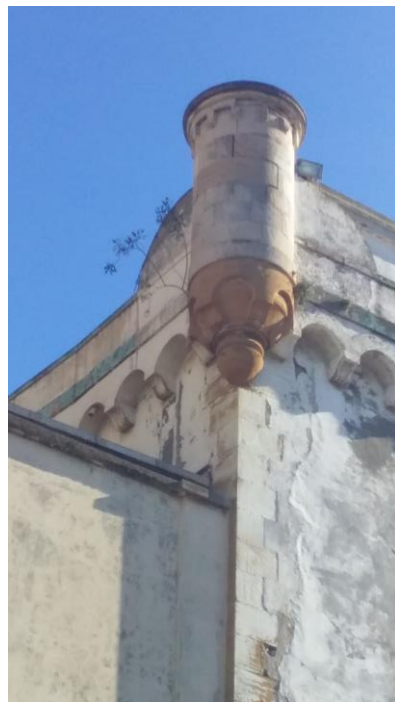


Fig 164: Les guérites de controle

III.6 - Description des éléments architecturaux :

L'établissement de Serkadji comme tous les établissements pénitentiaires est réalisée avec simplicité et économie. Par conséquent, l'architecte est abstenu entièrement de tout ce qui est ornement, parce que ce n'est pas un monument d'art, mais il doit satisfaire à toutes les données nécessaires quant à la solidité, la sûreté, l'isolement, les possibilités d'incendie, les tentatives d'évasion ou de suicide.

La sécurité des établissements pénitentiaires repose tout à la fois sur le contrôle d'accès des personnes et des véhicules pénétrant dans l'établissement ou sortant, ainsi que le contrôle systématique à l'intérieur de la détention des mouvements des détenus (individuels ou en groupe), du personnel et de l'ensemble des intervenants.

Ces mouvements sont nombreux. Les détenus peuvent en effet, dans une même journée, aller au parloir, aux activités, en promenade dans les cours, au secteur médical, etc...

Suivant le contrôle, les mouvements des détenus sont de deux sortes :

- Certains mouvements sont accompagnés par un surveillant qui accompagne les détenus devant se déplacer d'un endroit vers un autre.
- D'autres mouvements ne sont pas accompagnés, dans ce cas le contrôle des mouvements est effectué au moyen de grilles et portes actionnées par un surveillant.

III.6.1- Portes et grilles :

Les portes et grilles, qu'elles soient intérieures ou extérieures, ont une double fonction de contrôle et d'obstacle. Elles sont toutes verrouillables.

Les portes sont impérativement indémontables sans outils spéciaux et comportent une paumelle inversée sauf celles des locaux administratifs, de l'accueil famille et du personnel.

L'ouverture des portes des locaux accessibles aux détenus se fait toujours vers l'extérieur, pour empêcher le détenu de se barricader en bloquant l'ouverture de la porte, sauf celle des salles du quartier du droit commun par ce que elles étaient pourvues de cage à l'intérieur sur laquelle s'ouvre la porte.

Par principe, toutes les portes susceptibles d'être franchies par un détenu sont équipées d'un oculus permettant une vue directe du surveillant.

Le ferrage de chaque vantail comprend 3 paumelles de forte section (fixation : 2 paumelles soudées et 1 inversée par vissage).

Les portes principales :

Ce sont les deux portails principaux présentés précédemment pour véhicules et les portes pour piétons des deux postes d'entrée plus la porte d'entrée à l'administration pénitentiaire, elles sont métalliques et blindés de doubles tôle d'épaisseur importante d'environ 4 mm.

Porte pour cellule :

La porte de la cellule est une porte en bois, de 40 mm d'épaisseur, renforcée intérieurement par une tôle d'acier, équipée d'une serrure de sûreté à commande manuelle et munie d'un guichet pour la nourriture placé à 1,30 m du sol, et de dimensions 16 cm x 20 cm percé d'un juda de surveillance. Ces portes s'ouvrent à l'extérieur.

Les grilles :

Elles sont utilisées pour faciliter la surveillance. On les trouve dans l'entrée de chaque quartier pour séparer ce dernier du hall de surveillance, dans les sas de l'administration de la détention et entre les halls des deux prisons. Elles intègrent deux portes d'accès barreaudées de part et d'autre.

D'autre part elles sont employées comme portes barreaudées dans les salles, la cuisine et les cours, les services de l'administration, la boulangerie et la buanderie. Ces portes sont couvertes en moitié par une tôle métallique.

Les portes blindés :

À l'exception les portes des douches, de l'espace de coiffeur et du parloir des visiteurs sont blindées en double tôle de 2mm et de différentes dimensions. Celle du coiffeur est dotée d'une petite ouverture avec grillage et la porte du parloir est moitié barreaudée et s'ouvre sur rail.

III.6.2-Les fenêtres :

Pour les cellules, la fenêtre est réalisée avec une taille suffisante pour permettre, dans la journée, la pratique de la lecture ou de l'écriture sans l'apport de lumière artificielle et de permettre un renouvellement d'air suffisant.

Dans les salles on trouve plusieurs fenêtres et elles sont assez grandes en fonction de la surface de la salle et du nombre des détenus.

Pour leurs dimensions nous les avons déjà détaillés au-dessus, avec les informations que nous avons données dans la description des espaces. Mais en générale toutes les fenêtres sont en bois avec vitrage en plexiglas et de type vasistas ou bien avec deux vantaux, elles sont placées d'une hauteur loin de la portée des détenus.

III.6.3- Le barreaudage des fenêtres :

Toute baie de local situé dans une zone accessible aux détenus ou présentant un risque par rapport aux possibilités d'évasion est munie de barreaux.

Dans la zone détention, tous les barreaux sont anti intrusion et anti évasion.

Dans la zone hors détention, l'administration par exemple, les fenêtres sont munies de barreaux anti intrusion.

Dans les bâtiments de la zone détention les baies et fenêtres (façades, toiture, circulations détenus) sont protégées par un barreaudage dont la fonction est d'éviter une intrusion intempestive dans les locaux (prise d'otage). Le barreaudage sera donc fixé solidement avec un espacement maximum de 11 cm.

Protection contre la transmission et la communication :

Les fenêtres des cellules et les ouvertures des lieux sensibles, accessibles aux détenus, ne doivent pas permettre la transmission d'objets entre détenus.

Dans ces ouvertures et d'une façon générale, partout, où il y a un risque de passage d'objets, d'un local, où il existe des matériels dangereux vers un endroit accessible aux détenus, des protections en grillage de petite maille sont mises en œuvre en complément du barreaudage.

Ainsi, toutes les ouvertures ou fenêtres, donnant sur l'extérieur des bâtiments ou sur les circulations intérieures sont barreaudées.

Le système d'anti-franchissement retenu a été réalisé d'une façon de ne pas permettre l'escalade de la façade des bâtiments vers les toits, en façades, les barreaux sont impérativement verticaux.

De même, dans l'atrium, toutes les dispositions ont été prises pour s'opposer aux possibilités d'escalade des façades intérieures.

Les fenêtres des salles dans les derniers niveaux (qui dépasse la hauteur du mur de ronde et qui donnent à l'extérieur de l'établissement) sont équipées d'une tôle inclinée de façon à orienter la vue vers le ciel, et cela pour éviter le vis-à-vis avec l'extérieur.

III.6.4- L'éclairage zénithal :

Dans le quartier du droit commun et dans l'ancienne prison des moudjahidin, les planchers et les voutes en berceau des coursives de chaque aile intègrent un éclairage zénithal de forme prisme, pour mieux éclairer ces espaces centraux de circulation.

Les verrières de l'éclairage zénithal sont sécurisées par un barreaudage de l'intérieur pour éviter toute tentative d'escalade vers les terrasses.

Ce système d'éclairage naturel a été adopté dans la prison du 19^{ème} siècle, il a été réutilisé avec l'extension. Il éclaire tous les niveaux ouverts entre eux par le vide central.

Un autre moyen d'éclairage zénithal existe pour éclairer les deux halls de surveillance, c'est les dalles en béton armé perforé par des briques Nevada, elles sont placées au-dessus de la partie tronquée des deux coupoles, cela est réalisé avec l'extension de 1942.

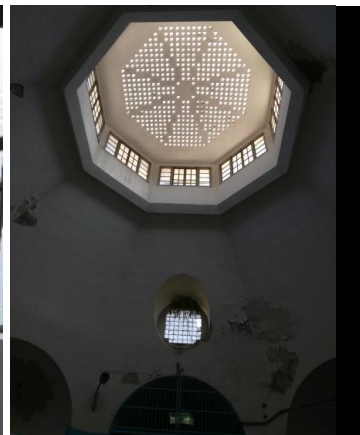
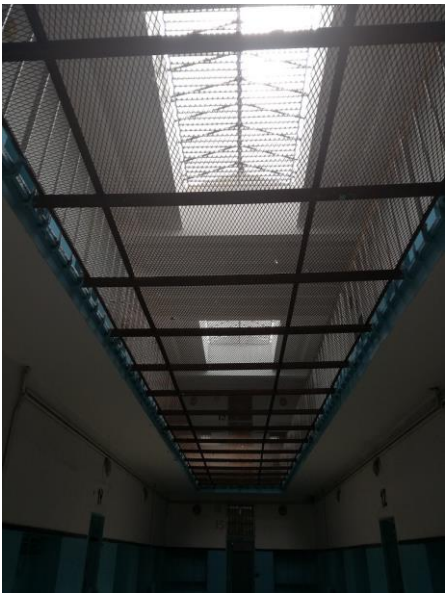


Fig 165: Les différentes formes d'éclairage zenital

III.7 – L'étude des matériaux et du système constructif :

Cette étude est basée sur les parties visibles, sur quelques dégradations constatées et quelques informations données par les gens qui ont participé à des travaux de réhabilitation de la prison. Ainsi sur la base des informations sur les prisons françaises de la même période que Serkadji. Mais pour les détails exacts, il faut attendre le commencement des travaux de restauration.

III.7.1- Les matériaux de construction :

- **La brique :**

La brique pleine est utilisée dans les voutes en berceau, les voutains, la coupole de l'ancienne prison, le garde-corps de la passerelle de ronde et dans les arcs de la frise du mur de ronde.

La brique creuse actuelle a été introduite dans les modifications et l'extension de la période post indépendance.

- **La pierre :**

Tous les murs extérieurs et intérieurs ainsi que les fondations de la période française sont réalisés en pierre, sauf pour quelques nouvelles séparations. Les murs sont très épais, ils varient entre 1m et 50cm d'épaisseur.

La maçonnerie de moellons de tuf à chaux grasse⁹³ est utilisée dans les chaînages d'angles, les guérites et dans les éléments qui constituent la frise de l'ancien mur de ronde.

- **Le béton armé :**

Utilisé dans le système constructif de l'extension française de 1942 (dans les poteaux, les poutres, les planchers, les passerelles, les balcons des coursives, les escaliers, la coupole, une partie du mur de ronde avec les deux guérites et dans la partie haute au-dessus de l'ancienne coupole) ainsi que dans l'extension algérienne avec l'utilisation aussi de ce matériau dans les fondations.

- **Le bois :**

Principale composant des planchers des salles du RDC, du 1^{er} sous-sol, du 1^{er} étage et des cellules du RDC et 1^{er} étage de la prison des moudjahidin. Le bois supporte les planchers sous forme de solives portant les voliges.

Il est aussi utilisé dans les passerelles et dans le rond-point de surveillance sous forme de planches supportées par des solives en fontes. Le bois joue aussi un rôle constructif dans les escaliers dans l'ancienne partie sous forme de rondins ancrés dans la maçonnerie du mur pour porter les marches.

⁹³ADJUDICATION DU 16 NOVEMBRE 1925 à la mairie de Mercier-Lacombe Travaux d'agrandissement de la prison civile d'Oran - DETAIL ESTIMATIF/ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6360295r/f1>.

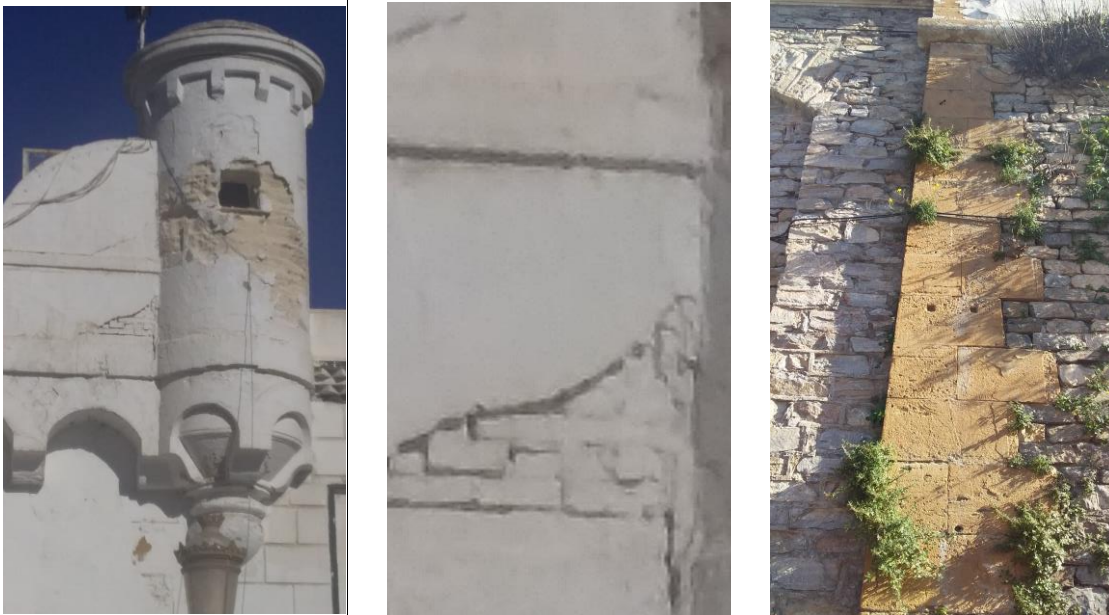


Fig 166: L'utilisation de la pierre et la brique pleine



Fig 167: L'utilisation du béton armé



Fig 168: Structure en béton armé



Fig 169 : L'utilisation du bois et la brique pleine



III.7.2- Le système constructif :

- **La prison des moudjahidin :**

Le système constructif est basé sur des murs porteurs en pierre portant des supports horizontaux de différents types ; des voutes en berceau, plancher de solives et voliges en bois et plancher de voutains. Ces supports portent au-dessus un remplissage de terre puis un mortier et le revêtement du sol.

Les voutes en berceaux :

Ces voutes sont réalisées en brique pleine. Elles reposent sur les murs épais. Elles sont utilisées pour la couverture des longues coursives dans les derniers niveaux, les cellules du RDC, le 1^{ier} et le 2^{ème} sous-sol ainsi que dans quelques petits passages comme celui du bloc médical.

Le plancher en bois :

Ce plancher est composé de solives de bois de section rectangulaire, ces solives sont posées perpendiculairement aux murs, en respectant un espacement rigoureusement régulier. Ces solives s'appuient sur les murs selon un ancrage suffisant et reçoivent des voliges en bois, planches longues, d'une épaisseur ne dépassant pas les 2.5cm, alors que la largeur est d'environ 15 cm. Ce plancher couvre les salles collectives et les cellules du 1^{ier} étage.

Le plancher à voutain :

Il est composé de poutrelles métalliques qui tiennent des voutains en brique pleine. Il est utilisé dans la 1^{ière} et la 2^{ème} extension française, et cela dans le bloc infirmerie et dans l'aile ouest du bloc médicale. Pour les deux autres ailes de ce bloc le plancher n'apparaît pas visiblement mais probablement que c'est le même système (dans certains couloirs, le plancher voutain est couvert par un faux plafond de solives en bois), comme il est utilisé dans quelques couloirs du bloc l'infirmerie.

La coupole :

Elle recouvre le hall de surveillance, c'est une coupole tronquée sur trompe à base octogonale, réalisée en briques pleines, surmontée d'un octogone en béton armé dans la partie du sommet. Ce dernier a été réalisé avec l'extension de 1942 pour mieux éclairer le hall.

- **La prison du droit commun :**

Dans cette partie, le système de construction est basé sur le principe poteaux poutres en béton armé assemblés avec des murs porteurs en pierre pour des raisons économiques. Sur ce système repose trois type de plancher : planchers nervurés, dalles pleines ou dalles à corps creux. La retombée des poutres est très importante dans les passerelles.

Le plancher nervuré :

Il est utilisé dans tous les espaces des deux ailes et dans le stockage de la cuisine à cause de la grande portée. C'est un plancher en béton armé avec des poutrelles rapprochées et une retombée assez importante.

La Dalle à corps creux :

On trouve ce plancher dans l'administration pénitentiaire et dans la cuisine du personnel. Ce système de plancher repose sur des poutres et des poutrelles de béton armé et une mince dalle reposant sur un corps creux.

La dalle pleine :

Elle est employée dans les passerelles qui relient le rond-point avec les ailes et les autres blocs (cuisine et la prison des moudjahidin). On la trouve aussi dans les coursives de distributions des cellules.

La coupole :

C'est une coupole demie sphérique en béton armé qui couvre le hall de surveillance. Elle repose sur des poutres en béton armé de forme carrée, elle est tronquée dans le sommet pour assurer l'éclairage zénithale.

• L'extension algérienne :

Dans cette partie le système de construction est de poteaux poutre en béton armé avec un plancher à corps creux.



Fig 170 : Plancher en voute en berceau **Fig 171:** Plancher en voutain **Fig 172:** Plancher en bois



Fig 173 : Plancher nervuré



Fig 174: Plancher a corps creux

Conclusion :

La prison Serkadji représente deux systèmes pénitentiaires. Celui du demi cellulaire datant du 19^{ème} siècle composé de cellules individuelles et des ateliers de travail transformés en salles. Celui composé de salles collectives. Les deux régimes portent le même principe sécuritaire et de surveillance de Bentham avec les deux halls centraux.

Le système sécuritaire appliqué n'apparaît pas que dans le rond-point de surveillance mais aussi dans les détails sécuritaires de chaque espace. Du côté architectural, la prison est basée dans sa construction sur les mêmes normes françaises appliquées dans toute l'Europe.

D'autre part, concernant le système de construction et les matériaux utilisés, la prison contient une diversité très riche liée à chaque partie suivant sa période de réalisation.

La prison Serkadji a commencé de se dégrader et surtout après l'évacuation de ses détenus. Elle nécessite donc une urgence de restauration et de remise en état.

Conclusion générale :

Naissance de concept et évolution historique :

L'histoire de l'enfermement n'est pas uniquement l'histoire d'un bâtiment avec des barreaux aux fenêtres : c'est l'histoire d'une certaine pratique punitive, qui a beaucoup changé d'aspect et de signification avant le XVIIIe siècle (détention préventive, places des chaînes, carcer, les workhouses).

Aux XVIIIème et suite à l'évolution du droit et les différentes idées des réformateurs, la prison est devenue la seule peine appliquée et donnent à celle-ci une expression architecturale à travers les deux systèmes américains pennsylvanien et auburnien. Les deux systèmes s'inspirent dans leurs conceptions sur le principe de Bentham.

À partir du XIXème siècle, la combinaison des deux systèmes avec le plan panoptique a créé un plan radial adopté par les différents pays.

La prison civile d'Alger est une adaptation des plans types diffusés par l'administration pénitentiaire française en 1841 (prison mazas 1843-1850, prison cheve 1852-1854). Avec cette étude et suivant l'histoire concernant le système pénitentiaire et constructif nous concluons que la prison Serkadji est une construction sur un modèle répandu au XIXe siècle qu'est le système d'auburn sur un plan radial, suivant le principe de la surveillance de Bentham (les ateliers de travaux ont été transformés en salles collectives). Pour les vestiges du lieu sur lesquels elle a été construite ; les cartes du Génie militaire ne dévoilent rien sur le site, reste à confirmer avec les travaux de restauration.

Mise en valeur et devenir :

Cette prison a beaucoup évolué avec le temps, une évolution qui a lui donné une autre valeur autre que sa valeur historique liée à la guerre d'Algérie ; une valeur culturelle vis-à-vis sa richesse en point de vue matériaux et systèmes de construction.

Il s'agit là d'un objectif stratégique, lié à la mémoire nationale et à l'histoire de l'Algérie, qui nécessite que les autorités publiques mettent tout en œuvre, en vue de sa reconversion suite à son classement patrimoine national.

L'évolution de la prison à travers l'histoire est accompagnée avec l'évolution du centre historique, la prison qui était en juxtaposition avec l'ancienne ville de la Casbah et en dehors de cette dernière est devenue en pleine centre d'Alger, pour cela la prison à une valeur urbaine historique.

Ce site patrimonial composé de la Citadelle, djamaa el Barani et la Casbah, qui est devenu une zone touristique à caractère économique a bénéficié d'un autre équipement qui porte une assiette très importante, qui nécessite une reconversion et une réhabilitation avec une fonction qui donne un plus à cette zone ; un musée de la mémoire et d'histoire et éventuellement un hôtel qui met les touristes près de

cette zone et surtout avec tous ses espaces de grande émergence qui peut accommoder tous les espaces nécessaires.

Cette monographie vient apporter un éclairage historique sur l'un des premiers établissements pénitentiaires réalisés en Algérie. La prison Serkadji classé monument historique, relevé le concept d'un patrimoine carcéral.

En outre, les questions posées par la sauvegarde de ce patrimoine entraînent des débats sur l'opportunité de conserver ou non certains autres établissements pénitentiaires fermés et datant de la même période.

Ces fermetures posent aussi la question de la pression foncière exercée sur certains établissements, situés au cœur des centres urbains (Annaba, Blida et Oran), les débats sont donc vifs, et nombreux.

Divers exemples de reconversion dans le monde et de valorisation ont démontrés tous à la fois l'intérêt porté par le public pour ce patrimoine et sa capacité à se renouveler au sein de la dynamique urbaine.

Cette expérience qui tend à valoriser et à faire connaître l'architecture carcérale, qui était longtemps laissé dans l'ombre, ce patrimoine est aujourd'hui au centre de nombreuses questions à étudier par Les historiens, de conservateurs, de directeurs de musées, de spécialistes, de doctorants, etc., pour analyser les différentes méthodes de valorisation de ce patrimoine.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Sources et archives :

Cartographie :

- Capitaine MORIN "Plan d'Alger et ses environs" Aout 1832 echelle 1/1000.
Carton 1VH60 Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris
- Capitaine Morin " Plan des environs d'Alger jusqu'à la ligne des avants postes" 1831
Carton 1VH60 Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris
- Le général de brigade, commandant supérieur du génie en Algérie-projet pour 1857-1858 fortification –articles 1.2.3 –Bâb el oued 1.2.3.4.5 –état des lieux –échelle 1/1000-alger le 26/02/1858.
Carton 1VH60 Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris
- Le chef de bâtiment, chef du génie Alger M. Morin –plan d'Alger joint au projet pour 1834 et 1835-echelle 1/2000.
Carton 1VH60 Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris

Cadastre :

- Algérie province d'Alger-service des cadastre – commune d'Alger.
Ville d'Alger/section 7 du jardin marengo a 5 feuilles /5ème feuille/1869 /échelle ;1/400.
L'agence nationale du cadastre Alger.
- Algérie province d'Alger –service du cadastre-commune d'Alger-section f dite de la casbah/feuilles unique/1869 /échelle :1/1000. L'agence nationale du cadastre Alger.

Plan :

- Ministère de la guerre –génie /bâtiments militaire projet de prison militaire de deux classes comprenant une maison d'arrêt et de justice et une section correctionnelle pour les hommes condamnés à moins de 03 mois d'emprisonnement.
Carton 1VH61, Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris.
- Copie faite d'après les croquis de Mr Brestois-étude de prison cellulaire civile 1843.
Carton 1VH61, Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris.
- Le capitaine du génie –projet pour 1847-batiments militaires/article 9/élever d'un étage /la prison militaire et faire un promenoire-25/03/1847.
Carton 1VH61, Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris.
- Le chef de bâtiment militaire du génie Mr Morin /prison militaire-1834.
Carton 1VH61, Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris.
- L'extension de la prison de la prison civile d'Alger 1942-echelle :1/50/les archives de la wilaya d'Alger.

Ouvrages :

- François dieu et Paul Mbanzoulou, école nationale d'administration pénitentiaire « l'architecture carcérale –des mots et des murs ». Edition privé. Toulouse. 2011.
- Luca Rodriguez, Joé Pereira Da Costa. Peine prison et architecture. École Polytechnique Fédérale de Lausanne 2015.
- M. Jules Loiseleur. Les crimes et les peines dans l'antiquité et dans les temps modernes. Étude historique. Paris 1863.
- Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. Edition Dessain et Tolra/Larousse 2014.
- Jacques Carré, La Prison des pauvres/L'Expérience des workhouses en Angleterre Éditions Vendémiaire, 2016.
- Neil Davier. Pauvre et coupable. Paris, Édition Vendémiaire, 2016.
- Cesare Bonesana Beccaria -Des délits et des peines (1764) - Traduit par M. Chaillou de Lisy, à Paris en 1773.
- Architecture carcérale humanisation, sécurisation, économie (EPAU ,DGAPR,PNUD)
- Albert Devoux, El Djazair, histoire d'une cité D'icosium à Alger. ENAG Edition.
- Sakina Missoum. Alger à l'époque ottoman la médina et la maison traditionnelle. INAS Alger.2003.
- Henri Klein. Les feuilles d'el Djezair.1910.
- Nadir Assari ; Alger ; des origines à la régence turque. Alpha éditions Alger (2007).
- René Lespése in –Alger, Étude géographie et histoire urbaines. 1930.Librairie Felix Alcan. Paris.
- Le tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie 1850-1852.

Sites web

- La fondation de service politique-La prison, petite histoire d'un enfermement, la revue liberté politique, <http://libertepolitique.com>.
- Rome- Roma, culture et voyage/ Carcer Tullianum-la prison romaine (prison de saint –pierre). <https://www.rome-roma.net/prison-romaine-carcer-tullianum.php>.
- Julie Claustre, Remarques sur la prison et la peine à la fin du Moyen Age. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00925772/document> La prison de " déconfort ".
- Élisabeth Luset- Entre les murs. L'enfermement punitif des religieux criminels au sein du cloître (XIIe-XVe siècles)- http://enfernements.fr/wp-content/uploads/2012/09/enfernements_colloque2009_resumes.pdf
- James B. Given- In the Shadow of the Prison : Inquisitors, Heretics and Others in Medieval Languedoc- http://enfernements.fr/wp-content/uploads/2012/09/enfernements_colloque2009_resumes.pdf.

- Julie Claustre- <http://www.menestrel.fr/?De-l-usage-des-prisons-medievaux-en-Histoire-medievale>.
 - Romain Telliez- Geôles, fosses, cachots : lieux carcéraux et conditions matérielles de l'emprisonnement en France à la fin du Moyen Âge- http://enfermements.fr/wp-content/uploads/2012/09/enfermements_colloque2009_resumes.pdf.
 - <https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubliette>.
 - Sophie Victorien / Jean Lucien Sanchez. France métropolitaine –revue histoire pénitentiaire-volume 11-patrimoine et architecture carcérale (2016)- <https://criminocorpus.hypotheses.org/18809>.
 - <https://www.croirepublications.com/blog/un-jour-dans-l-histoire/20-janvier-1790-john-howard-et-les-prisons-brest-morlaix-carhaix#.XMK0-egzbIU>
 - <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/William%20Blackburn/en-en>.
 - <https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/06/05/prisons-du-panoptique-de-bentham-a-michel-foucault>.
 - Kenneth Poortvliet. <https://study.com/academy/lesson/auburn-vs-pennsylvania-prison-systems.html>.
 - <https://journals.openedition.org/criminocorpus/2840#ftn45>.
 - L'école française de l'administration pénitentiaire. <https://www.enap.justice.fr/histoire/regards-sur-larchitecture-carcerale-19eme-20eme-siecles>.
 - <https://www.enap.justice.fr/histoire/regards-sur-larchitecture-carcerale-19eme-20eme-siecles>.
 - Le ministère de la justice français. <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/histoire-des-prisons-12128/visite-historique-du-xixe-au-xxe-siecle-21200.html>.
 - Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines. <https://criminocorpus.org/fr/repères/legislation/textes-juridiques-lois-decre/textes-relatifs-aux-p/de-la-monarchie-de-juillet-a-1/loi-du-5-juin-1875/>
 - Guy SIMON-LABORDE http://alger-roi.fr/Alger/urbanisme/pdf/9_bati_alger_2015_simon.pdf.
 - Francis Rambert /Nov 2018 / http://alger-roi.fr/Alger/prison/pages/8_prison_promenade_23_9_1932_echo.htm
 - Rapporteur Béquet. Programme des travaux à exécuter pour l'agrandissement de la prison civile d'Alger. Dossier n° 703. Séance du 18 avril 1856/ <http://anom.archives-nationales.culture.gouv.fr>
 - Rappels d'adjudications d'appels d'offres et concours/les travaux aux « puis » nord-africain /gallica.bnf.fr
 - Adjudication Du 16 Novembre 1925 à la mairie de Mercier-Lacombe Travaux d'agrandissement de la prison civile d'Oran - DETAIL ESTIMATIF/ <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6360295r/f1>.
 - Marc Renneville .<https://criminocorpus.hypotheses.org/4424>.
- <https://ong.asd.blogspot.com/lorigine-des-prisons-pour-solidarite-en-faveur-des-detenus.html>.
- Claire Illi. <https://journals.openedition.org/criminocorpus/2840>.

Revue, mémoires, articles et séminaires :

- L'Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol. 80, N° 4, décembre 2004- Jeremy BENTHAM Le Panoptique. Édition Mille et une nuits, Paris, 2002.
- Mémoire magister-option patrimoine(L'EPAU/2016) /LAMMALI Nessrine / L'apport des Guiauchain au patrimoine architectural algérois (1830-1930).
- Rapport pour la mise en place des recommandations du séminaire international sur l'architecture carcérale –Alger les 10 et 11 déc 2005.
- Rapport à M. le comte de Montalivet sur les pénitenciers des États-Unis- F. Demetz et G. Blouet, 1837 p97-Tiré de, "Architecture pénitentiaires de l'ancien régime à nos jours". F. Doulat.
- Alexandre Ribot -Mondes. Exporté de Wikisource le 14/07/2019 T.103, 1873 -Le système pénitentiaire en Angleterre.
- Christian Carlier. Revue hypermédia : Histoire de la justice, des crimes et des peines- Histoire des prisons et de l'administration pénitentiaire française de l'Ancien Régime à nos jours.
- Philippe Silvin, Mémoires de fin d'étude : École d'architecture de Lille et des régions Nord : 1990. L'architecture des prisons.
- Extrait de l'instruction du 10 août 1875.
- Séminaire international sur l'architecture carcérale Mr le ministre cadre des sceaux.
- جهود الكنيسة البابوية في تحرير الأسرى الأوروبيين في الجزائر خلال العهد العثماني (مقاربة تاريخية) / د. سعيد ابراهيم جامعة الجزائر
- Revue africaine N°14 décembre 1858.
- Déclaration du directeur de l'établissement pour le journal d'écho-Algérie du 23/09/1932.

TABLE DES FIGURES

TABLE DES FIGURES

Fig 1 : Coupe schématique du Tullianum, le cachot inferieur est traditionnellement celui des condamnés à mort.....	07
https://fr.wikipedia.org/wiki/Tullianum	
Fig 2 : La chambre supérieure, voûtée, avec escalier d'accès à la chambre basse.....	07
https://fr.wikipedia.org/wiki/Tullianum	
Fig 3 : Une vue sur la chambre inferieur.....	07
https://fr.wikipedia.org/wiki/Tullianum	
Fig 4 : Situation du Tullianum, à l'extrême gauche, sous l'église San Giuseppe dei Falegnami....	07
https://fr.wikipedia.org/wiki/Tullianum	
Fig 5 : Oubliettes de la prison de la Bastille à Paris.....	11
https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubliette	
Fig 6: Oubliettes du château de Penzlin (cachot dit des « sorcières »).	11
https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubliette	
Fig 7 : Oubliettes du château de Pier L'expression.....	11
https://fr.wikipedia.org/wiki/Oubliette	
Fig 8 : Coupe sur la Tour de César(XIV).....	12
Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. P200.	
Fig 9 : Plan de la cellule dans la tour de César.....	12
Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. P201.	
Fig 10 : Plan de la cellule supérieure (château de Pierrefonds).	12
Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. P201.	
Fig 11 : Coupe sur la cellule du château de Pierrefonds.....	12
Malcom Hislop-Comprendre les châteaux forts -décoder l'architecture des forteresses médiévales. P201.	
Fig12 : Prison pour hommes - Tailleurs et cordonniers (workhouse). https://books.google.dz/books	14
Fig13 : Prison victorien workhouse.....	14
http://www.prisonersofeternity.co.uk/the-victorian-workhouse-paupers-prisons/	
Fig 14 : Le dispositif panoptique de Bentham.....	17
https://www.google.com/url?sa=i&source=images&cd=&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwix-OHZsM3kAhWGdd8KHQKxBAsQMwhMKAswCw&url=http%3A%2F%2Fprison.eu.org%2Fspip.php%3Fpage%3Dimprimer_article%26id_article%3D8045&psig=AOvVaw2GL9akmX3pYWDrHV-tWvgI&ust=1568449731283288&ictx=3&uact=3	
Fig 15 : L'effet majeur du Panoptique.....	17
https://www.google.com/url .machine-panoptique-de-jeremy-bentham .	
Fig 16 : Un détenu face à la tour centrale lors de la prière. Projet de pénitencier de N. Harou-Romain, 1840. https://www.google.com/ www.amazon.fr.Panoptique-Jeremy-Bentham	17
Fig 17 : The Eastern Penitentiary, Philadelphia, 1823-1829.....	19
https://www.google.com/url?sa=i&source=images&cd=&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwivN76ss3kAhUtm-AKHevJBawQMwg7KAAwAA&url=https%3A%2F%2Fwww.archinform.net%2Fprojekte%2F1736.htm&psig=AOvVaw3RMuu_BpuIQzGIZAeiVPsY&ust=1568450337306043&ictx=3&uact=3	
Fig 18: Prison d' Auburn, New York, 1816-1825.....	19
https://www.google.comPrisonAuburn, NewYork, 1816-1825 .	
Fig 19 : Le plan de la prison Eastern Penitentiary, avant et après l'extension.....	19
http://www.historic-structures.com/pa/philadelphia/eastern_state/index.php	
Fig 20 : La prison pentenville à l'Ondre 1842.....	20
https://prisons-cherche-midi-mauzac.com/des-prisons/la-prison-de-pentonville-par-joshua-jebb-1842-prison-modele-16756).	
Fig 21 : La rotonde centrale. (La même source).....	20
Fig 22 : Plan de la prison pentenville.....	21
http://www.victorianweb.org/periodicals/iln/11c.html	

Fig 23 : La géométrie de la prison pentenville.....	21
https://www.google.com.Plande la prison pentonville	
Fig 24 : Maison des jeunes détenus de la petite Roquette (paris 1826-1836).....	25
https://www.google.com/search?biw=1366&bih=657&q=Maison+des+jeunes+d%C3%A9tenus+de+la+petite+Roquette+(paris+1826-1836)&tbm=isch&source=univ&sa=X&ved=2ahUKEwiQ55a-ts3kAhXCSt8KHRlcArcQsAR6BAgIEAE	
Fig 25 : La Petite-Roquette, organisée à l'origine en dortoirs. (La même source).....	25
Figure 26 : Plan de Mazas (Lyon 1843-1850), des architectes ; Gilbert et Lecoinge, Prison modèle suivant le modèle radial avec le principe de la prison pennsylvanien.....	26
https://criminocorpus.org/fr/outils/bibliographie/consultation/glossaire/294/	
Fig 27 et 28 : La prison au système panoptique de Bentham avec surveillance des couloirs et des cours.....	26
https://www.lemonde.fr/culture/article/2014/06/05/prisons-du-panoptique-de-bentham-a-michel-foucault_4432900_3246.html	
Fig 29 : Une ligne de vis à vis des cellules le long du couloir.....	26
https://justice.ooreka.fr/astuce/voir/589691/cellule-de-prison	
Fig 30 : Vue aérienne de La maison d'arrêt de la santé à Paris (l'architecte Emil vandremer1868)...27	
https://www.google.com/imgres?imgurl=https%3A%2F%2Fmedias.liberation.fr%2Fphoto%2F378305-vue-aerienne-de-la-maison-d-arret-de-la-sante-a-paris-le-20-juillet-2010 .	
Fig 31 : Plan de la maison d'arrêt de la santé.....	27
https://criminocorpus.org/fr/visites/visite-virtuelle/la-sante/	
Fig 32 : Château de Vincennes.....	28
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Vincennes	
Fig33 : Prise de la bastille 1789.....	28
https://fr.wikipedia.org/wiki/Bastille	
Fig34 : Plan de la Bastille.....	28
https://fr.wikipedia.org/wiki/Bastille	
Fig 35 : Le plan de la prison d'Autun.....	29
https://criminocorpus.hypotheses.org	
Fig 36 : Le volume cylindrique de la prison d'Autun.....	29
https://criminocorpus.hypotheses.org	
Fig37 : Les portes des cellules qui s'orientent vers le point central.....	29
https://criminocorpus.hypotheses.org	
Fig 38 : La prison de Stateville.....	29
https://www.inmateaid.com/prisons/il-doc-stateville-correctional-center	
Fig 39 : la surveillance centrale avec le concept de Bentham.....	29
https://patch.com/illinois/joliet/prisoner-leaps-five-stories-to-death-at-stateville	
Fig 40 : Des plans de prisons de forme radiale.....	30
Copie faite d'après les croquis de Mr Brestois-étude de prison cellulaire civile 1843. Le chef de bâtiment militaire du génie Mr Morin /prison militaire-1834. Carton 1VH61, Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris.	
Fig 41 : Plan et façade –prison Newgate /LONDON.....	31
https://en.wikipedia.org/wiki/Newgate_PrisonFigure	
42 : Vue aérienne sur la prison de Muret.....	31
Figure 43 : Prison de Sing-Sing.....	32
https://fr.wikipedia.org/wiki/Sing_Sing_(prison)	
Figure 44 : Plan de la prison Sing –Sing.....	32
https://fr.wikipedia.org/wiki/Sing_Sing_(prison)	
Fig45 : Le plan de Western Pénitentiaire.....	33
https://journals.openedition.org/criminocorpus/2840	
Fig 46 : La prison Ghent de Belge.....	33

Architecture carcérale humanisation, sécurisation, économie (EPAU, DGAPR, PNUD).	
Fig 47 : Plan de la prison des Baumettes à Marseille.....	34
https://www.tourisme-marseille.com/fiche/prison-des-baumettes-les-7-peches-capitiaux-centre-penitentiaire-de-marseille .	
Fig 48 : La prison des Baumettes à Marseille.....	34
https://www.tourisme-marseille.com/fiche/prison-des-baumettes-les-7-peches-capitiaux-centre-penitentiaire-de-marseille .	
Fig 49 : Le type groupement d'unités. (Schéma personnel).....	35
Fig 50 : La colonie pénitentiaire de Mettray.	35
http://www.lamarseillaise.fr/marseille/societe/72960-l-extension-des-baumettes-inquiete .	
Fig 51 : Croquis sur une partie de base casbah (1830).....	41
http://casbah-algerie.blogspot.com/2007/12/les-rues-de-la-medina-dalger-avant-1830.html	
Fig 52 : Prison militaire (Dar Serkadji) à la rue Salluste.....	42
Ministère de la guerre –génie /bâtiments militaire projet de prison militaire de deux classes comprenant une maison d'arrêt et de justice et une section correctionnelle pour les hommes condamnés à moins de 03 mois d'emprisonnement. Carton 1VH61, Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris.	
Fig 53 : Plan du 2ème étage, les 2étages d'extension pour les promenoirs et le plan de toiture plus la coupe (1847).....	43
Le capitaine du génie –projet pour 1847-batimentsmilitaires/article 9/élever d'un étage /la prison militaire et faire un promenoire-25/03/1847.	
Fig 54 : Cadastre 1869. (L'agence nationale des cadastre d'Alger).....	44
Fig 55 : Cadastre 1869. (L'agence nationale des cadastre d'Alger)	44
Fig 56 : Projets pour 1857-1858 fortifications article 1.2.3.....	46
Le général de brigade, commandant supérieur du génie en Algérie-projet pour 1857-1858 fortification –articles 1.2.3 – Bâb el oued 1.2.3.4.5 –état des lieux –échelle 1/1000-alger le 26/02/1858. Carton 1VH60 Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris	
Fig 57 : La situation de la prison Serkadji sur le boulevard de Hadad Abderrezek.....	46
Google maps (2019).	
Fig 58 : Carte d'Alger 1848(architecte Ch. Delaroche).....	47
La bibliothèque des Glycines- Centre d'études diocésain.	
Fig 59 : Le terrain de la prison sur la carte d'Alger de 1831.....	48
Capitaine Morin " Plan des environs d'Alger jusqu'à la ligne des avant postes" 1831 Carton 1VH60 Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris	
Fig 60 : Le terrain de la prison su la carte d'état –major 1832.....	49
Capitaine MORIN "Plan d'Alger et ses environs" Aout 1832 echelle1/1000. Carton 1VH60 Service historique de la Défense (SHD). Archives du Génie, Château de Vincennes Paris	
Fig 61 : L'emplacement de la prison sur le Plan d'Alger 1858.....	50
La bibliothèque des Glycines- Centre d'études diocésain.	
Fig 62 : Le plan d'une prison du 19ème siècle.....	51
https://criminocorpus.org/fr/expositions/prisons/histoire-des-prisons-de-lille/articles/la-construction-des-prisons-en-france-au-19e-de-longues-hesitations/	
Fig 63 : Le RDC de la lière prison Serkadji. (Plan personnel).....	51
Fig 64 : Maison d'arrêt d'Angers.....	52
https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_d%27arr%C3%AAt_d%27Angers	
Fig 65 : L'ancienne prison Serkadji. (Google maps).....	52
Fig 66 : Une cellule à la maison d'arrêt d'Angers.....	52
https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_d%27arr%C3%AAt_d%27Angers	
Fig 67 : Une cellule à la prison Serkadji. (Mme Mahindad).....	52
Fig 68 : Chapelle des prisons du 19 siècle.....	52
https://criminocorpus.org/fr/expositions/prisons/histoire-des-prisons-de-lille/articles/la-construction-des-prisons-en-france-au-19e-de-longues-hesitations/	
Fig 69 : L'espace de la chapelle à la prison Serkadji.....	52
Cliché personnel.	
Fig70 : La première extension du 1856. (Plan personnel).....	54

Fig 71 : Plan Cadastral du 1869. (L'agence national du cadastre).....	55
Fig 72 : Projet d'agrandissement du 1942 (démolition). (L'archive de la wilaya d'Alger).....	57
Fig 73 : L'extension des 1942 plans sous-sol. (L'archive de la wilaya d'Alger).....	58
Fig 74 : L'extension du 1942, plan RDC. (L'archive de la wilaya d'Alger).....	59
Fig 75 (1): L'extension du 1942, plan 1 ^{ier} étage. (L'archive de la wilaya d'Alger).....	60
Fig 75 (2): L'extension du 1942, plan 2 ^{ème} étage. (L'archive de la wilaya d'Alger)	61
Fig 76 : La prison après 1856. http://algeroisementvotre.free.fr/site0900/casbah09.html	62
Fig 77 : la prison après l'extension du 1942.....	62
https://mondafrique.com/lettres-de-prisonnier-disent-face-noire-de-guerre-dalgerie/	
Fig 78 : L'actuelle prison Serkadji. Cliché personnel.....	62
Fig 79 : Le plan de masse de la prison depuis Google maps. (Mai 2019).....	65
Fig 80 : La prison depuis le rond-point de la statue de Serkadji. (Mars 2019).....	65
https://algerie1.com/societe/la-celebre-prison-de-serkadji-alger-officiellement-erigee-en-musee-public-national-video	
Fig 81 : L'entrée principale de la prison. (2014) (La même source).....	65
Fig 82 : Plan de situation de la prison Serkadji. (Novembre 2009).....	65
Groupe Centre National d'Études et de Recherches appliquées en Urbanisme.	
Fig 83 : Configuration générale de la prison. (Dessin personnel).....	73
Fig 84 : Configuration générale de la prison. (Dessin personnel).....	74
Fig 85 : Vue sur la prison qui représente la géométrie des blocs. Cliché personnel.....	74
Fig 86 : Schéma représentatif des deux zones de l'établissement. (Dessin personnel).....	75
Fig 87 : Schéma d'organisation des grandes unités spatiales. (Dessin personnel).....	76
Fig 88 : Coupe longitudinale schématisé de l'organisation spatiale. (Dessin personnel).....	77
Fig 89 : Coupe transversale schématisé de l'organisation spatiale (dans le bloc cellulaire).....	78
(Dessin personnel)	
Fig 90 : L'entrée principale de l'établissement. (BET Sahli).....	79
Fig 91 : La 2 ^{ème} entrée de l'établissement. (BET Sahli).....	79
Fig 92 : Le passage qui relie l'administration générale avec la prison. (BET Sahli).....	79
Fig 93 : La stèle des martyrs de la guillotine. (Mme Mahindad).....	79
Fig 94 : L'entrée de l'administration générale. (BET Sahli).....	83
Fig 95 : L'entrée de l'administration pénitentiaire. (BET Sahli).....	83
Fig 96 : Le parloir. (BET Sahli).....	83
Fig 97 : Le parloir des avocats. (BET Sahli)	83
Fig 98 : Le hall de l'administration / pénitentiaire. (BET Sahli).....	83
Fig 99 : Le rond-point de surveillance. (BET Sahli)	85
Fig 100 : L'accès d'une aile à partir du hall central. (BET Sahli)	85
Fig 101 : Un des escaliers du hall. (BET Sahli)	85
Fig 102 : L'accès de la cuisine à partir du hall central. (BET Sahli)	85
Fig 103 : L'accès aux magasins. (BET Sahli)	85
Fig 104 : L'accès au hall de l'ancienne prison. (BET Sahli)	85
Fig 105 : Une vue perspective depuis le hall vers une aile. (BET Sahli)	85
Fig 106 : Le couloir de ouest du 1 ^{er} sous-sol. (BET Sahli).....	89
Fig 107 : Les douches. (BET Sahli).....	89
Fig 108 : Le coiffeur. (BET Sahli)	89
Fig 109 : La boulangerie. (BET Sahli).....	89
Fig 110 : La buanderie. (BET Sahli)	89
Fig 111 : La cuisine. (BET Sahli)	89
Fig 112 : L'escalier de l'alimentation de la cuisine. (BET Sahli).....	89

Fig 113 : La coupole. (Mme Mahindad)	94
Fig 114 : Les ailes des salles collectives du droit commun. (Mme Mahindad).....	94
Fig 115 : L'éclairage zénithale. (Mme Mahindad)	94
Fig 116 : L'intérieur d'une salle. (BET Sahli).....	94
Fig 117 : La porte d'une salle. (Mme Mahindad)	94
Fig 118 : Un lit collectif en dure. (BET Sahli)	94
Fig 119 : Plusieurs vues sur le hall de l'ancienne prison.....	97
https://www.google.com/search?q=prison+serkadji&tbm=isch&source=iu&ictx=1&fir=IoIZs6rCaKP4UM%253A%252CPOSS286It23W2M%252C_&vet=1&usg=AI4_-kRBLpfjvhvNWczlwxyQy_r4HlqoNA&sa=X&ved=2ahUKEwiW74iKi87kAhXXi1wKHZrID2oQ_h0wFXoECAkQBQ#imgre=IoIZs6rCaKP4UM:	
Fig 120 : La coupole de l'ancienne prison. (Mme Mahindad)	98
Fig 121 : La coupole de l'ancienne prison de l'extérieur. (BET Sahli)	98
Fig 122 : Le rond –point. (Mme Mahindad).....	98
Fig 123 : Le système de construction du rond-point de surveillance. (Mme Mahindad).....	98
Fig 124 : RDC de l'aile Nord-Est. (BET Sahli)	105
Fig 125 : le RDC de l'aile Ouest. (BET Sahli)	105
Fig 126 : Le RDC de l'aile Est. (BET Sahli)	105
Fig 127 : Le 1ier étage de l'aile Est. (BET Sahli)	105
Fig 128 : Le sous-sol de l'aile Est. (BET Sahli)	105
Fig 129 : Le 1ier sous-sol de l'aile Nord-Ouest des condamnés à mort. (BET Sahli)	105
Fig 130 : L'aile Ouest du 2ème sous-sol. (BET Sahli)	105
Fig 131 : Les oubliettes du 2ème sous-sol. (BET Sahli)	105
Fig 132 : Salle de l'ancienne prison. (Mme Mahindad).....	106
Fig 133 : Cellule du RDC de l'aile Est et Ouest. (Mme Mahindad)	106
Fig 134 : La cellule de Ahmed Zabana. (Mme Mahindad)	106
Fig 135 : Cellule du 1ier étage. (Mme Mahindad)	106
Fig 136: Cellule de transit. (Mme Mahindad)	106
Fig 137: Portes pour cellules. (Mme Mahindad)	106
Fig 138 : Une ouverture dans le couloir des oubliettes. (BET Sahli)	107
Fig 139 : la porte et la cuvette de WC d'une oubliette. (BET Sahli)	107
Fig 140 : Les cellules des punis. (BET Sahli)	107
Fig 141 : L'escalier du 2ème sous-sol. (BET Sahli)	107
Fig 142 : Une cellule modifier au 2ème sous-sol pour crée le passage entre les ailes. (BET Sahli)....	107
Fig 143: Les gaines d'aération des cellules du 2ème sous-sol. (BET Sahli)	107
Fig 144: Le passage entre les ailes du bloc médical. (BET Sahli)	111
Fig 145: Salle de consultation. (BET Sahli)	111
Fig 146 : Les salles du bloc médicale. (BET Sahli).....	111
Fig 147 : Les cellules d'isolement médicale. (BET Sahli)	111
Fig 148 : Les traces de l'ancienne acrotère du 1ier étage avant l'extension avec le bloc médical en 2ème étage. (BET Sahli).....	111
Fig 149 : La salle est du 1ier sous-sol. (Mme Mahindad)	114
Fig 150 : La salle est du RDC. (Mme Mahindad)	114
Fig 151 : La salle ouest du 2ème sous-sol. (Mme Mahindad)	114
Fig 152 : Les salles d'isolement. (Mme Mahindad)	114
Fig 153 : L'escalier d'accès de la salle ouest du 2ème sous-sol. (Mme Mahindad)	114
Fig 154 : Les grandes cours de l'ancienne prison côté ouest. (Mme Mahindad)	116

Fig 155 : La couverture des grandes cours. (BET Sahli)	116
Fig 156 : Une cour entre les deux prisons. (BET Sahli)	116
Fig 157 : Le passage du hall vers les cours. (BET Sahli)	116
Fig 158 : Cours du bloc médical. (BET Sahli)	117
Fig 159 : La porte d'une cour. (BET Sahli).....	117
Fig 160 : Le mur de rond coté Est. (Cliché personnel)	118
Fig 161 : Le mur de ronde côté ouest. (Cliché personnel)	118
Fig 162 : La passerelle de ronde. (Cliché personnel)	118
Fig 163 : La frise du mur de ronde. (Cliché personnel)	118
Fig 164 : Les guérites de contrôle. (Cliché personnel)	118
Fig 165 : Les différentes formes d'éclairage zénithal. (BET Sahli)	122
Fig 166 : L'utilisation de la pierre et la brique pleine. (Cliché personnel).....	124
Fig 167 : L'utilisation du béton armé. (Mme Mahindad).....	124
Fig 168 : Structure en béton armé. (Mme Mahindad)	124
Fig 169 : L'utilisation du bois et la brique pleine. (Mme Mahindad)	124
Fig 170 : Plancher de voute en berceau. (Mme Mahindad)	127
Fig 171 : Plancher en voutain. (Mme Mahindad)	127
Fig 172 : Plancher en bois. (Mme Mahindad)	127
Fig 173 : Plancher nervuré. (Mme Mahindad)	127
Fig 174 : Plancher a corps creux. (Mme Mahindad)	127